

# **Piégés dans un taudis ? Discrimination et privation des Roms en matière de logement dans les villes européennes.**

R-HOME. Roma: Housing, Opportunities, Mobilisation and Empowerment.

Rapport WP2

Cofinancé par le programme Droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020).

Le contenu de ce rapport ne représente que le point de vue de son auteur et relève de sa seule responsabilité.  
La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

**Auteur: Tommaso Vitale**

**Traduction de Bertrand Habart**

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>01</b> <b>Préambule</b>	Résumé analytique Remerciements Table des matières Avant-propos
<b>02</b> <b>Introduction et méthodologie</b>	<i>Privation de logement et discrimination</i> <i>Méthodologie</i> <i>Sommaire</i>
<b>03</b> <b>Les conditions de logement</b>	L'extrême dénuement du milieu bâti Le squat L'accès à la propriété privé Logements sociaux Centres d'hébergement d'urgence
<b>04</b> <b>Les discriminations au logement</b>	<i>La relation avec le système bancaire formel</i> <i>La ségrégation résidentielle</i> <i>L'insuffisance des services publics et des infrastructures</i> <i>Stigmatisation et discrimination territoriales</i>

---

**05**  
**Projets, Programmes  
et Politiques**

Le clivage entre la confirmation ou la rupture de la politique actuelle en matière de logement

Capacités du secteur public et intégration segmentée des roms dans la prestation de services sociaux

L'intégration implique également une planification urbaine importante

Travail social (in)efficace

**06**  
**Leçons apprises**

Une liste de contrôle de 7 principes de conception et de mise en œuvre

**07**  
**Références**

**08**  
**Annexe méthodologique**

Entretiens semi-structurés avec des Roms

Entretiens semi-structurés avec des décideurs politiques et des hauts fonctionnaires

Groupes de discussion avec des acteurs de la rue

Liste des informations sur le processus de la politique du logement. Exemple



---

## AVANT-PROPOS

Il s'agit du rapport final du Groupe de Travail 2 (Working Package 2) du projet R-Home. *Roma: Housing, Opportunities, Mobilisation and Empowerment (Roms : logement, opportunités, mobilisation et autonomisation). Lutter contre la discrimination envers les Roms, en mettant l'accent sur le logement, et soutenir l'inclusion sociale des Roms.* Financé par le programme " Droits, égalité et citoyenneté " de l'Union européenne (2014-2020). Sujet : REC-RDIS-DISC-AG-2018 - Appel à propositions pour soutenir des projets nationaux ou transnationaux sur la non-discrimination et l'intégration des Roms. Numéro de la convention de subvention : 849199

La grande priorité du projet R-HOME est de contribuer à la lutte contre la discrimination à l'égard des Roms avec un double objectif :

1. Réduire la discrimination à l'encontre des Roms, en mettant l'accent sur le logement, par une meilleure compréhension des problèmes et en fournissant aux Roms les outils et les connaissances nécessaires pour défendre leurs propres droits.
2. Soutenir l'intégration des Roms dans la société par leur autonomisation, la promotion et le soutien de leur participation active, le renforcement de leurs capacités et le développement de la société civile rom et pro-rom.

Le logement, l'un des droits fondamentaux énoncés par le droit international, a été identifié comme une question clé du projet, car vivre dans des conditions de logement insuffisantes dans des zones marginalisées entraîne de graves problèmes dans d'autres aspects de la vie, tels que l'éducation, l'emploi et la santé. Globalement, les mauvaises conditions de logement ont un impact négatif sur leur intégration dans la société.

Afin d'avoir un effet sur un objectif aussi large, les activités du projet visent à améliorer les connaissances sur les conditions de logement des Roms et les politiques de logement les concernant dans les pays partenaires, d'un point de vue théorique, mais aussi en écoutant les expériences et les opinions de la population rom.

Le rapport synthétise les principaux résultats d'une recherche comparative réalisée par un consortium de 8 partenaires :



- [FONDAZIONE CARITAS AMBROSIANA, Italy](#)
- [ASOCIATIA CARITAS - ASISTENTA SOCIALA FILIALA ORGANIZATIEI CARITAS ALBA IULIA, Romania](#)
- [AUTONOMIA ALAPITVANY, Hungary](#)
- [COMUNE DI MILANO, Italy](#)
- [FEDERACIÓN DE ASOCIACIONES GITANAS DE CATALUÑA, Spain](#)
- [FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, CEE, France](#)
- [TARKI Tarsadalomkutatasi Intezet Zrt, Hungary](#)
- [UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO-BICOCCA, Italy](#)

**Site internet :** <https://rhome.caritasambrosiana.it/>

Pour de plus amples informations sur le projet: [europa@caritasambrosiana.it](mailto:europa@caritasambrosiana.it)



Co-funded by  
the European Union

---

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce rapport de recherche regroupe les principaux résultats d'une **étude qualitative** liée aux difficultés d'accéder à un **logement décent** au sein d'une entité qui se qualifie elle-même de Roms.

Cette enquête se base sur **128 entretiens personnels et approfondis** ainsi que sur **10 groupes de discussions**. Parmi ces entretiens, 101 se sont portés sur des Roms vivant dans des contextes difficiles, défavorisés et ségrégués.. 27 entretiens se sont déroulés avec des acteurs de la vie politique, avec des membres de l'administration ainsi qu'avec des militants; tant niveau local, régional et national. Pour la France notre étude s'est portée sur la région métropolitaine de **Paris**, sur celle de **Milan** en Italie, de **Barcelone** en Espagne, sur les villes de **Gyöngyös** et **Miskolc** en Hongrie, enfin sur deux municipalités situées dans la région historique de Transylvanie, à **Singeorgiu de Mures** (comté de Mures) et à **Sfântu Gheorghe** (comté de Covasna), dans le quartier d'Orko.

Ce rapport de recherche **n'a pas** pour finalité de comparer ni d'analyser les spécificités urbaines et territoriales des différents cas.. L'objectif est de pratiquer une analyse globale afin d'en faire ressortir les principales difficultés auxquelles les Roms sont confrontés, à savoir des conditions de logement très précaires. Nous avons également réalisé des entretiens et des groupes de discussions avec des experts et des décideurs politiques qui mettent en évidence l'importance de produire d'une part une offre renouvelée de logements sociaux et d'autre part la nécessité d'améliorer les lieux de résidence existants, ainsi que la qualité de la vie urbaine des quartiers plus marginaux.

Ce rapport est structuré en trois sections principales. La première est relative aux **conditions de logement**, la deuxième à la **discrimination en matière de logement** et la troisième aux **mesures politiques** adoptées et à leurs moyens inhérents. Les conclusions mettent en évidence plusieurs principes de conception et de mise en œuvre qui ont émergé de cette recherche.

Entre autres, on note le rôle moteur que pourrait avoir une **politique menée à plusieurs niveaux** (local, régional et national) associant la lutte contre l'antitsiganisme à la création d'une offre de logements et de services urbains de qualité. **Changer les attitudes racistes** envers les Roms constitue un levier essentiel en matière de politique de logement. La lutte contre l'antitsiganisme apparaît donc comme un objectif politique porteur, riche et nécessaire en perspectives.

Un deuxième point qui émerge fortement est celui de l'importance de la connaissance locale, de **l'écoute des personnes concernées**, du dialogue, et des concertations sociales avec elles; afin d'en déterminer, encore une fois, socialement, et les problèmes de marginalité et ceux du capital associé des quartiers défavorisés pour permettre aux pouvoirs publics de **s'appuyer sur ce dit capital social** et ainsi d'améliorer la condition économique de ces quartiers via des processus participatifs et consultatifs, sans passer par les représentants de la communauté, trop peu légitimes et reconnus, mais directement par les citoyens.

La recherche a mis en évidence un aspect important lié à la dynamique politique de la mise en oeuvre du programme de logement, notamment en ce qui concerne les leviers que sont la communication et l'information, avec une forte convergence sur l'importance de **la clarté et de la transparence concernant les règles d'attribution et d'affectation**, connues et reconnues. C'est également dans ce contexte que les militants, les parties prenantes, les travailleurs sociaux et les décideurs politiques ont pointé du doigt l'absence d'évaluation systématique de l'application de la politique en matière de logement ; tant en terme d'offre de logements sociaux de qualité qu'en terme d'accès et de soutien aux services communautaires . Afin d'explorer et de formuler des politiques publiques, **un organisme d'agents peut consulter la société civile** sur ces politiques qu'elle promeut, et ainsi prendre en compte les besoins spécifiques de la communauté qu'elle dessert et ses enjeux, dans son contexte local.

C'est dans ce cadre que la recherche apporte la **preuve évidente de discrimination ethnique et raciale à l'égard des Roms** et celle de l'importance de la mise en oeuvre de mesures d'équité et d'identification, et ce non seulement avec des réponses pratiques et politiques liées à des problèmes spécifiques à différents niveaux de gouvernance mais bien plus globalement en reconnaissant les Roms comme des acteurs compétents et qualifiés. Et une fois encore l'importance des procédures d'évaluation des attributions de logement et des moyens d'amélioration de l'habitat à des fins d'équité, pour prendre en compte les spécificités locales, les disparités territoriales et l'iniquité dans la répartition géographique des ressources, afin de ne pas 'oublier' les plus démunis et de disposer de **leviers appropriés contre la discrimination**, et de pouvoir clairement en communiquer les résultats.

Alors que la volonté et le comportement politiques - y compris la posture intellectuelle - des autorités publiques et des décideurs politiques à l'égard des Roms apparaissent clairement comme des facteurs clés, la recherche met en évidence d'autres dimensions, au-delà de la simple volonté politique, de mener à bien la politique de logement. En particulier, l'importance de **la formation et du développement des**

**compétences du personnel dédié ou des travailleurs sociaux** apparaît comme une question incontournable, nécessitant une attention particulière.

Le **cadre juridique européen de lutte contre la discrimination** permet également de mobiliser des ressources politiques pour la poursuite d'une politique du logement adaptée aux enjeux, grâce à l'engagement des différents acteurs impliqués, tant publics que privés, sans être soumis aux aléas des alternances politiques et des rotations de mandats.

De plus, l'accent est mis sur la nécessité de ne pas privilégier un seul instrument de politique publique mais de proposer également un **large choix de moyens d'insertion au logement** afin d'éviter les interventions de masse basées uniquement sur une catégorie ethnique-catégorielle, et ce afin de pouvoir personnaliser toute intervention sur la base des besoins et des capacités des personnes dans le contexte de leurs liens et obligations familiales.

De même, **l'accompagnement social dans le cadre des relations avec les banques et, plus généralement, dans les tensions et les difficultés financières**, apparaît comme essentiel. Et bien que la plupart des expériences analysées soient assez négatives, car souvent épisodiques, aléatoires et parfois d'ordre punitif; il en ressort cependant une importante réflexion de la part des acteurs que nous avons rencontrés sur la manière de pouvoir mieux accompagner les personnes concernées.

Enfin, un point commun ressort également de l'analyse des instruments de la politique du logement : de fortes indications montrent qu'**il faut accorder une meilleure attention aux plus défavorisés**. Au contraire, de nombreuses interventions semblent privilégier uniquement les personnes les mieux équipées et les plus compétentes, bien qu'en difficultés de logement, c'est-à-dire celles qui semblent réussir le mieux en terme d'intégration au logement et d'autonomie financière. Les personnes les plus en difficulté sont pénalisées car considérées comme moins fiables, plus à risque par rapport aux objectifs d'une pleine autonomie contributive. Face à cette situation, le rapport montre l'importance que les personnes interrogées accordent à la conception et à la mise en oeuvre concrète de mesures d'accompagnement, de **mesures plus inclusives, clairement adressées aux personnes les plus en difficulté**.

L'Alliance contre l'anti-gitanisme souligne : *“Le terme "antitsiganisme" - en citant les projections de la majorité d'un exogroupe imaginé de "gitans" qui construit en même temps un endogroupe imaginé - est analytiquement plus précis et indique clairement que d'autres groupes - Sinti, Travellers, Manouches, Égyptiens - sont également affectés”.*

**Antigypsyism. A Reference Paper**, [www.antigypsyism.eu](http://www.antigypsyism.eu), 2016, p. 6.



**5** PAYS

**7** VILLES

---

**10** GROUPES DE DISCUSSION

**128** ENTRETIENS



## CONDITIONS DE LOGEMENT :

Cette section aborde les principales conditions de logement, pointant du doigt l'environnement extrêmement mal construit, le squat, ainsi que les parcours des personnes ayant eu accès à la propriété privée ou à des logements sociaux. Elle traite également des problèmes relatifs aux abris temporaires et aux logements ethniques.

## DISCRIMINATION EN MATIÈRE DE LOGEMENT :

Cette section analyse les relations avec le système bancaire formel, les problèmes de ségrégation résidentielle, les inégalités géographiques des Roms vivant dans des lieux où les services publics sont insuffisants, souffrant de stigmatisation et de discrimination territoriales.

**PROJETS, PROGRAMMES ET POLITIQUES :** Enfin, la dernière partie donne un aperçu sur les instruments de politique du logement mis en oeuvre, leurs résultats, sur les capacités de planification, d'investissement et de travail social.

Afin de conclure le rapport, nous soulignons **7 principes de conception et de mise en oeuvre** d'une politique d'amélioration à l'égard des personnes les plus touchées par la privation de logement et la discrimination.

Les entretiens nous ont offert un aperçu non seulement d'informations factuelles mais également de **perceptions et d'évaluations plus personnelles** concernant la politique de logement, la ségrégation, les ressources et difficultés des quartiers, la criminalité et les problèmes de sécurité avant et pendant la crise du COVID.



---

## REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pas pu être menée à bien sans le dialogue et l'inspiration apportés par le travail et les écrits de **Filip Markovic**.

Toutes les équipes des organisations partenaires du programme R-Home se sont pleinement investies dans la réalisation des entretiens, la collecte des documents et supports, dans l'organisation des groupes de discussion : nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur rigueur.

De plus, nous remercions les personnes que nous avons interviewées et avec lesquelles nous avons discuté durant d'interminables heures qu'elles nous ont pourtant offertes, n'en attendant aucune récompense.. **Nous espérons profondément que ce rapport pourra les aider dans leur lutte pour l'amélioration des conditions de logement et contre la discrimination.**

Nous tenons également à remercier particulièrement **tous les professionnels, citoyens, militants, décideurs politiques et universitaires qui ont pris le temps de répondre à nos questions et ce même durant les vagues les plus difficiles de la pandémie du COVID-19.** Ce rapport n'aurait pas pu être écrit sans eux, leurs mots donnant un sens à l'analyse de la privation de logement et de la discrimination des Roms impactés par la crise du COVID-19.



---

## INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE



---

## Privation de logement et discrimination à l'égard des Roms

*“La taille et la configuration des habitations d'un peuple ne sont pas un indice fiable de sa condition.”*

W.E.B. Du Bois (1903 [2007], p. 95)

Cela fait bientôt 120 ans que le chercheur américain W.E.B. Du Bois a sollicité une étude minutieuse sur l'éducation, la santé et les ressources de la population mais également sur son habitat. Les sciences sociales appliquées tout comme la recherche émancipatrice appliquée ont exploré en profondeur les relations sociales et les institutions., en accordant cependant bien moins d'attention à l'habitat en sa qualité marchande ou juridique (Pattillo 2013). En examinant les conditions de logement des Afro-Américains aux États-Unis, Du Bois explora tout fait pouvant avoir une incidence sur les conditions de vie. Il en conclut que la qualité des maisons et du logement dépend de la combinaison de facteurs physiques, géographiques, sociaux, politiques, économiques et que rien ne révèle la stratification raciale d'une société aussi bien que les conditions de logement.

Dans tous les pays européens, les Roms représentent le groupe ethnique le plus détesté et le plus stigmatisé, racialisé et considéré comme 'autre' par les sociétés locales et nationales (Sam Nariman et al., 2020). Suite à l'essor du marché du logement combiné à la résidentialisation du logement social au cours des quatre dernières décennies, il se peut que cela ait rendu plus difficile encore les conditions de vie de la population pauvre. Cependant, en cette époque d'inégalité croissante, nous considérons l'inaccessibilité grandissante au logement comme un moyen insuffisant de diagnostiquer les problèmes d'aujourd'hui et de concevoir des solutions politiques. Non seulement les personnes pauvres doivent lutter pour assumer les coûts de la vie quotidienne dans les pays européens mais en plus, les minorités ethniques et raciales sont désavantagées à de nombreux niveaux et soumises à la discrimination (Krysan et Crowder 2017).

Le cas des Roms est particulièrement frappant. En règle générale, nous utilisons le terme générique 'Rom' pour désigner différents groupes (Roms, Sintis, Kalés, Romanichels, Boyashs, Ashkalis, Égyptiens, Yéniches, Gens du voyage, Doms, Loma, Gitans etc...) identifiés comme tels par le Conseil de l'Europe, par des représentants des groupes roms susmentionnés et par diverses organisations internationales (OSCE-BIDDH, Commis-



sion européenne, UNHCR et autres). En 2010, la Commission européenne a identifié différents types de contextes définissant les conditions de vie des Roms (COM/2010/0133), révisés ultérieurement dans le document « Commission européenne - Ce qui fonctionne pour l'insertion des Roms dans l'UE - politiques et modèles d'approche » (2012). Notre étude prend en compte quatre des cinq conditions de vie des Roms les plus fréquentes :

- Communautés roms vivant dans des quartiers ou districts urbains et périurbains caractérisés par la concentration ethnique, la pauvreté (extrême) et le dénuement ;
- Les communautés roms vivant dans des agglomérations rurales ségréguées, caractérisées par l'isolement des petites villes et villages et dans un dénuement extrême ;
- Les Roms migrants et les Roms ressortissants de l'UE se déplaçant en son sein, généralement originaires des pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale, motivés par des considérations économiques et visant généralement un mode de vie sédentaire ;
- Les communautés roms intégrées dans des quartiers urbains et en banlieue.

Par conséquent, nous ne prenons pas en compte les voyageurs roms, dont les besoins s'articulent autour de l'habitat/logement mobile ancrés dans les traditions (et/ou les activités saisonnières, et qui représentent également une minorité de la population rom européenne).

---

## Méthodologie

Dans ce rapport, nous traitons des résultats d'une recherche qualitative basée sur 128 entretiens et 10 groupes de discussion pour étudier la privation de logement et la discrimination des Roms dans 5 contextes européens : Barcelone (Espagne), Gyöngyös/Miskolc (Hongrie), Milan (Italie), Paris (France), Targu Mures (Roumanie). Le sociologue américain John N Robinson (2021), suivant la conceptualisation de Du Bois (1935) du « coût » racial, a insisté sur la manière dont le racisme façonne les marchés de manière à les rendre relativement abordables pour certaines non-élites tout en excluant d'autres catégories. Dans ce rapport, nous abordons également certains *mécanismes qualitatifs* inspirés de l'approche de Du Bois, en explorant l'hypothèse de travail d'un processus de stratification plus profond « par lequel les politiques et pratiques publiques catégorisent les gens dans des types de marchés structurellement différents » (Robinson, 2021, p. 322). Ainsi, une forte division ethnique sépare ceux disposant de privilèges, incluant le logement à prix abordable, de ceux qui n'en ont pas – les Roms appartenant largement à cette dernière catégorie.

Bien que ce rapport traitera de la manière dont les politiques et pratiques publiques orientent les Roms vers des logements insalubres, il ne s'agit pas d'une analyse politique et il



n'explore pas. la complexité de la politique du logement dans chacun des cinq contextes. Il n'a pas non plus l'intention de disséquer toute la complexité de la vulnérabilité des Roms vivant dans l'Union européenne. Il rend compte des résultats d'une recherche qualitative visant à recueillir le sentiment et la perception de la discrimination parmi les Roms et des problèmes que la privation de logement et la discrimination entraînent dans leurs conditions de vie. Nous n'avons pas l'ambition de couvrir toute la problématique. La discrimination en matière de logement se produit dans le cadre des politiques publiques, ainsi que dans celui de la réglementation des marchés immobiliers et hypothécaires, ce qui a pour effet de repousser les Roms vers différents « échelons » de l'État-providence, de les reléguer à des marchés marginaux, qui sont largement dépourvus de soutien institutionnel (à quelques exceptions près). Nous pouvons mesurer l'impact d'une telle discrimination en matière de logement car de nombreux Roms vivent actuellement dans des quartiers et des lieux inégalement développés, ce qui les expose à de faibles niveaux d'opportunités et à des niveaux élevés de handicaps.

Par conséquent, nous examinons la discrimination et la privation au logement du point de vue des personnes que nous avons interrogées. Nous ne présentons pas d'études de cas individuels mais avons choisi de comparer les principales caractéristiques qui ont émergé de ces rencontres. Nous avons complété nos résultats de recherche basés sur ces perspectives avec des opinions et des observations de certains décideurs politiques, agents de la fonction publique, militants des droits des Roms et travailleurs sociaux. Encore une fois, leurs témoignages ne sont pas utilisés pour prétendre atteindre une connaissance objective du processus de politique du logement et de ses effets en termes d'insertion et d'opportunités pour les Roms. Nous souhaitons contribuer à la documentation existante et aux débats actuels sur la discrimination au logement des Roms avec un effort de recherche qualitative comparative : la portée limitée de cette contribution permet cependant de comprendre plus en détail les comportements, les attitudes, les sentiments et les expériences liés au logement dans 5 pays différents.

Nous avons choisi de mener des entretiens qualitatifs, car l'une des forces spécifiques de ces entretiens réside "dans leur capacité à révéler des formes spontanées de pensée". Cependant, afin d'avoir des résultats comparables, nous avons utilisé une méthode qualitative équitablement structurée et semi-standardisée (Quilgars et al. 2009). Le traitement des données n'a pas privilégié l'approche des divergences mais celle des similitudes des pays concernés (Kemeny & Lowe, 1998). Cette approche est justifiée par le transnationalisme partiel de certains Roms, mais aussi par des résultats antérieurs dans la littérature, décrivant et mettant en relief la quasi similitude des cas d'accession à la propriété dans les pays étudiés, même si aucune étude similaire n'ait jamais été menée comme nous l'avons fait, auprès de minorités ethniques et que les opinions sur ce mode de possession n'ont pas été comparées à celles concernant la location (Jones et al. 2007). Avoir placé le sujet de la discrimination au marché du logement et à ses services nous a encore une fois aidé à analyser les différences et les similitudes du sens donné aux expériences autour de l'habitat. Rapproché à des études comparatives qualitatives visant à une « compréhension » de la façon dont les familles prennent des décisions concernant le logement, le point d'entrée qu'est la discrimination permet de mieux analyser les liens émotionnels, les difficultés liées au contexte local et à son sentiment d'appartenance, les tensions entre l'identité, la communauté et la sécurité, et des récits moins « stratégiques » ou basés sur le cal-



cul et la dynamique des attentes (Ford et Quilgars 2001). Notre perspective nous a permis de saisir la signification de certains comportements discriminatoires de la part d'acteurs privés et publics envers les Roms et l'importance de ces derniers pour les ménages roms dans les différents pays. En outre, une approche basée sur les similitudes nationales a tendance à être plus facile à cerner et à être plus valorisée par les militants, les travailleurs sociaux et les fonctionnaires, à qui ce rapport s'adresse.

---

## Sommaire

Le rapport est organisé comme suit. Dans la première section, nous explorons les principaux résultats liés aux conditions de logement des individus et des familles roms que nous avons interrogés. Certains des principaux sujets abordés dans cette section concernent les conditions d'extrême précarité de l'environnement et des constructions; la pertinence du squat pour les démarches de logement; l'importance accordée à l'accession à la propriété; le rôle du logement social ; les conditions spécifiques des hébergements temporaires; l'extrême relégation ethnique des « camps roms ».

La deuxième section est consacrée à la perception de la discrimination dans le secteur du logement. Nous examinons si et pourquoi certaines expériences sont présentées comme les effets d'un comportement discriminatoire, tandis que pour d'autres, la perception de la discrimination est moins saillante. Quatre sous-sections principales traitent de la relation au secteur bancaire, des problèmes liés à l'extrême ségrégation résidentielle ethnique et sociale; le manque de services publics et d'infrastructures de base ; et les problèmes de conflits et de stigmatisation au sein du voisinage.

La troisième section explore certains des projets, programmes et instruments politiques visant à réduire la discrimination en matière de logement. Cette section n'est pas une analyse politique complète et comparative, mais plutôt une manière de souligner certains des points soulevés par les Roms eux-mêmes et par certains décideurs politiques ou travailleurs sociaux. La portée de cette troisième section est d'analyser les implications possibles de la politique d'insertion en termes de résultats, en tenant compte des effets pervers dont les acteurs ont discuté avec nous. Une sous-section est consacrée aux instruments spécifiques de la politique de logement des Roms vivant dans des taudis et des bidonvilles, et aborde les problèmes d'une intégration segmentée. Nous ajoutons également un point particulier relatif aux instruments politiques de planification urbaine, et nous abordons certains programmes de gestion des conflits afin d'améliorer la cohésion du voisinage, bien qu'ils soient peu nombreux et peu efficaces. La section est complétée par une discussion sur les principaux points de force et de faiblesse du travail social envers les Roms vivant dans des conditions de logement précaires, avec la frustration relative que cela peut engendrer.

La conclusion développe certaines leçons retenues. Nous sélectionnons, parmi les principaux sujets soulignés lors des groupes de discussion et des entretiens, quelques principes liés à la conception et à la mise en œuvre des politiques. L'approche qualitative de l'enquête ne permet pas de faire une analyse comparative systématique des conditions de



logement des communautés roms marginalisées dans les cinq régions. Tenant en considération ce que les Roms nous ont exposé et le dialogue que nous avons eu avec d'autres parties prenantes, nous énumérons sept principes clés qui ressortent de chacun de ces contextes et mettent en lumière les aspirations des Roms à vivre dans des logements décentes.

L'annexe comprend de plus amples informations sur la méthode de recherche et sur les règles de l'enquête.



---

## LES CONDITIONS DE LOGEMENT



Il a été démontré que l'habitat, dans une large mesure, a une influence sur la santé, l'éducation et le bien-être général (Gehrt et al., 2019). Il peut être considéré comme un baromètre permettant de mesurer l'état de la société dans son ensemble, « affectant le bien-être individuel au travers d'une série de vecteurs économiques, sociaux et psychologiques » (Balestra et al., 2013). Dans cette section, nous donnons la parole à la centaine de Roms que nous avons interrogés concernant leurs parcours de l'accès au logement, leurs expériences et leurs éventuels points de rupture.

En fait, les conditions de logement ne sont pas seulement liées à l'environnement bâti. Commençons par le cas de B., une femme de 35 ans vivant à Gyöngyös, une ville moyenne à 75 km de Budapest. La ville profite du développement général de la région métropolitaine de Budapest, elle est bien reliée à la capitale, par conséquent le taux de chômage y est bas depuis des années. B. vit dans un quartier rom, Duranda, qui n'est pas considéré comme le pire. Duranda est située à la périphérie de la ville, avec environ 800 habitants. B. vit avec son mari et ses trois enfants dans une maison héritée de sa mère. Cependant, la propriété de la maison n'est pas définie clairement car elle n'est pas enregistrée au cadastre foncier. La maison se composait autrefois de deux maisons, mais la mitoyenne s'est effondrée et la seule dorénavant habitable est en très mauvais état : l'un des murs porteurs est en train de tomber, la cheminée est également dangereuse car instable.

À l'intérieur de la maison, il y a un grand espace de vie mais aucun espace séparé pour les enfants. La maison n'a pas l'eau courante à l'intérieur et il n'y a pas de salle de bain. Pourtant, ce ne sont pas ces conditions de vie qui font que B. et sa famille souhaitent déménager : ce qu'ils souhaitent, c'est quitter un quartier qui manque de sécurité. Comme l'explique B. : « *Je ne veux pas que mes enfants grandissent ici, parmi des toxicomanes. Ils finiront comme eux, il n'y a rien à faire ici* ». Des crimes violents se produisent régulièrement dans les rues et deux individus accusés de trafic de drogue ont été arrêtés lors d'une opération policière la semaine suivant l'entretien.

Le compagnon de B. est employé par l'usine de couches locale depuis dix mois maintenant. Il touche un salaire brut relativement élevé (250 000 HUF / 690 EUR), mais plusieurs dettes antérieures impactent le revenu mensuel de la famille. Une de ces dettes est une facture téléphonique qui a été contractée lorsqu'une « connaissance » rom les a convaincus d'acheter un téléphone à trois cent mille forints (900 euros) à la société de télécommunications, en payant en plusieurs fois (concrètement parlant, à crédit). Les « hommes d'affaires » ont donné vingt mille forints (55 euros) pour le téléphone, mais aujourd'hui la famille doit encore 520 mille forints (1 440 euros) à la compagnie téléphonique. La famille de B. est officiellement endettée et avec ce statut, elle ne peut pas bénéficier d'aide de l'État pour le logement ou d'un prêt, et encore moins être éligible à un prêt hypothécaire. B. et son mari ont eu plusieurs rendez-vous avec les bureaux de la municipalité, mais n'ont jamais reçu la moindre offre pour un appartement à loyer abordable. Ils pensent que la solution pour sortir de leur situation actuelle serait d'acheter une maison confortable construite dans les années 80 dans le village voisin. Plusieurs de leurs voisins ont déjà quitté Duranda, dont certains de leurs parents, et la plupart d'entre eux ont trouvé un nouveau logement dans cette petite ville voisine. Leur présence est l'une des raisons attractives - ils ne veulent pas déménager dans un environnement totalement étranger - et par leur entremise, ils recherchent une maison à acheter. Outre la dette sus-



mentionnée, ils ne disposent pas de ressources propres et leur propriété actuelle est pratiquement invendable

L'État hongrois a mis en place un programme de subventions plutôt généreux en matière de prêts et d'allocations logement depuis 2018, ciblant la classe moyenne et les familles à faible revenu. Cependant, les ménages pauvres ne peuvent pas accéder à cette mesure, appelée « CSOK » (« Indemnisation à la Construction de Logement pour les Familles»). En fait, B. et sa famille avaient déjà demandé de l'aide à l'administration du CSOK afin de pouvoir remplir le formulaire : dans sa famille, ils sont tous analphabètes fonctionnels, les dossiers administratifs sont complexes et leurs règles difficiles à appréhender. Dans leurs tâches administratives quotidiennes, ils ne reçoivent aucune aide des associations ou des administrations publiques. Leurs faibles compétences en matière de gestion des conflits contribuent à leurs difficultés à obtenir de l'aide : obstacles administratifs, l'atmosphère inamicale des bureaux (avec eux, en tant que Roms) et leur analphabétisme leur font perdre patience lors des rencontres avec l'administration, perdant ainsi toute attention ou soutien de la part des fonctionnaires. Par conséquent, les attentes de B. pour son avenir sont liées à la mobilité territoriale et à une stratégie de sortie : quitter le quartier, trouver un endroit plus sûr où vivre, suivre ses amis et sa famille vers une nouvelle vie. Néanmoins, pour B. et sa famille, cela semble impossible à moins qu'ils ne parviennent à accéder au marché du logement et acquérir une nouvelle maison. Mais puisque la maison actuelle de B. a des droits de propriété peu clairs et des dommages importants, elle n'a quasiment plus la moindre valeur marchande. Dans cette situation, l'achat d'une nouvelle maison semble impossible à réaliser. Elle est coincée.

Être pris en étau dans ces conditions de vie est le résultat de nombreux mécanismes et processus combinés différents. Le cas de B. ne peut pas être généralisé, mais il est suffisamment intéressant pour nous permettre de constater combien les conditions de logement dépendent de nombreux facteurs socio-géographiques urbains divers, notamment la ségrégation résidentielle ethnique et sociale, le manque d'infrastructures et de services publics (égouts), l'environnement bâti délabré, le taux élevé de criminalité, le manque de sécurité, l'analphabétisme, une politique de lutte contre la pauvreté ciblant les classes moyennes et inférieures mais pas la sous-classe des très pauvres, l'exclusion du système bancaire, la discrimination ethnique dans les bureaux, la qualité médiocre des services et de l'offre scolaire, le manque de médiation et de gestion des conflits, le manque d'éducation ou de soutien financier, des droits de propriété ambigus, un travail social inefficace.

Au-delà du cas de B. et de sa famille, les entretiens qualitatifs que nous avons réalisés nous permettent d'explorer ces mécanismes et de mettre en évidence certaines des principales caractéristiques des conditions de logement des Roms les plus vulnérables. Évidemment, les conditions sont très différentes d'une famille à l'autre, tout comme d'un pays à l'autre. Mais des points communs peuvent être soulignés, alors que certains des cas individuels peuvent servir de leçon pour d'autres contextes ou pays.



---

## L'extrême dénuement du milieu bâti

Tout d'abord, bon nombre des personnes que nous avons interrogées vivent dans des conditions de logement extrêmement précaires. Par exemple, en Roumanie, une femme âgée de 70 ans vivant à Târgu Mureş habite avec son mari dans une petite pièce sans eau ni gaz. Ils ne disposent ni de cuisine ni de salle de bain. Ils font leur lessive dans une cuvette, qu'ils remplissent depuis une pompe publique extérieure. Dans cette petite pièce, ils dépendent du feu de bois pour cuisiner et se chauffer. À Cotuş (Roumanie) également, une personne que nous avons interrogée n'a ni salle de bain ni cuisine dans sa maison. M., 47 ans, vit avec son mari et ses trois enfants dans un quartier rom à Őrkö, dans un appartement d'une pièce, sans eau. Leur électricité est fournie par le voisin. À Sângeorgiu de Mureş, nous avons discuté avec une femme de 60 ans qui vivait actuellement avec sa sœur cadette et le petit-fils de sa sœur. Ils vivent tous dans la même pièce, sans cuisine ni salle de bain, se servant du bois pour cuisiner et se chauffer. Et bien qu'ils aient l'électricité dans leur maison, ils manquent d'eau courante et de gaz. Quand cette femme était jeune, elle vivait dans un appartement avec 4 chambres, 2 salles de bain et une cuisine. Seulement, ses parents ont été contraints de vendre l'appartement parce qu'ils ne pouvaient plus payer les factures. Après avoir vendu leur habitation, ils ont acheté cette maison d'une pièce, où vivent actuellement leurs enfants.

En région parisienne, la plupart des personnes que nous avons rencontrées vivaient ou ont vécu dans des baraquements, des tentes, des conteneurs ou des caravanes; à Milan également. Les centres d'hébergement temporaires et d'urgence proposent des chambres individuelles, comme dans le cas des « hôtels sociaux » en banlieue parisienne, ou dans les centres temporaires de Milan. Ainsi, l'expérience de vie dans une pièce unique très surpeuplée, généralement sans avoir sa propre cuisine, ou de devoir la partager, est très courante. Presque toutes nos personnes interrogées sont familières avec cette expérience. Dans de nombreux cas, notamment à Paris et à Milan, les personnes consultées ont vécu plusieurs fois dans leur voiture avec leurs enfants, dans les moments suivant leurs expulsions et ce jusqu'à ce qu'elles puissent trouver un nouveau bidonville ou un entrepôt pour s'installer, à défaut un espace pour y installer une tente ou une cabane temporaire.

Près de Târgu Mureş, à Sângeorgiu de Mureş, une femme de 30 ans avec laquelle nous sommes entretenus, a acheté sa maison d'une pièce avec son mari grâce la subvention qu'elle a reçue après avoir donné naissance à son premier enfant. Dans son enfance, elle disposait de tout dans la maison de ses parents : une chambre, une cuisine, une salle de bain. Dans sa situation actuelle, elle a trois enfants et doit vivre avec eux dans un tout petit espace. Quand elle ou son mari ont besoin de se laver, ils demandent à leurs enfants d'aller jouer dehors, dans la rue. Ils n'ont pas l'eau courante dans leur maison, ils doivent donc aller chercher l'eau à la pompe publique, la faire bouillir puis se laver dans une baignoire. La famille ne peut pas agrandir son logement individuel, car il n'y a aucun espace disponible à proximité.



N'avoir ni salle de bain ni eau courante a des conséquences considérables sur la santé et le bien-être, ce qui a généré une base extrêmement vulnérable lors de l'apparition de la pandémie du COVID-19. À Sângeorgiu de Mureş , les mauvaises conditions de vie de la famille interrogée ont eu une incidence sur la santé de leurs enfants. Avant de construire une salle de bain intérieure, ils disposaient de toilettes extérieures qui étaient partagées avec les voisins. En raison des mauvaises conditions d'hygiène de ces toilettes communes, leur fille a contracté plusieurs infections. Dans de nombreux bidonvilles de France et d'Italie, il n'y a pas de toilettes chimiques, ni de commodités minimales fournies par l'État ou les autorités locales. La situation est la même dans les entrepôts squattés en France, en Italie et en Espagne. Dans certaines petites villes ou villages roumains et hongrois, de nombreuses maisons n'ont pas de système d'égouts, ou une bonne partie des ménages partagent la même salle de bain. L'utilisation commune de la salle de bain par une multitude de familles entraîne des bagarres et des micro-conflits permanents.

---

## Le squat

L'habitation d'une pièce n'est pas le seul type de logement que nous avons observé. Une autre configuration fréquente que nous avons rencontrée est le squat. Le squat peut être une étape intermédiaire très importante pour passer d'une situation extrêmement précaire à une situation plus stable. À Barcelone, dans le quartier de La Mina, nous avons parlé avec un Rom âgé de 30 ans, marié, avec 2 enfants, vivant dans un logement social (environ 70 m<sup>2</sup> avec 3 chambres, une salle de bain, une cuisine, une salle à manger et un balcon). Il a obtenu l'appartement grâce à tirage au sort public et ne paie que 150 euros par mois. Dans son parcours d'accès au logement, après avoir vécu dans la maison de ses parents, il est passé par plusieurs types d'habitations, dont une situation de location avec un propriétaire privé, mais sans contrat formel. Il « occupait » parfois une maison : tous les logements sociaux communaux n'étaient pas affectés, beaucoup étaient laissés vacants, et étaient ainsi occupés par des familles. Pour lui, le squat n'était une solution ni bon marché ni juste : il a payé un loyer de 600 euros pour cet appartement occupé à un groupe impliqué dans la gestion du squat de l'immeuble. Il a conclu que le squat était coûteux et qu'il s'agissait d'une décision difficile à prendre mais cela lui a permis, à lui et à sa famille, de quitter un quartier au taux de criminalité élevé, où il estimait qu'il n'était pas en sécurité pour élever ses enfants. La famille squattait dans le quartier Bon Pastor, plus sûr et plus calme. Une fois dans ce quartier, il a pu se concentrer sur son travail, une étape importante pour obtenir plus tard le logement social à La Mina où nous l'avons rencontré.

Nous avons également eu affaire à une situation similaire avec le cas d'une femme rom de 30 ans, mariée, avec 2 enfants. Elle est née au Portugal, mais elle vit dans le quartier de La Mina à Barcelone. Elle habite dans un logement social. Avant d'en arriver là, elle a eu un long parcours dans l'accès au logement. Elle a loué un appartement dans le quartier de



Besós mais en est partie car il y avait trop de toxicomanes et de trafiquants de drogue. Son mari devant travailler, elle avait peur d'y rester seule. Aussi, ils ont fini par louer un appartement à La Mina dans le marché privé mais le propriétaire les a expulsés. Par conséquent, ils ont fini par occuper un appartement dans le quartier du Bon Pastor où ils sont restés 3 ans. Ils ont essayé de conclure un accord avec le propriétaire et de payer un loyer, ou de l'acheter, mais leurs négociations n'ont pas abouti. C'est alors qu'ils squattaient l'appartement, qu'ils ont été informés d'un tirage au sort public pour des appartements abordables à La Mina. Ils l'ont remporté et se sont vu proposé un logement dans lequel ils vivent actuellement. Il a fallu un an après le tirage pour signer le contrat, et les contrats sont renouvelés annuellement à condition que les paiements soient à jour. De plus, chaque année, ils ont la possibilité d'acheter l'appartement.

Au contraire, à Milan, le squat semble moins efficace comme solution pour évoluer vers un meilleur logement. Abordons l'histoire de D., qui est née dans un « camp » municipal de Milan, où elle a vécu jusqu'à ce qu'elle se marie et aille occuper un logement social appartenant à la municipalité, où elle y a élevé ses enfants. Elle y a vécu une quinzaine d'années, alternant avec une période de quelques mois au cours de laquelle elle a été contrainte de vivre dans un camping-car, car elle avait été expulsée de l'appartement squatté. Suite à sa dernière expulsion, D. a été accueillie dans un centre d'accueil d'urgence où elle vit depuis quelques années avec son plus jeune fils, alors que l'un de ses fils est décédé et que l'autre est en prison. Pour D. la transition de l'appartement au foyer d'urgence a été épuisante, car il lui a fallu beaucoup d'efforts pour s'adapter aux règles strictes du refuge. Mais plutôt que de vivre dans la rue, D. considère le centre comme un pas en avant car il garantit cependant des conditions de vie minimales, comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude. Toutefois, son espoir serait d'élever son enfant dans un appartement comme celui qu'elle a dû quitter : « *On ne peut pas comparer un conteneur maritime à une maison. Mais c'est mieux ici qu'au milieu de la route où j'étais* ».

Le squat a été une étape intermédiaire dans le parcours au logement pour bon nombre des personnes rencontrées, mais c'est un choix à payer lorsqu'il s'agit de demander de l'aide aux services sociaux. Un jeune homme de 24 ans, marié et sans enfant, vit à Barcelone dans le quartier de La Mina dans un appartement « occupé ». Il nous a dit qu'il en paie un lourd tribut : toutes les portes des agences sociales locales se sont fermées à sa famille et à lui. Les services sociaux ne prennent pas en charge les squatters. Il aimerait bien payer le loyer d'un logement social : il ne veut pas 'occuper', mais la municipalité refuse de négocier et il n'a pas les moyens de payer des loyers privés. Son objectif est d'obtenir un contrat de logement social de 5 ans avec la possibilité d'acheter l'appartement par la suite. Il aimerait être propriétaire d'un appartement pour se sentir « installé ».

Au-delà du squattage, une autre sorte de logement illégal est la location informelle. Elle est présente dans toutes les villes que nous avons étudiées. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une conséquence directe de contrats non réglementaires sur le marché du travail. Avoir un revenu provenant d'un travail non déclaré pousse généralement vers une location illégale. En France, en particulier, où les emplois irréguliers dans le secteur de la construction sont répandus et où le fait d'avoir un contrat de location est soumis à de nombreux contrôles formels, un vaste marché de la location irrégulière s'est développé. C'est



un marché noir où il suffit de payer le loyer et où aucun document n'est exigé. Mais c'est cher, voire très cher, pour une métropole comme Paris où le coût du loyer est pourtant déjà très élevé. C'est le cas de M., un homme de 36 ans, marié et père de 4 enfants (17, 12, 8 et 5 ans). Il travaille en cherchant dans les décharges des objets pouvant être revendus à des brocanteurs et des antiquaires. Il travaille aussi parfois dans la livraison à domicile de colis, pour un sous-traitant d'Amazon. Sa femme a également un travail non déclaré en tant que femme de ménage, tôt le matin, dans des magasins et des restaurants; son fils aîné a des emplois irréguliers sur les marchés locaux vendant des fruits et légumes. M. habite un appartement qu'il loue à un Français d'origine tunisienne, qui possède plusieurs appartements. Sa maison se trouve en dehors de Paris, dans la première couronne, juste à la sortie du périphérique, dans la petite ville de Pantin. Le loyer de l'appartement qu'il habite absorbe pratiquement tout l'argent qu'il gagne en vendant des objets et représente selon lui environ 30 % de plus que le prix du marché.

---

### L'accès à la propriété privée

Dans toutes les villes, l'accession à la propriété est un rêve et un objectif pour presque toutes les personnes à qui nous avons parlé. Lors des entretiens, quasiment tout le monde a fait part de son souhait de pouvoir un jour s'acheter une maison. Nous n'avons jamais constaté la moindre trace de critique du modèle capitaliste basé sur l'accumulation des ressources ni sur la propriété privée de leur propre logement. Dans de nombreux cas, les personnes rêvent d'accéder à la propriété privée, sans disposer d'une véritable stratégie sur la façon dont cela sera possible. D'autres fois, ils savent qu'il leur est pratiquement impossible d'acheter une maison. Dans certains cas, cependant, cette évolution vers la propriété a été possible.

C'est le cas d'un jeune homme de 28 ans, marié et père de trois jeunes enfants. Ils vivent dans un appartement à Manresa, une petite ville située à environ 80 km de Barcelone. Ils ont acheté l'appartement il y a 2 mois et ont donc un prêt hypothécaire. Leur logement se situe dans un immeuble récent (construit il y a dix ans) et dispose de 150 m<sup>2</sup>, répartis sur deux étages, avec 3 chambres, 2 salles de bains, 1 séjour, 1 cuisine et 2 « terrasses » (grands balcons).

L'un des principaux problèmes que nous avons découverts au cours des entretiens était la question des droits de propriété des maisons achetées dans le passé ou héritées de leurs parents. Dans de nombreux cas, les contrats ne sont pas finalisés, l'enregistrement au cadastre n'est pas entièrement effectué et les droits de propriété sont confus ou incertains. À Miskolc (Hongrie), par exemple, nos interlocuteurs ont insisté sur le problème du manque de clarté concernant la propriété de nombreuses habitations privées. Dans le cas des familles vivant dans des campements roms, il est très courant de vivre sur une propriété sans en avoir le titre. Cela peut être dû au fait qu'ils ont occupé arbitrairement une



maison, que leur bail municipal a expiré et n'a pas été renouvelé, ou simplement parce qu'ils ont utilisé un bien à titre privilégié - en vertu d'ententes verbales. Il existe également des situations dans lesquelles la propriété n'est pas claire après plusieurs générations d'héritage : le locataire peut être un propriétaire partiel et avoir certains droits, mais pas les pleins droits, pour y vivre. Même si personne ne revendique la propriété de la maison, l'utilisation non autorisée et la propriété illégale présentent de nombreux inconvénients : ces logements ne peuvent pas être assurés, leurs habitants ne peuvent pas être enregistrés en tant que résidents permanents, les résidences ne peuvent pas être officiellement vendues, ne peuvent pas être héritées ou ne peuvent pas être utilisées comme garantie dans les demandes d'hypothèque concernant un autre bien.

Par le biais de ces entretiens, la propriété privée d'une habitation se révèle être un objectif existentiel explicite. Les projets les plus importants pour l'avenir semblent liés à cet objectif. Posséder un habitat peut être rêvé ou planifié, cela peut être un objectif atteignable ou une source de déception. Mais c'est un point de référence normatif fort sur la base duquel les gens comprennent, estiment et communiquent sur leur situation actuelle et leurs projets à court et à long terme. Ils exposent leur situation *résidentielle* actuelle et leur projet d'habitation en fonction de leurs aspirations. De plus, de telles aspirations structurent leurs principaux objectifs de vie, en termes de revenus escomptés, de descendance, de contrôle des naissances, d'éducation, de réseau de sociabilité : l'idée commune de ce qu'est l'amélioration du logement semble être encadrée par des questions de propriété plus encore que par la seule question liée à l'état matériel de la maison, ou à la qualité sociale du milieu environnant. Il n'est pas rare, par exemple, que des migrants roms renoncent à de meilleures conditions de logement au quotidien afin d'économiser de l'argent pour investir dans un projet immobilier dans leur pays d'origine et acquérir la pleine propriété d'un bien.

Un autre exemple, qui peut sembler lointain à première vue, mais qui ne l'est pas dans les récits des personnes, concerne l'émancipation des femmes. Lorsqu'elles parlent de recherche d'emploi, d'apprentissage d'une nouvelle langue, de l'obtention d'une formation professionnelle; elles ne le font pas en formulant leur discours en termes d'autonomie personnelle, comme dans les témoignages typiquement progressistes. Elles n'expriment pas leurs aspirations professionnelles uniquement en vue d'obtention de revenus pour subvenir à leurs besoins de consommation, ou pour mieux subvenir aux besoins de leur famille. Elles ne font pas souvent référence à la perspective de la poursuite d'une vocation ou de la recherche de satisfactions liées à la dignité du travail. Elles évoquent plutôt des questions sur une possible épargne visant à acquérir un bien pouvant être transmis à leurs enfants. Un autre exemple est le phénomène toujours important de la convivialité entre les femmes. Les moments partagés entre elles ne sont pas seulement considérés comme des moments de sociabilité, de plaisir, de réciprocité et d'entraide. Les femmes interrogées parlent de véritables occasions « efficaces » de partager des informations, en premier lieu et particulièrement sur l'accès au logement, l'épargne liée à la gestion du ménage, et les pistes et opportunités d'accéder à une certaine forme de propriété.

Un autre exemple, peut-être plus polémique et conflictuel de la part de nos personnes interrogées, concerne la manière dont elles nous ont relaté à quel point elles étaient horri-



fiées du stéréotype raciste dans plusieurs villes selon lequel les Roms traiteraient mal, négligeraient et détruiraient les maisons qu'ils louent. Elles racontent que d'après leur expérience, notamment en Roumanie et en Hongrie, mais aussi en France, en se référant aux installations dans les villages d'insertion temporaire, les maisons en location sociale sont construites avec des équipements médiocres et de mauvaise qualité (murs humides et toitures qui fuient, moisissures, etc.). Ils nous ont signalé qu'il ne devrait pas y avoir de postulat selon lequel les Roms négligent fortement un habitat loué. Au contraire, de nombreux particuliers souhaiteraient pouvoir acheter leur location. Il s'agit d'un stéréotype très néfaste, lié à l'idée que les migrants seraient incapables de vivre dans des conditions « normales » et choisissent de rester dans des logements insalubres en raison de leur incapacité à s'intégrer. En France, dans les années 1960 et 1970, un stéréotype équivalent s'était construit autour d'autres communautés de migrants passant d'un logement de fortune au logement social : il existait un récit similaire justifiant que les services sociaux supervisent leur installation dans des logements sociaux, puisque ces familles migrantes d'Europe du Sud ou du Nord de l'Afrique étaient perçues comme inaptes à respecter pleinement les appartements et risquaient de les détériorer.

---

## Logements sociaux

Lorsque nous le rencontrons, G. habite depuis un an un appartement social attribué par la municipalité de Milan. Elle a 30 ans, est mariée, a 3 enfants et travaille comme femme de chambre. Dans son parcours d'accès au logement, elle a vécu de nombreuses expériences différentes : le bidonville, le centre d'accueil temporaire pour migrants roms et enfin le centre pour « l'autonomie au logement », où elle a rempli le formulaire de demande d'un logement social. Après avoir quitté la maison de ses parents avec son mari à l'âge de 16 ans, il lui a fallu 12 ans pour y accéder.

Le logement social est au cœur de nombreuses stratégies des Roms que nous avons interrogés. Il est considéré comme une opportunité de stabiliser sa vie et celle de ses enfants, de provoquer des opportunités, ainsi que d'échapper à la menace des prêteurs sur gage et du crime. Pour les migrants roms d'Europe occidentale, il s'agit dans de nombreux cas d'un phare qui donne une direction aux stratégies de base de l'ensemble du ménage. Pour les Roms quittant des logements chers mais de mauvaise qualité sur le marché privé, le logement social représente souvent une amélioration des conditions de logement, car il y a plus de contrôles sur les règles sanitaires et de sécurité dans les bâtiments de logement public. Il est intéressant de comparer cette situation avec des études menées dans les pays d'Europe de l'Est, où le logement social ne représente pas toujours une amélioration des conditions de logement, puisque les habitats proposés aux plus pauvres et aux Roms sont souvent de moindre qualité. Cependant, globalement, dans les deux cas, le logement social apparaît comme une voie d'accession à la propriété en augmentant la capacité d'épargne des ménages. Le logement social est relativement bon marché, stable et constitue une solution sûre par rapport aux locations privées illégales ou au logement informel.



Il n'est pas facile d'être sélectionné pour accéder à un logement social. En France, en Italie et en Espagne, les Roms nous ont toujours mentionné deux caractéristiques du processus d'obtention d'un logement social : le processus est discrétionnaire et les règles ne sont pas claires; avoir des enfants à l'école et un emploi stable est primordial. Hommes et femmes considèrent les cours de langues et la formation professionnelle comme des moyens importants pour accéder plus facilement à des emplois stables avec un contrat en règle, facilitant ainsi la demande d'un logement social.

Dans tous les entretiens avec les Roms vivant dans des foyers sociaux, nous avons constaté qu'ils ont toujours accepté la première offre de logement qu'ils ont reçue : dans un cas, à Paris, une famille qui a refusé une proposition a été inscrite sur ce qu'elle considère être une « liste noire » en quelque sorte, entraînant un « négativisme » dans leur dossier de logement. Ils n'ont reçu aucune autre proposition lors des 4 ou 5 années suivantes. Dans la plupart des cas, des logements de mauvaise qualité ont été proposés dans des quartiers à faible demande (McAvay 2018).

En France, nous avons rencontré P., 28 ans, roumaine, mariée à E., deux enfants (9 et 3 ans). Elle travaille durement pour améliorer son français. Elle explique qu'elle va commencer une formation dans quelques mois, afin de perfectionner ses compétences linguistiques. Elle espère avoir plus de chance de trouver un emploi en maîtrisant mieux le français. Selon elle, ce sera la clé pour que les services au logement lui fassent confiance et l'aident à trouver un logement plus convenable et plus abordable. Elle vit actuellement dans une unique petite pièce d'une habitation auto-construite : après la destruction du bidonville où elle habitait, sa famille a été retenue pour faire partie d'un collectif autorisé à construire un nouveau bidonville sur un terrain communal, dans le cadre d'un accord provisoire, en attendant de trouver un logement social ou un logement abordable auprès d'organismes de bienfaisance. L'accord devait être temporaire mais P. vit dans cette petite maison qu'elle a construite elle-même depuis neuf ans. Ce qui est intéressant dans son cas est que son mari a déjà un contrat de travail et un bon salaire, mais elle veut un appartement plus grand, car elle veut que ses parents âgés vivent avec eux. Plutôt que de demander un appartement pour une famille de quatre, elle a déposé une demande pour une famille de 6, deux couples et deux enfants, car il n'est pas question pour elle de « délaisser ses parents ». Elle pense qu'avec son travail et une meilleure maîtrise de la langue française, elle aura de meilleures chances d'obtenir un appartement plus grand.

---

### Centres d'hébergement d'urgence

À Milan, à Paris, et dans une moindre mesure à Barcelone, les autorités locales ont organisé des abris temporaires pour les personnes souffrant de privation extrême de logement. Des lits sont proposés dans ces centres après une expulsion, ou en cas d'incendie ou de destruction d'un bidonville. Dans certains cas, il est également possible d'y avoir accès suite à des conditions climatiques extrêmes, ou après la naissance d'un enfant. Ces refuges ont des dispositifs différents, proposant soit des logements temporaires pour les femmes uniquement (et leurs enfants), soit pour l'ensemble du foyer. Il existe quelques abris destinés spécifiquement aux hommes, mais nous avons trouvé que peu de preuves de la présence d'hommes roms ayant été dans de tels logements. L'hébergement temporaire via les



services d'urgence peut être organisé sous forme de quelques nuits à l'hôtel (notamment dans le cas parisien), ou d'accueil dans certaines structures d'hébergement temporaire, comme les « villages d'insertion » en France. À Milan, il existe des foyers spécifiquement dédiés à l'hébergement d'urgence pour les Roms. Toutes ces options d'hébergement offrent des conditions de vie inférieures aux normes. Parfois, des centres d'hébergement d'urgence pour migrants peuvent également proposer des chambres disponibles à certaines familles ou individus roms. Les abris d'urgence sont prévus comme des solutions temporaires, afin d'empêcher aux gens de vivre dans la rue ou dans des endroits dangereux. Ils sont organisés avec du personnel sur place afin d'apporter un accompagnement social, particulièrement axé sur l'emploi et facilitant l'accès à un logement stable. Cependant, la présence et la disponibilité de ce personnel varient considérablement d'un endroit à l'autre.

Les personnes que nous avons interrogées ont des sentiments mitigés à l'égard de ces dispositions d'aide sociale. Elles voient les refuges comme une solution positive pour résoudre rapidement le sans-abrisme. Mais les personnes interrogées ont aussi tendance à en souligner les conditions de vie très difficiles. De multiples exemples reviennent dans les critiques formulées à l'encontre de ces refuges : espaces surpeuplés, manque d'intimité, tensions fréquentes entre les résidents, interdiction de recevoir des invités, emplacement éloignée contrôle excessif, dans de nombreux cas l'absence de cuisines dédiées à chaque foyer voire de cuisines communes partagées, faibles opportunités de formation professionnelle.

Les problèmes d'insécurité et de tension entre les générations sont également présents dans les logements publics d'hébergement temporaire. En 2013, B.Z., un homme de 33 ans avec 4 enfants, est entré avec sa famille dans un centre d'urgence sociale à Milan, puis a déménagé au centre d'accueil temporaire de via Sacile et plus tard au centre d'autonomie du logement de via Novara. Il a été confronté à la coexistence forcée avec d'autres familles dans ces centres, ce qui a causé des conflits entre les habitants et des difficultés pour l'éducation de ses enfants qui n'avaient pas d'espace privé pour faire leurs devoirs et reproduisaient des modèles comportementaux qu'il considérait comme mauvais. Pour cette raison, en 2017, il a décidé de quitter le centre et de squatter une maison. Il nous a confié que maintenant il se sentait de mieux en mieux. Il a souligné que c'est un autre mode de vie : ici ils ne se disputent pas avec les voisins car chacun a son propre espace, les enfants ont un endroit pour étudier et ils sont propres lorsqu'ils partent à l'école; il a également le sentiment que depuis qu'il a quitté le centre, il a pris plus de contrôle sur l'éducation de ses enfants.

E., 28 ans, mariée, deux enfants (3 et 8 ans) vivait dans des bidonvilles à Ivry (France), ainsi que dans des squats. Elle était résidente temporaire au CHUM d'Ivry, le centre d'hébergement d'urgence pour migrants. Pendant trois ans, elle a partagé une pièce unique avec son mari et ses enfants. Elle est très critique sur les conditions de vie. Chargée de faire la cuisine, il lui était très difficile d'organiser les repas de sa famille sans cuisine ni même réfrigérateur. De plus, elle se sentait injustement traitée par l'association gestionnaire : elle se sentait sous surveillance et était traitée avec méfiance. Elle ne se sentait ni encouragée ni soutenue par les travailleurs sociaux, ni dans la possibilité de pouvoir partager ses doléances avec eux. Lors du confinement du covid-19 au printemps 2020, la



situation est devenue encore plus difficile, car les résidents n'étaient autorisés à quitter le bâtiment du CHUM qu'une fois par jour et étaient invités à rester dans leur chambre. Mais les trois années dans ces conditions très difficiles ont eu une issue positive, car fin 2020, E. et sa famille se sont vu proposer un logement social à Ivry, par l'intermédiaire des services sociaux municipaux (en collaboration avec l'association gestionnaire du CHUM). Elle est maintenant ravie d'avoir sa propre habitation, plus d'espace et sa propre cuisine.

Les conditions de vie des ménages vivant dans des chambres d'hôtel louées par les services sociaux sont encore plus extrêmes, et plus discrétionnaires. Parfois les ménages doivent changer d'hôtel tous les 2 ou 3 jours, parfois toutes les deux semaines, dans certains cas ils peuvent rester plus longtemps. A. P. est une femme âgée de 40 ans, séparée, mère de 5 enfants, née en Moldavie. Elle est en France depuis 2002 et vit dans un logement social depuis 2019. Avant de disposer de son appartement actuel, elle vivait entre les squats et les hôtels sociaux. Elle se souvient d'un à Paris, dans le 20e arrondissement, avec des cafards, sans eau chaude, et loin de l'école des enfants. Mais une fois la chambre de cet hôtel proposée, il aurait été impossible de dire non : il n'y a pas d'alternative, même si vous expliquez que vos enfants sont inscrits dans un autre académie. Les hôtels sont requis par les services sociaux dans toute la région métropolitaine, et chaque fois qu'elle devait changer d'hôtel, elle pouvait se retrouver à plus d'une heure de trajet en transport en commun. Il était très difficile pour ses enfants de rester dans la même garderie/école. Lorsqu'ils ont quitté une chambre offerte par l'Ordre de Malte, essayant de trouver une solution de logement plus proche de leur réseau social, mention en était faite dans le dossier familial, rendant plus difficile le retour dans le circuit des hôtels d'urgence. Elle a finalement réintégré le circuit des hôtels sociaux après avoir vécu dans un bidonville du 19e arrondissement. Cette condition de vie, et l'expulsion imminente de son habitat illégal, ont reconnecté A.P. à l'association sociale. Après la destruction du bidonville, la famille a été logée dans un nouvel hôtel social, et vit dès lors de multiples déplacements d'un département à l'autre de la grande région parisienne (93, 77, 95). Au cours des années suivantes, elle a déménagé plusieurs fois, vivant dans de nombreux hôtels sociaux différents, ainsi que chez des amis. Parfois, ils ne disposaient que de quelques jours dans un hôtel, d'autres fois, de quelques mois. La famille n'a pu qu'accepter les règles : il est risqué de se plaindre, car certaines familles peinent même à joindre les services d'hébergement d'urgence, guettant leur téléphone dans l'espoir d'un lit chaud. Une fois que vous faites partie de ce système, il est risqué d'en sortir. A.P. a donné naissance à deux enfants au cours de cette période. Bien que les services d'hébergement d'urgence soient censés être temporaires et mettre les résidents en contact avec les services sociaux afin de les aider face aux problèmes administratifs et sociaux, A.P n'a jamais été mise en contact avec le moindre des assistants sociaux.

---

### “Les camps de Roms”



Par ailleurs, certaines personnes et familles que nous avons rencontrées vivent dans des hébergements publics spécialement destinés aux Roms, à Milan et à Paris. Nous avons affaire là à des formes extrêmes de micro-ségrégation, non pas à l'échelle du quartier mais à une échelle inférieure : dans certains cas, ces abris sont assez fermés à la vue du public, avec des gardes et des barrières les rendant impénétrables (Maestri et Vitale 2017), produisant des effets similaires à ceux d'un ghetto standard caractérisé par une marginalité avancée (Aguilera et Vitale 2015).

En Italie, ces « camps roms » ont été largement décrits comme des structures institutionnelles à part entière, avec des échanges limités entre l'intérieur et l'extérieur. A Milan, B., une femme âgée de 55 ans, vit depuis 20 ans avec son mari et sa fille dans un soi-disant « camp rom », une zone autorisée par la municipalité où vivent uniquement des familles et des individus roms. Elle habite un mobil-home qu'ils viennent d'acheter grâce à la pension d'invalidité de son mari, pour remplacer le conténaire miteux qu'ils possédaient depuis de nombreuses années. Ses deux enfants adultes vivent dans deux caravanes séparées et adjacentes. Elle aimerait louer un logement mais n'a pas assez d'argent. Il y a quelques années, elle a tenté de faire une demande de logement social, mais n'a jamais été contactée par les services publics. Elle exprime son intention de postuler à nouveau, mais elle a peu confiance en la possibilité d'obtenir un logement. Elle se sent coincée et considère que le soutien reçu de l'administration en matière sociale et de logement est insuffisante. Lors de l'entretien, elle confie qu'elle pense avoir souffert de formes de racisme dans le passé de la part d'un des travailleurs sociaux de la municipalité, qui a refusé de l'aider, elle et sa famille. Elle juge insuffisantes les prestations offertes pour subvenir aux besoins de sa famille et de son mari handicapé. Elle a reçu de l'aide du secteur privé, mais seulement sporadiquement. Elle se sent isolée, seule, sans relations ni opportunités de dialogue.

Les entretiens menés à Milan par des travailleurs sociaux donnent une représentation des « camps roms » assez commune : il est très difficile de les quitter pour des logements sociaux. Des recherches antérieures ont montré que dans ces installations, les prétentions des habitants se plient rapidement à la réalité, et que la stigmatisation territoriale est très élevée, affectant durablement les réelles opportunités d'accéder à un logement abordable (Manzoni 2016). Madame G. a 42 ans, elle a 6 enfants et habite dans une zone autorisée par la commune depuis 1986. Elle habite actuellement dans un conténaire légèrement séparé des autres logements. Dans les environs, il y a plusieurs de ses proches : sa mère, son père, ses oncles et ses cousins. G. est au chômage, tandis que son mari a un emploi précaire. En 1998, elle a demandé un logement social, mais à ce jour elle n'a jamais reçu d'offre. En tant que citoyenne italienne, elle perçoit le revenu minimum d'insertion. Elle ne s'est jamais sentie soutenue, même par des organisations privées à but non lucratif. En 2001, après la naissance de son deuxième enfant, elle a décidé d'occuper illégalement un appartement social à Viale Molise, et elle y a vécu pendant 8 ans. En 2009, elle a été expulsée et forcée de retourner au « camp rom » avec sa famille. Squatter n'était pas un tremplin pour elle, comme elle aurait pu l'espérer. Selon G., plusieurs personnes du camp ont demandé un logement social, mais personne ne l'a obtenu. La seule exception a été une famille avec une personne handicapée, et ils ont pu obtenir la reconnaissance de leurs besoins en fonction de cette autre catégorie de bénéficiaires de logements sociaux.



Le problème est accentué lorsque les Roms vivant dans les camps travaillent également dans le même endroit, réduisant drastiquement la recul entre le travail et la vie domestique, comme dans les 'institutions totales' sur lesquelles Goffman a beaucoup écrit (Associazione 21 luglio 2020 ; Goffman 1961). C'est le cas d'un homme né à Milan en 1992 et vivant actuellement dans un camp autorisé de la ville de Milan, dans une caravane. Ses parents vivent dans une maison en briques dans le même camp, mais il décide, à l'âge de 15 ans, de vivre séparément de la cellule familiale. T. a toujours vécu à Milan et habitait dans le quartier de Quarto Oggiaro avec sa famille, jusqu'à l'âge de 6 ans. Quarto Oggiaro est un quartier particulièrement pauvre de la ville, où le niveau de ségrégation résidentielle est le plus élevé, ainsi que le taux de criminalité (Torri et Vitale 2008). En 2000, il déménage avec sa famille dans un camp autorisé. Bien qu'il connaisse les possibilités de logements sociaux dans la ville, il n'a jamais postulé, et il insiste sur le fait que personne ne lui a jamais fait de proposition. Il a toujours vécu dans la même caravane et n'a jamais examiné de possibilités différentes. Il estime que la vie à l'intérieur du camp rom est fatigante, car c'est un monde clos, souvent conflictuel : « *un quotidien monotone sans stimuli qui provoque des tensions dans les relations entre les habitants* ».





Dans cette deuxième partie, nous tendons à comprendre les expériences de discrimination des Roms et leurs sentiments à l'égard des institutions locales et des agents immobiliers. Notre modèle de recherche ne peut pas prouver l'existence de discriminations objectives directes ou indirectes en matière de logement. Mais les entretiens qualitatifs sont une méthode fructueuse pour comprendre la perception de la discrimination par les Roms et leur réaction face à un traitement perçu comme injuste.

Selon sa définition la plus simple, la discrimination raciale fait référence à un traitement inégal de personnes ou de groupes sur la base de leur race ou de leur origine ethnique (Pager et Shepherd, 2008, p. 182). La documentation actuelle sur la ségrégation en matière de logement a tendance à se concentrer sur la manière dont les contraintes structurelles façonnent les conditions de logement des minorités ethniques (McAvay et Safi 2018). Nous avons maintenant la preuve dans de nombreux pays que les agents immobiliers, les propriétaires privés et même le secteur du logement public effectuent largement un profilage racial dans les attributions de logement (Bourgeois 2018). Selon Marco Oberti (2008, p. 67), le concept de discrimination renvoie à « un processus intentionnel de traitement différencié et défavorable d'un individu ou d'un groupe en fonction d'une ou plusieurs caractéristiques. L'intention de ce traitement défavorable est ressentie telle quelle par les personnes qui en sont affectées ». Cette précision conceptuelle est très importante et cohérente avec notre mode de recherche. Notre étude a été conduite afin de révéler la perception subjective d'un individu d'une « situation » considérée comme discriminatoire. Prendre en compte cette dimension subjective profonde implique de reconnaître que c'est « la ségrégation urbaine dans les quartiers les plus défavorisés qui produit une imbrication de tous ces facteurs et peut amplifier la discrimination ». Pour des raisons d'extrême ségrégation ethnique, dans les quartiers où l'organisation sociale des biens, services et infrastructures collectifs (école, logements sociaux, services de recherche d'emploi, services publics, transports en commun, services de santé et d'urgence, etc.) structure les objectifs possibles, on observe une stigmatisation intrinsèque des Roms (l'association de certains comportements déviants des individus vis-à-vis des Roms comme une unité catégorielle). Les Roms réagissent à cette inégalité de traitement et à cette stigmatisation globale, et se sentent discriminés, soulignant ainsi l'intentionnalité du traitement défavorable qu'ils subissent.

À Milan, G., une femme de 30 ans, mariée et mère de 3 enfants, qui vit dans un logement social, se sent discriminée. Elle a estimé qu'il était difficile de trouver un logement non pas à cause de ses revenus ou de sa nationalité, mais parce qu'elle est perçue comme une gitane : « dès que vous prononcez votre nom, vous n'êtes pas bien reçu ». Elle nous explique qu'à l'école, ses enfants avaient honte de parler de leurs parents, et qu'il suffisait de dire qu'elle était Roumaine pour être aussitôt catalogués de « Roms ». D'autres enfants évitaient de jouer avec les siens lors des fêtes de l'école, ce qui est une grande souffrance pour elle. C'est un point important, car nous savons que les effets de la discrimination passée, en particulier tels que représentés par des formes contemporaines de ségrégation sociale, sont susceptibles de persister dans le futur, même en l'absence de discrimination continue (voir Bowles et al. 2007, Lundberg et Startz 1998).

B.A, 36 ans, vit dans un logement social et cherche à acheter un appartement. Il estime que « *vivre dans un camp n'est pas agréable, et n'est pas vu d'un bon oeil. Vous êtes considéré comme un*



*mendiant et un voleur, et pour cela vous êtes jugé et discriminé. Par exemple, lorsque vous cherchez un emploi* ». Il affirme que pour cette raison, il lui est arrivé au moins une fois de se voir refuser une opportunité d'emploi en raison de suppositions faites à son sujet. Et il pense que cette même discrimination existe également lors de la recherche d'un logement à acheter ou à louer.

Certaines « situations » de logement ont un impact direct sur la perception de la discrimination. D., une femme de 40 ans avec 6 enfants vivant à Milan, affirme que lorsqu'elle était sans abri, vivant à la rue, elle s'est sentie stigmatisée comme « gitane », et que cette catégorisation de « gitane » reposait sur ses conditions de vie plutôt que sur ses traits physiques. En fait, lorsqu'elle vivait dans une habitation ou dans un abri temporaire, elle ne subissait plus ce niveau élevé de discrimination. De la même manière, on peut dire qu'en Hongrie, la majorité des personnes interrogées n'ont signalé aucune discrimination à leur rencontre, car elles vivent dans des villages roms extrêmement ségrégués, et elles ne sortent de leurs villages ou quartiers ethniques de résidence que dans les cas les plus nécessaires.

A. souligne la dimension politique des mobilisations racistes contre les Roms dans les logements sociaux. Il a rappelé aux enquêteurs des épisodes de racisme rapportés par l'actualité, concernant des familles roms bénéficiant d'appartements publics, rejetées par des foules d'extrême droite à Rome en 2019 et 2020 (Froio, et al. 2020). C'est un point important, car il montre la diffusion trans-locale de mobilisations discriminatoires contre l'inclusion des Roms dans les programmes publics de logements abordables. Là où les images spectaculaires de discriminations racistes peuvent déclencher des manifestations d'indignation, voire de solidarité concrète, nous ne devons pas sous-estimer l'impact qu'elles ont sur les autres Roms : ces événements produisent des sentiments de peur et d'angoisse profonde, qui conduisent parfois à se retirer de l'espace public, à se protéger, à réduire les espérances mais aussi les exigences, à renforcer un profil bas et une stratégie d'invisibilité.

À Barcelone, un Rom de 37 ans né au Portugal, marié et père de 2 enfants, qui vit dans un appartement à La Mina, a confié qu'il s'était senti discriminé dans sa recherche d'appartement. Il a raconté à l'équipe de recherche un cas particulier où une propriétaire ne voulait pas lui vendre l'appartement parce qu'il était Rom. Un autre homme, âgé de 27 ans, a déclaré qu'en termes de discrimination, il considérait que vivre à La Mina était un exemple évident de discrimination institutionnelle : « *si vous allez à l'école à La Mina, vos études ont moins de valeur qu'ailleurs. Ou bien vous ne pouvez pas mettre que vous êtes de La Mina sur le curriculum vitae car ils vous rejettent directement* ». En termes de discrimination territoriale, il a estimé que la connexion entre La Mina et le reste de Barcelone s'était un peu améliorée, mais qu'au début il n'y avait aucune liaison, signe clair de discrimination. Il considère également qu'être Rom rend plus difficile la recherche d'un logement. Il a vu des annonces pour la vente ou la location d'un appartement où il est écrit « Gitans/Roms (gitanos s'abstenir) ». Son témoignage illustre la nécessité de liens entre les secteurs et montre comment les effets croisés de la discrimination ethnique et territoriale peuvent également avoir des conséquences à long terme, l'impact cumulatif de la discrimination amplifiant les impacts initiaux..



En Hongrie, où le sentiment d'être discriminé est moins présent, la recherche d'un logement est un moment particulièrement difficile, où de nombreux Roms perçoivent une forte discrimination. Tout au long de sa vie, A. s'est très rarement sentie discriminée en raison de son origine rom. Cependant, lorsqu'il s'agissait d'acheter une maison, elle a noté que si elle avait voulu acheter une propriété dans le centre-ville de Miskolc, elle aurait senti que ses habitants n'étaient pas satisfaits de son arrivée. C'est pourquoi elle a préféré rester dans un quartier avec un taux élevé de logements roms. Dans sa résidence actuelle ou ancienne, ce n'était pas un problème car il y avait déjà un plus grand nombre de familles roms vivant dans le quartier.

La discrimination peut être motivée par des préjugés, des stéréotypes ou du racisme et elle ne présume pas d'une cause sous-jacente unique. Pour mieux comprendre les expériences de discrimination au logement que vivent les Roms à Miskolc, considérons les observations exprimées par M.. Elle vit dans un appartement avec son conjoint et son enfant depuis août 2019. M. a un baccalauréat et une formation financière; son compagnon était auparavant entrepreneur en construction et travaille actuellement comme surveillant dans une prison pour mineurs. À Miskolc, le processus pour trouver un appartement était très long et difficile. Ils ont visité au moins dix appartements et n'ont jamais été ouvertement rejetés en raison de leur origine rom, mais ils n'ont jamais été rappelés par les propriétaires après leurs visites. La manière dont les personnes se comportent est une caractéristique clé de la discrimination : même dans le refus implicite lors des possibilités de louer un logement, le « non » répété sans raison claire a contribué au sentiment d'un traitement injuste.

En Roumanie, une femme de 38 ans, du comté de Mures, se sent souvent discriminée parce qu'elle est Rom. Elle explique qu'elle voit souvent des gens regarder son teint et la juger d'après celui-ci. Elle pense cependant qu'il y a des gens qui ne se soucient pas de la couleur de la peau et qui offrent leur aide quand vous en avez besoin. Mais elle a accumulé plus d'expériences négatives que positives. Ce simple modèle de discrimination perçue est important, diffus et a ses propres conséquences, car ceux qui le vivent à des niveaux plus élevés sont plus susceptibles d'en ressentir des conséquences négatives sur leur santé mentale en termes d'anxiété ou de dépression, ainsi que d'avoir des aspirations plus limitées, et de se méfier des personnes appartenant à un autre groupe ethnique.

Même si nous avons insisté sur les expériences que partagent les Roms concernant le traitement défavorable persistant dans la recherche d'un logement (à la fois pour la location et la vente), la discrimination en matière de logement ne se limite pas au niveau de l'achat ou du contrat de location : ce qui en ressort est une vaste gamme d'actions et d'inactions discriminatoires, où ce qui n'est pas fait est aussi important que ce qui est fait. Nos interlocuteurs parlent de leurs propriétaires qui *n'assurent pas* un entretien adéquat des logements ou font référence au harcèlement ou aux menaces physiques de la part des gestionnaires ou des voisins. Parfois, ils remarquent que les réglementations résidentielles sont tout particulièrement appliquées dans leur cas, et non dans celui des autres.

De nombreux épisodes de discrimination vécue sont des moments d'absence - quand rien ne se passe. Un exemple typique est que de nombreux Roms se sentent discriminés lorsqu'ils demandent une aide financière aux services sociaux, ou une formation profes-



sionnelle, ou toute autre demande et qu'aucune n'est satisfaite. Les Roms nous ont dit que lorsqu'ils se sentent ignorés, ils pensent qu'ils sont mis à l'écart parce qu'ils sont Roms. En général, les critères de sélection et les règles pour être admis dans les programmes de logements sociaux ne sont pas clairs. Il y a un manque de transparence et de responsabilité de la part des autorités publiques. E., 30 ans, marié et père d'un garçon (8 ans), nous a confié dès le début de l'entretien qu'il avait « tout essayé ». Il vit actuellement dans un bidonville en France, dans une ville de l'agglomération parisienne, avec une demande de logement social en cours, déposée il y a trois ans auprès des bureaux de la municipalité. Il travaille actuellement dans des services de livraison, avec un contrat stable. Il a essayé de trouver un logement par le biais d'annonces privées. Il appelle, envoie tous les renseignements, mais n'est jamais rappelé. Les démarches n'aboutissent pas. La situation est d'autant plus douloureuse qu'il ne sait pas quoi faire pour aller de l'avant. Ce qu'il recherche, c'est augmenter ses chances d'obtenir une habitation sur le marché locatif privé ou par un organisme de logement social. Cependant, les critères de sélection ne sont pas faciles à comprendre ni à remplir. La sélection défavorable n'est jamais motivée, n'apportant ainsi aucune piste pour améliorer son dossier. Cette forme d'incertitude cognitive radicale mêlée au sentiment d'exclusion pour des raisons ethniques, produit un véritable sentiment d'impuissance : un ensemble de perspectives négatives, un certain pessimisme quant aux possibilités de réussite, une dissonance entre son pouvoir d'achat et la stigmatisation raciste qui crée un obstacle à l'accès aux opportunités. Alors les gens se demandent à la fois pourquoi ils ne disposent pas de logement social, quelles sont les règles et qu'est-ce qui prime ? « *Pourquoi certaines familles sont-elles reconnues et d'autres pas ?* » ; « *Pourquoi ma candidature a-t-elle été acceptée cette fois-ci et non il y a deux ans ? Qu'est ce qui a changé ?* ». Plus encore que la teneur des critères de mérite dans la sélection des bénéficiaires, c'est leur opacité et leur difficile décodage qui suscitent un sentiment de discrimination et un sentiment de fatalisme.

Face à une situation si douloureuse, si confuse, si grave, il est frappant de constater que peu de services sociaux ont une approche claire pour communiquer et expliquer les règles. De nombreuses incompréhensions entre les travailleurs sociaux et les ménages roms au sujet de la garde des enfants, des abris et de ce qui est perçu par les Roms comme des menaces de retirer leurs enfants sont liées à ce problème d'opacité et de manque de lisibilité des procédures, règles et critères d'évaluation. De même, il est difficile pour certaines familles d'appréhender les réglementations de certaines institutions sociales, et quelles sont les possibilités lorsqu'on peut bénéficier de mesures particulières. Il leur manque un système d'information clair sur les mesures positives et négatives (Vitale 2010).

L'attribution des logements sociaux « repose sur des règles locales qui visent à affecter le « bon » candidat à la « bonne » place » (Morel Journal & Sala Pala, 2011), elle « implique donc une qualification à la fois des clients et des bâtiments » (Bourgeois 2018 ). Les commissions de sélection et les fonctionnaires de terrain chargés de filtrer et de sélectionner les demandeurs de logement sont attentifs à différents facteurs, liés aux requérants, aux appartements disponibles, aux priorités politiques à court et à long terme. Les règles locales utilisées pour sélectionner le « bon » candidat sont liées à sa garantie de revenu stable, à sa capacité à occuper le logement et à s'y intégrer. Parfois, ces règles ne sont pas transparentes, au contraire plutôt opaques : les « règles en usage » ne sont pas com-



muniquées aux candidats et clients potentiels, même si les travailleurs sociaux sont en mesure d'identifier des occurrences régulières dans le processus de sélection. Comme l'écrit la sociologue française Marine Bourgeois (2018) : « les procédures sont façonnées par des règles d'organisation au niveau méso, et renforcées dans leurs effets par la formation, les routines et les catégorisations collectives au niveau micro. Ensuite, la décentralisation et l'individualisation des politiques publiques ne signifie pas nécessairement un traitement au cas par cas et une différenciation locale ».

En vérité, nos interlocuteurs disent que les travailleurs sociaux essaient parfois de rendre les critères de sélection lisibles et de partager avec les familles quelques indications générales. En France, par exemple, certaines « règles » pour être considéré comme un candidat sérieux seraient de résider depuis plusieurs années sur la commune, d'y scolariser ses enfants et de faire partie du marché du travail légal. Cependant les assistants sociaux souligneront également que le logement est un droit subjectif qui peut être appliqué et défendu indépendamment de la situation professionnelle ou des revenus. Les familles sans revenus stables ont également droit à un logement social. Au final, ce qui manque, c'est une pédagogie claire pour expliquer les procédures administratives essentielles. Les Roms que nous avons interrogés déclarent qu'ils aimeraient être plus familiers des règlements.

Voici le cas de L., 42 ans, mariée et mère de trois enfants (19 à 11 ans), vivant à Montreuil (banlieue parisienne) dans une HLM. Elle est de nationalité roumaine et a été récemment élue conseillère municipale. Son histoire est très intéressante : elle vivait dans un bidonville, et après la destruction de ce campement, tous les habitants se sont impliqués dans un programme très réussi de logements transitoires, où près de 9 familles sur 10 concernées ont trouvé un logement permanent (Olivera 2016 ). Le programme de logement provisoire était basé sur la reconnaissance des compétences et des capacités des habitants et nécessitait de nombreux canaux de communication entre les assistants sociaux, les autorités locales et les résidents roms. Le programme a été structuré avec une attention minutieuse concernant la transparence des règles des secteurs de l'immobilier, du logement social et des locations privées. C'était une véritable école de démocratie et de responsabilisation individuelle : du fait d'être à la fois bénéficiaire et de faire partie de l'équipe de ce programme, L. connaît très bien les rouages du logement temporaire et social. Elle est engagée dans la politique locale et a été élue conseillère municipale, tout en faisant du bénévolat pour aider d'autres familles roms de Montreuil qui peinent toujours à trouver un logement stable.

---

### La relation avec le système bancaire formel

Parmi tous nos entretiens, les Roms vivant à Barcelone sont ceux qui ont le meilleur rapport avec le système bancaire. Un Rom de 30 ans, marié et père de 2 enfants, vivant actuellement dans un appartement à La Mina le dit simplement : « *La relation avec la banque est bonne* ». Il n'a pas eu de problèmes lorsqu'il a voulu obtenir des prêts. À Barcelone, le problème principal semble être « catégorisé », c'est-à-dire le fait que pour avoir accès à un



prêt hypothécaire, un certain montant d'épargne est requis (environ 10 %). Bien que cette règle des 10 % s'applique à tout le monde et ne soit pas spécifique aux Roms, les organisations roms de Barcelone soulignent qu'ils doivent souvent demander plusieurs autres prêts afin de proposer ces 10 %. Les banques font pression sur les familles pour qu'elles présentent cette épargne, que de nombreuses familles roms n'ont pas à moins qu'elles ne reçoivent l'aide d'autres membres de leur réseau. Dans les entretiens, les Roms peuvent être critiques envers les banques en termes d'inégalités concernant le système hypothécaire et de son ouverture partielle, mais ils ne se sentent pas discriminés par le système bancaire de Barcelone. Une femme rom de 30 ans, séparée, avec un enfant, mais vivant avec son nouveau conjoint et ses 3 enfants, vient d'acheter un appartement à Badia del Vallès, car les appartements sont beaucoup moins chers dans ce quartier. L'appartement de 86 m<sup>2</sup> dispose de 3 chambres, une salle de bain, une cuisine et une salle à manger. Il est bien situé, car il est proche des centres commerciaux et des lieux de divertissement. Ses difficultés à obtenir le prêt hypothécaire étaient liées au fait que la banque lui a apporté 90 % de la valeur de l'appartement, et elle a dû faire la demande de plusieurs prêts pour couvrir les 10 % restants. Cela n'a pas été facile : même avec un emploi stable et permanent, elle admet qu'il lui était difficile d'accéder aux services de prêt, qu'elle a rencontré de nombreuses difficultés dans sa recherche d'appartement. Même si le principal problème pour elle était d'ordre économique, elle considère qu'elle a été victime d'une certaine discrimination dans la recherche de l'appartement, mais pas dans ses relations avec la banque.

Un homme de 37 ans né au Portugal, marié et père de 2 enfants, s'est montré plus critique vis-à-vis des relations avec les banques et les hypothèques privées. Il vit dans un appartement à La Mina avec sa femme et ses enfants. Le processus de recherche d'un appartement n'a pas été facile du tout. Lui et sa femme travaillaient tous les deux, mais la banque a ajouté de nombreux obstacles et difficultés pour leur accorder un prêt hypothécaire. Pour surmonter cette situation, il a dû demander de l'aide à sa famille, notamment à son beau-père, qui a dû mettre son appartement en garantie pour que le couple puisse avoir accès à un crédit immobilier. Et il est parvenu à acheter l'appartement mais à un prix bien supérieur à celui du marché (120 mille euros, alors que sa valeur actuelle ne dépasse pas les 70 mille). Il a actuellement une hypothèque élevée, de plus de 500 euros par mois, qu'il est très difficile à rembourser si un seul d'entre eux travaille. Malheureusement, c'est la situation dans laquelle il se trouve actuellement. L'interviewé nous a parlé d'une période durant laquelle il était au chômage et a dû demander une modification du prêt hypothécaire, afin d'obtenir une mensualité réduite. La banque ne s'y est pas opposée, mais cela a ajouté des intérêts au coût global de l'hypothèque, c'est donc une option onéreuse.

La plupart des Roms que nous avons interrogés à Milan n'ont pas de relations avec les banques privées ou du moins n'ont jamais demandé de crédit immobilier. G., vivant dans un logement social après avoir vécu dans un bidonville, pense à propos des banques "*que si vous les rejoignez vous rejoindrez le diable !*". Pendant cette conversation, G. est revenu sur le sujet des banques, expliquant que « *lorsque vous avez un salaire mensuel régulier et que vous avez vraiment besoin d'un prêt, vous pouvez contacter une banque, car vous êtes en mesure de payer les mensualités* ». Les banques sont considérées comme des institutions uniquement disponibles pour ceux qui ont un revenu régulier. Fait intéressant, B.Z., 33 ans, vivant à Milan, a dé-



claré avoir obtenu une fois un prêt de 10 000 euros auprès d'une banque en ligne, après deux refus lorsqu'il en a fait la demande en personne. Cela va de pair avec l'hypothèse que la banque en ligne pourrait être plus attentive aux dossiers et aux documents, et moins discriminatoire sur la base du profilage racial ou ethnique.

Une expérience antérieure de discrimination dans l'approbation des prêts hypothécaires dans le système bancaire privé peut entraîner une demande plus élevée de logements publics ou peut intensifier le désir de rester dans des quartiers discriminés ou des « camps roms » fortement ségrégués. F. H., 29 ans, vivant au Centre d'accueil temporaire de la via Novara (Milan), a déclaré que si elle devait emprunter de l'argent, elle le demanderait à sa belle-mère : elle ne savait pas que les banques accordaient des prêts. Elle a ajouté que de toute façon elle n'irait jamais dans des banques, car elle préférerait demander de l'aide à sa famille. Le cas de G., une femme de 42 ans vivant dans un « camp rom » avec 6 enfants, est également intéressant. Sa situation est une illustration des résultats négatifs liés au choix de société et à la dépendance à l'aide sociale. Elle a acheté un appartement dans la banlieue de Brescia aux enchères, par l'intermédiaire d'une agence de courtage, pour un montant d'environ 30 000 €. Malheureusement, elle ne disposait pas de ressources financières suffisantes pour les travaux de rénovation afin de rendre l'appartement habitable, elle n'a donc pas encore déménagé. Elle estime que même si elle a un emploi, son contrat précaire rend impossible l'obtention d'un prêt auprès d'une banque, et elle se sent donc coincée dans le « camp rom ».

À Miskolc, la maîtrise financière de la majorité des personnes interrogées est très faible. Celles qui ont un certain type de crédit ne savent pas exactement combien elles doivent, ni combien il leur reste d'échéances. La situation est similaire avec les arriérés accumulés des frais de services publics, il n'y a pas de savoir exact pour déterminer quel prestataire de service a exactement quelles dettes. La majorité des personnes interrogées n'a quasiment aucun lien avec le système bancaire, elles n'ont même jamais essayé de contracter un prêt auparavant. La plupart n'a pas ou n'a pas eu auparavant d'emploi déclaré de longue durée, n'a pas d'adresse permanente et n'a pas de biens immobiliers hypothéqués : elle n'essaie même pas d'emprunter aux banques. À Pereces, R. envisage de demander un prêt avec sa petite amie pour acheter leur propre logement, mais ils ont besoin d'au moins six mois d'emploi déclaré pour le faire. R. a trouvé un emploi après son examen professionnel mais n'a pour l'instant que deux mois d'emploi. Ils ne savent rien des aides publiques au logement (CSOK), ils ignorent à quelle aide ils pourraient s'attendre en tant que jeune couple, ou s'ils deviennent plus tard une jeune famille. Ils n'ont pas encore d'expérience directe avec les banques, et leurs connaissances et attentes concernant le fonctionnement des prêts hypothécaires ne reposent que sur des rumeurs.

Un autre exemple est celui de A. et de ses enfants (petits-enfants) à Miskolc, vivant dans un petit appartement surpeuplé. Ils n'ont pas de plan élaboré pour déménager. Ils pourraient échanger leur appartement locatif actuel (la location ne peut pas être vendue), mais il y a peu de chance que quelqu'un souhaite déménager des quartiers fréquentés de la ville vers le quartier pauvre de celle-ci. Ils ne peuvent pas demander de prêt bancaire en raison de leur statut économique, donc acheter un toit n'est pas encore une option réaliste, et ils sont bloqués. De manière générale, le point principal ici est que la discrimination sur les



marchés du logement contribue à la ségrégation résidentielle, en maintenant les personnes dans des quartiers ethniques ou, du moins, dans des quartiers défavorisés.

Nous avons toutefois trouvé un cas intéressant qui va à l'encontre de cette conclusion. E. est propriétaire d'un appartement avec une hypothèque. Cependant, sa relation avec la banque est très compliquée. Examinons son histoire en détail. E. habite l'un des logements du lotissement de 10 étages du quartier Avas de Miskolc. L'habitation de 35 m<sup>2</sup> et d'une demi-pièce est actuellement occupé par cinq personnes : E. avec trois enfants et un compagnon. E. a grandi dans un quartier isolé de Miskolc, dans le campement de Szondi, puis a vécu pendant un certain temps avec son premier mari et son enfant dans l'appartement de ses parents. E. a acheté l'appartement à Avas il y a 16 ans avec l'aide de l'État (« socpol ») et un prêt bancaire. Le prix de l'appartement était de 5,5 millions HUF, pour lequel elle a reçu une subvention de l'État de 1,2 million HUF (3 330 HUF) (« socpol » pour deux enfants). Elle ne se souvient pas exactement du montant du prêt bancaire, mais elle sait qu'elle l'a contracté pour une durée de 25 à 30 ans. Ils ont emménagé dans l'immeuble et ils ont été la première famille rom à y vivre, il n'y a eu aucun problème, ni dans le bâtiment, ni dans le quartier. E. a perdu son emploi à cause de l'épidémie, ainsi, ces derniers mois, elle a accumulé un important arriéré de factures de services publics (environ 300 000 HUF, 880 EUR) pour lequel elle a demandé de l'aide à l'association Caritas. Le revenu actuel de la famille se compose d'allocations familiales et de rente d'orphelins pour deux enfants (leur père est décédé). Les frais de chauffage de l'appartement sont de 25 à 30 000 HUF en été et de 80 à 90 000 HUF (235 EUR) en hiver. En tant que seul fournisseur de revenus, E. a constamment du mal à payer les factures et l'hypothèque. En raison du non-remboursement du prêt, son appartement a été saisi par la gestionnaire du patrimoine national et elle le leur rachète actuellement. E. ignore le montant exact, mais à sa connaissance, le prix de rachat de l'appartement est d'environ 2 millions HUF, qu'elle rembourse actuellement mensuellement (7 000 HUF). Le service d'aide sociale (géré par la municipalité), l'ONG locale et le personnel de Caritas aident la famille à régler les arriérés et le gestionnaire du patrimoine national. Comme nous l'avons dit, notre collecte de données qualitatives a une portée limitée et nous ne pouvons qu'analyser le récit et la perception des participants à notre échantillon. Nous ne pouvons pas vérifier les chiffres et les procédures précises. En même temps,, il est important de souligner ici que la concurrence et la dérégulation du secteur bancaire ont conduit à une plus grande variabilité des conditions de crédit, d'où l'appellation de « nouvelle inégalité » dans le prêt. Il ne suffit pas de se concentrer uniquement sur les taux de rejet et l'exclusion du crédit hypothécaire, il est important de se concentrer « sur les termes et conditions des prêts, en particulier si un prêt est favorable ou à risque » (Pager et Shepherd 2008, p. 190) : un « marché hypothécaire double » dans lequel les prêts de premier ordre sont accordés aux zones à revenu élevé et à majorité ethnique, tandis que les prêts à risque et les prêts prédateurs sont concentrés dans les communautés à faible revenu et minoritaires (Immergluck et Wiles, 1999).

En Roumanie, les relations avec le système bancaire ne sont pas non plus faciles, bien que plus occasionnelles que dans les villages hongrois que nous avons étudiés. La plupart des personnes interrogées se tournent vers les banques pour des prêts afin de rénover leur habitation, plus que pour des prêts hypothécaires pour en acheter de nouvelles. C'est le cas d'une femme de 32 ans, vivant à Orkő avec son conjoint et ses deux enfants dans le



studio que son conjoint a hérité de ses parents. Ils veulent une autre pièce et une salle de bain. Mais ils ont déjà obtenu un prêt pour faire de petits travaux d'intérieur, et ils paient encore 500 lei par mois, ils ne peuvent donc plus demander à la banque un prêt supplémentaire. Un autre homme de Mures a rapporté une situation similaire : pour sa famille, il a acheté une télévision avec des paiements mensuels, mais après avoir perdu ses revenus, il n'a pas pu effectuer les paiements. La somme n'ayant pas été remboursée, il n'a pas pu contracter d'emprunt auprès de la banque lorsqu'il a souhaité agrandir sa maison.

Globalement, en Roumanie, lorsqu'un ménage commence à rénover et à améliorer son logement, il demande si possible un prêt bancaire. Dans de nombreux cas, le prêt est accordé. Le type de prêt pour l'agrandissement de l'habitat est remboursé à court terme, entre 3 et 5 ans. D'après ce que nous avons entendu, les rénovations les plus courantes consistent à construire de nouvelles chambres, une salle de bain et une cuisine. Cependant, ceux qui n'ont pas d'emploi stable déclarent qu'ils ne peuvent pas demander de l'aide aux banques alors que vivant dans la précarité. Ils doivent demander un soutien financier à leur famille ou même à leurs voisins (pour une description quantitative du soutien économique informel chez les Roms vivant à Paris, voir Vacca, et al. 2021).

Autrement dit, ethnicité et précarité interagissent dans le ressenti de la discrimination. Mais on peut aller encore plus loin avec un raisonnement intersectionnel. À Milan, une femme de 31 ans nous a confié que sa relation avec le système bancaire était quasiment impossible, non seulement parce qu'elle est pauvre, roumaine, romni, et une femme, mais aussi parce qu'elle a cinq enfants. Les banques, mais également les agences immobilières, la traitent différemment. Elle pense que pour elle, le seul moyen d'obtenir une habitation est d'économiser de l'argent et de l'acheter sans intermédiaires.

Le lien entre les banques et l'amélioration des conditions de logement n'est pas seulement direct, via des hypothèques pour l'achat d'un nouvel appartement ou des prêts pour rénover et agrandir une maison. Dans certains cas, à Paris, nous avons écouté des Roms à la recherche de prêts pour acheter des meubles ou du matériel de travail (comme un camion de livraison). Dans ce dernier cas, l'achat d'un camion est une voie indirecte vers de meilleures conditions de logement : il s'agit de régulariser leurs conditions de travail, puis de pouvoir demander un logement social.

---

## La ségrégation résidentielle

Comme nous l'avons dit au début de cette partie, les conditions de logement des Roms ne sont pas seulement liées à l'état matériel de leur maison, mais aussi à des facteurs environnementaux de l'endroit où ils vivent. Certains Roms que nous avons interrogés habitent des quartiers populaires ordinaires. Mais beaucoup d'autres vivent dans des quartiers ethniques très ségrégués, en Hongrie, en Roumanie et dans une moindre mesure en Espagne. Dans nos entretiens, nous avons entendu parler de nombreux facteurs structurels liés à l'appartenance ethnique qui facilitent ou entravent les opportunités résidentielles des Roms. Même si dans cette section nous ne ferons que souligner comment les Roms perçoivent la ségrégation résidentielle, dans la partie suivante nous verrons que la dis-



crimination directe et indirecte par diverses institutions renforce la ségrégation résidentielle (McAvay 2018) en canalisant la demande de logement des Roms vers des biens de moindre valeur sur les marchés immobiliers et ce dans les quartiers moins recherchés. Par exemple, dans les villes hongroises, nos entretiens démontrent qu'il est presque impossible de « sortir » des zones de ségrégation. Les familles roms les plus pauvres n'ont qu'une option si elles doivent déménager : se déplacer d'un quartier rom à un autre, et les chances d'accéder à de meilleures conditions de logement en ville sont minimales. Concernant ces quartiers très ségrégués, les gens nous ont confié reconnaître à quel point la concentration de la pauvreté est associée à des taux élevés de criminalité violente, de troubles, donc de peur et d'isolement social.

Il convient également de préciser que dans les cas de Paris, Milan et Barcelone, l'essentiel ce n'est pas la pauvreté qui s'est beaucoup plus intensifiée au cours des quatre dernières décennies, mais la richesse. Comme Douglas S. Massey (2020) l'a remarqué, les concentrations de richesse ont tendance à augmenter dans les zones métropolitaines post-industrielles fortement urbanisées avec un taux élevé de propriété, comprenant une élite innovante et créative et une concentration de salariés dans la finance et l'assurance.

Dans la banlieue de Barcelone, dans le quartier de La Mina, un Rom de 24 ans, marié, père d'une fille, nous confie qu'il ne se sent pas en sécurité. Son père a des problèmes d'électricité à cause des branchements illégaux que certains voisins ont installé. Il y habite parce que le logement est bon marché, car personne ne veut vivre dans ce quartier à cause de l'image et des stéréotypes liés à la stigmatisation territoriale, et seules les personnes qui ont grandi dans le quartier sont celles qui y achètent des appartements. Il se sent forcé d'y vivre à cause de la pression économique: « même si je n'aime pas le quartier, c'est la seule solution que nous ayons pour avoir notre propre maison ». La même chose est rapportée par une femme rom, mariée et mère de 3 enfants, qui vit également à La Mina, mais dans un appartement dont elle est propriétaire. Elle aimerait déménager dans un autre quartier car elle considère que La Mina n'est pas un bon endroit pour ses enfants. Elle mentionne qu'elle vit à La Mina depuis 40 ans et que « *même si au début le quartier n'avait pas d'écoles, de services sociaux, de centres de santé, etc... la situation dans le quartier est pire maintenant qu'il y a 40 ans !* ».

Cependant, les quartiers pauvres fortement ségrégués peuvent être attrayants car ils sont bon marché, tout en offrant un accès aux liens sociaux, avec la famille et les proches vivant à proximité, apportant ainsi un soutien social à courte distance et facile d'accès. Un homme de 25 ans, marié et père de 2 enfants, qui a acheté un appartement à La Mina avec une hypothèque, nous a fait part des nombreux problèmes qu'il a rencontrés. Par exemple, il y a des litiges avec la compagnie d'électricité en raison des agissements de certains de ses voisins (plantations de marijuana et raccordements illégaux au réseau électrique). Il en subit des répercussions directes sur son appartement, puisqu'il a été laissé sans électricité pendant deux jours. Il a peur pour l'avenir et la santé de ses enfants et veut quitter son quartier. Toutefois, l'idéal pour lui serait de ne pas partir trop loin, car sa famille et ses amis vivent à La Mina. La proximité familiale est importante pour la plupart des personnes interrogées : l'intégration et le bien-être dépendent d'un ensemble de différentes ressources, certaines provenant de l'État et de l'aide sociale locale, certaines provenant du marché et des échanges économiques, mais la plupart d'entre elles provenant de



liens de réciprocité et d'entraide, quasiment assurées par la famille. Dans les quartiers très ségrégués, les personnes interrogées se tournent vers leurs réseaux familiaux lorsqu'elles ont besoin d'aide financière ou d'aide concernant leurs enfants.

Pour toutes les personnes interrogées vivant dans des quartiers très ségrégués, les problèmes semblent assez similaires : les personnes souffrant de problèmes de santé mentale manquent de soins continus, le bruit, la violence, la constante petite délinquance, le trafic de stupéfiants et le commerce de la drogue, ainsi qu'un manque de confiance généralisé envers les voisins et une solidarité très limitée. Il y a aussi des problèmes liés au taux d'incarcération élevé de nombreux jeunes hommes, ou au niveau accru des addictions : ces hommes ne sont pas en mesure de s'occuper de leur famille. Elles sont confrontées à des difficultés d'accès à l'éducation et à de faibles performances scolaires. Il existe également une activité et un contrôle policiers d'une intensité disproportionnée - les entretiens font état de pratiques d'arrestations, voire d'exactions policières, avec un ciblage ethnique évident.

À Lyukó, un quartier de Miskolc, et l'un des quartiers roms les plus défavorisés de Hongrie, G. (58 ans) vit avec ses deux fils et leurs familles dans un ancien élevage, un logement de dix mètres carrés avec électricité mais sans eau potable et un poêle mobile pour le chauffage. Il y a 6 personnes qui vivent ensemble dans ce petit espace. G. aime la vie là-bas, il ne veut pas déménager. Ses griefs concernant les logements sociaux, c'est la sécurité publique : il dit que les habitations ne peuvent jamais être laissées complètement sans surveillance car elles seront alors immédiatement cambriolées et même, dans le pire des cas, incendiées.

---

### L'insuffisance des services publics et des infrastructures

Toutes les formes de ségrégation résidentielle ne réduisent pas les opportunités de vie de leurs habitants. La ségrégation résidentielle des classes supérieures tend à accroître le capital social, la qualité de vie et les aspirations des riches. Dans le cas des pauvres et des vulnérables, la ségrégation résidentielle du quartier engendre une spirale sociale négative, limitant l'accès aux marchés du travail et de la consommation, fragilisant les situations professionnelles des habitants. Elle réduit également la mobilisation, le pouvoir et la capacité de lobbying pour revendiquer la fourniture de biens collectifs adéquats. En raison du manque d'opportunités sociales et infrastructurelles, la ségrégation résidentielle produit également une stigmatisation, une distinction stéréotypée négative, de faibles espoirs, de faibles aspirations et une faible estime de soi.

En Roumanie, à Sângeorgiu de Mureş, une personne interrogée affirme que l'un des problèmes les plus graves des Roms du village est le chauffage de leurs logements. De nombreuses habitations n'ont pas de gaz, faute d'infrastructures de base. La précarité énergétique est une réalité tragique : la plupart des familles n'ont pas d'argent pour acheter du bois de chauffage, alors elles coupent souvent des arbres dans les bois alentour, ce



qui n'est pas autorisé. Ils reçoivent souvent des avertissements ou des amendes, et dans de nombreux cas, les conséquences sont plus graves car inscrites sur leur casier judiciaire.

L'eau est également un problème majeur dans la plupart de ces villages et quartiers. Les infrastructures sont anciennes, et dans ces communes insuffisamment administrées, les bailleurs et les propriétaires n'ont pas fait les travaux nécessaires pour amener l'eau aux maisons en raccordant les canalisations. En guise de solution, l'eau est prélevée gratuitement dans le puits public. Les autorités locales justifient le manque d'action en pointant ce mode de survie : elles prétendent que les Roms ne paieront pas les frais d'eau, même si la municipalité raccorde leurs maisons au réseau d'eau principal. La collecte des déchets est un autre problème sérieux. W., âgé de 41 ans, habitant à Sângeorgiu de Mureş, a mentionné que l'aspect le plus désagréable de son village est qu'il est très pollué ; la gestion des déchets est mal organisée, avec de graves conséquences sur la santé des habitants. Certaines de ces villes extrêmement ségréguées manquent également de nombreux services et commerces. En conséquence, ils peuvent être définis comme des déserts alimentaires : à Lyukó (Miskolc), en Hongrie, par exemple, le seul magasin est un magasin de téléphonie, il n'y a pas d'épiceries et les habitants doivent se déplacer en voiture pour acheter tout ce qui n'est pas un téléphone portable.

Les services publics et le commerce ne sont pas les seuls problèmes. Les transports publics et de bonnes infrastructures routières sont également un souci majeur. A Órkö, par exemple, où il y a deux écoles - une école hongroise et une « école tzigane » - il est difficile de les rejoindre toutes les deux : il y a souvent de la boue sur les routes, et au bout de quelques jours les enfants voient leurs chaussures abîmées s'ils essaient de marcher jusqu'à l'école. Dans un contexte où la population est analphabète et où les parents encouragent les enfants à travailler, le mélange entre ségrégation scolaire, manque de transports en commun et infrastructures insuffisantes engendre des taux d'abandon scolaire extrêmement élevés. C'est un autre exemple de la spirale négative de lieux marginaux où les biens collectifs ne sont pas en mesure de soutenir les habitants, ni de dynamiser leur action collective, et où les ressources ne sont pas équitablement redistribuées vers les personnes qui ont le plus besoin de biens collectifs et de qualifications personnelles.

La distance entre les campements roms et les écoles est un problème qui concerne également certains cas en Europe occidentale. Par exemple, D., une femme de 27 ans, mariée, avec un enfant (un fils de 7 ans) qui vit à Montreuil, une ville aux portes de Paris, dans une caravane installée sur un terrain avec 4 autres familles, et sans eau courante. Son fils est inscrit à l'école, et comme il ne parle pas encore français, l'académie scolaire l'a inscrit dans une classe accueillant les élèves qui doivent apprendre la langue. Son école n'est pas à Montreuil, mais dans une ville voisine. Elle l'amène à l'école, puis revient le chercher pour la pause déjeuner (plutôt que de payer la cantine), avant de le raccompagner dans l'après-midi, et de le récupérer à nouveau : ainsi, une bonne partie de sa journée est consacrée aux soins de son fils et à la recherche d'eau pour la cuisine et le nettoyage.



## Stigmatisation et discrimination territoriales

Au travers de nos entretiens, notre équipe a recueilli de nombreuses réponses. Mais ces entretiens ont également soulevé de nouvelles questions du côté des personnes interrogées. « *Pourquoi devons-nous vivre ici ?* » « *Comment puis-je déménager d'ici ?* ». Au-delà de la qualité du logement, entendue au sens large en termes de possibilités liées au logis, le territoire où vivent les Roms est perçu comme une source de discrimination. Dans de nombreux cas, même lorsque les personnes interrogées aiment y vivre, qu'elles ont un fort sentiment d'appartenance et que leur identité et leur sens de la communauté sont liés au lieu où elles vivent - elles y ressentent néanmoins l'insécurité, les conflits excessifs, des formes d'organisation sociale de biens et services collectifs qui les discriminent et réduisent leurs opportunités.

Les personnes vivant dans des quartiers marginalisés ont perçu une discrimination territoriale liée à différents problèmes. Par exemple, une femme rom célibataire de 37 ans sans enfant, qui vit avec sa sœur, sa nièce et sa mère dans l'appartement de cette dernière à Badia del Vallès (Barcelone), ne parle pas de chômage et de criminalité, mais de l'environnement qui l'entoure : elle s'attend à ce qu'un quartier dispose d'espaces verts, d'un système efficace de collecte des déchets et de beaux espaces publics. Mais, selon elle, son quartier "*malheureusement, n'a rien de tout ça*".

Nos interlocuteurs appréhendent leur cadre de vie comme plus dangereux et plus exposé à la pollution. Ils reconnaissent non seulement que leurs habitations sont plus surpeuplées, mais aussi que le contexte urbain environnant est gravement défavorisé et qu'ils ont un accès plus restreint aux services publics de base tels que l'eau, l'assainissement ou l'électricité par rapport à d'autres personnes et groupes. Dans certains cas, ils consacrent une part plus importante de leurs revenus au logement. Un homme de 31 ans, marié et père de 3 enfants, qui habite à La Mina, a même évoqué les chiffres d'une étude sociologique qui montrent que l'espérance de vie dans le quartier est inférieure à celle de la moyenne de la ville, et que chaque année, cela ne cesse d'empirer. Ces processus ressentis de discrimination territoriale sont vifs, non seulement dans leur maintien des désavantages quotidiens, mais aussi par leur renforcement des formes contemporaines de stéréotypes et de discrimination.

En ce sens, H.B. affirme que la situation du logement affecte sa vie et ses relations avec sa famille et ses amis, car elle affecte le regard et l'appréciation des gens sur lui : « *Si vous vivez dans une habitation, vous avez plus de dignité. (...) Vous avez aussi des relations avec d'autres personnes (...) et ils ne vous regardent pas comme si vous viviez dans un camp, ils vous regardent avec des yeux différents* ». Les « yeux » avec lesquels les gens regardent une personne sont liés à leur situation de logement. Lorsqu'il vivait dans le camp, il se sentait très discriminé, particulièrement à l'école, par ses camarades de classe : cela était dû à la peur que les parents de ses camarades avaient envers les « gitans » vivant dans les « camps de nomades » et les bidonvilles. Aujourd'hui, il vit dans un logement social à Milan avec sa mère, sa sœur, ses trois frères, sa belle-sœur et ses trois petits-enfants. Depuis qu'il a emménagé dans un appartement, il ne se sent plus victime de discrimination.



Du fait de ces dynamiques, les micro-tensions et nuisances - comme les ménages hébergeant leurs proches ou faisant trop de bruit - sont surinterprétées comme des traits culturels, des signes de déculturation, voire des symboles d'une infériorité morale et ethnique. Il s'agit d'un mécanisme bien connu en sociologie, généralement appelé « principe de cumul », suite aux travaux fondateurs de Gunnar Myrdal sur les relations raciales aux États-Unis (1944). Les désavantages structurels (par exemple, la pauvreté, le chômage, la criminalité) « en viennent à être considérés comme la cause, plutôt que la conséquence, de l'inégalité raciale persistante, justifiant et renforçant les stéréotypes raciaux négatifs » (Pager et Shepherd 2008, p. 198). En d'autres termes, les désavantages structurels produisent une stigmatisation territoriale.

Des problèmes spécifiques liés à la stigmatisation territoriale (Akkaya et Yilgür 2019) des foyers pour Roms sont soulevés par L. qui a 33 ans et 3 enfants. Elle est arrivée en Italie à l'âge de 4 ans et elle vit dans le centre d'accueil temporaire de via Novara. L. n'a aucun problème à dire qu'elle est Rom sur son lieu de travail, mais elle trouve contre-productif de dire qu'elle vit dans un centre d'accueil car elle pense que cela peut être une cause de discrimination et donc une source de déshonneur pour elle.

Les Roms se sentent discriminés, blâmés pour une situation structurelle dans laquelle ils sont contraints de vivre, dans laquelle ils disposent de ressources restreintes pour améliorer leurs opportunités de vie et leur bien-être. Indéniablement, la stigmatisation territoriale et ethnique n'est pas une force déterministe qui structure les comportements et les relations. Dans de nombreux contextes, les relations sont différenciées et mouvantes. Les liens locaux avec les voisins ne sont pas tous amicaux ou tous conflictuels, mais différenciés et oscillent entre indifférence, solidarité et confrontation. E., une femme de 24 ans, mariée et mère de deux jeunes enfants, a emménagé fin 2011 dans un baraquement auto-construit de 3 pièces sur un terrain appartenant à la municipalité dans une ville française. Les conditions sanitaires étaient difficiles : il n'y avait pas d'eau courante et E. a accouché de son premier enfant une semaine seulement après être entrée dans ce baraquement. Mais au bout de quelques mois, une de ses voisines a payé pour faire installer trois douches sur place, avec quelques toilettes également, partagées entre tous les habitants du site. Cependant, lorsque l'occupation temporaire du site a commencé à devenir de moins en moins temporaire, les relations avec le voisin, propriétaire d'un bâtiment depuis lequel il dirige son entreprise, sont devenues très tendues. Il y avait des problèmes avec le niveau du bruit, car le site était utilisé par certains résidents pour le travail de la ferraille, il y avait donc beaucoup de coups et de tractions de métal. Il y avait aussi un conflit récurrent au sujet des places de stationnement. Cela illustre l'évolution des relations, de la solidarité au conflit - et peut-être reviendra-t-elle à des formes de solidarité.

Parfois, des conflits surgissent également en raison de l'incertitude des classements sociaux (Gould 2002), ou des conflits sont causés par la jalousie des voisins. Ces types de conflits sont banals, faciles à gérer et il suffirait d'un peu de gestion des conflits par un tiers. Cette tierce partie peut être une association, un organisme local d'aide sociale ou simplement l'administration. Dans certains cas, les parties en conflit sont capables de s'écouter et de résoudre leur discorde. Cela est beaucoup plus facile lorsque chaque partie reconnaît ses besoins et a un intérêt à l'entraide et à l'interdépendance. C'est le cas de A. et M. un couple de 35 et 36 ans vivant dans un logement social géré par une association à



but non lucratif à Milan, qui a toujours essayé d'offrir et de demander de l'aide, établissant ainsi une relation de réciprocité. : « *il est important d'avoir de bons échanges et des égards avec les voisins, Roms et non-Roms. Nous sommes tous dépendants les uns des autres, pour le soutien aux enfants, mais aussi en cas de danger* ».

Nombre de nos personnes interrogées ont attiré l'attention sur le simple fait qu'elles souhaitent avoir des relations pacifiques. Elles s'investissent à rendre leurs relations dans leur environnement immédiat beaucoup plus apaisées. Beaucoup ont dit que si les petites frictions ordinaires et quotidiennes ne sont pas gérées, elles peuvent s'intensifier et contribuer à la dynamique de stigmatisation ethnique et territoriale. À Besós (Barcelone), un homme de 26 ans, marié et père de 2 enfants, nous a parlé d'un conflit dans son quartier car un voisin vendait illégalement de la drogue et que les voisins l'ont incriminé parce qu'il est Rom. Pourtant, un homme de 27 ans, à La Mina, nous a rapporté qu'il avait des problèmes avec des voisins qui consommaient de la drogue à l'entrée de son logement, et qu'il avait dû les chasser. Lorsque les problèmes dépassent les querelles habituelles, comme celles avec des gens qui laissent la porte de l'ascenseur ouverte, cet homme cherche de l'aide au « centre civique » de La Mina qui selon lui fait un bon travail vis-vis des enfants, ou à l'Église évangélique. Il considère que l'Église a contribué à améliorer les conditions de vie des voisins pendant la pire période de La Mina, lorsque la consommation de drogue a augmenté de façon spectaculaire.



---

## PROJETS, PROGRAMMES ET POLITIQUES CONTRE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE DE LOGEMENT



Quelles sont les caractéristiques les plus fiables des politiques contre la discrimination des Roms en matière de logement ? La solidarité, l'intégrité et la compassion ne semblent pas être les traits les plus pertinents reconnus par les 100 Roms que nous avons interrogés. De forts mécanismes de sélection sont pointés du doigt par les personnes rencontrées, qui soulignent le manque d'opportunités et la discrimination. Les plus vigoureux d'entre eux ont bénéficié de certaines formes d'accompagnement et de dotations en logement.

Dans les anciens États socialistes d'Europe centrale et orientale (PECO en abrégé), la privatisation du secteur du logement public évoquée ci-dessus a eu lieu principalement dans les années 1990, après le changement de régime politique. L'impact négatif de cette transition rapide s'est lourdement abattu sur certains des groupes de personnes les plus vulnérables de ces pays, qui couraient un risque plus élevé de perdre leur emploi et n'avaient pas assez de moyens pour payer l'augmentation du loyer ou pour acheter les logements qu'ils habitaient auparavant, même à prix réduit (Hegedus et al., 2017). C'était notamment le cas de la population rom, présente en nombre relativement élevé en Hongrie et en Roumanie. Outre l'exacerbation des divisions raciales existantes, la transition a également entraîné une détérioration générale des conditions de vie des Roms (FRA, 2016). Mais les mauvaises conditions de logement, la ségrégation géographique et la marginalité avancée ont également marqué de nombreuses communautés roms en France, en Italie et en Espagne.

L'exclusion socio-spatiale des Roms qui existe encore dans de nombreux États européens est le résultat du processus historique de reproduction des modèles de politiques et de comportements discriminatoires au fil des générations. En moyenne, les Roms ont moins bénéficié que le reste de la population, et de manière disproportionnée, de l'amélioration sans précédent du niveau de vie observée globalement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les contrastes préexistants entre les deux sont donc devenus d'autant plus palpables (Banque mondiale, 2002). Cela n'est probablement pas plus criant dans aucun autre domaine que dans celui du logement – des bidonvilles ou des zones d'habitat ethniquement homogènes peuvent être trouvés dans de nombreuses municipalités à la fois d'Europe de l'Ouest et de l'Est. Compte tenu du rôle essentiel du logement dans la vie de toute personne et de son impact sur tous ses autres aspects, les conditions toujours pires dans lesquelles vivent de nombreux Roms représentent non seulement des problèmes sociaux ou politiques, mais aussi un problème éthique.

En sélectionnant les profils de Roms pour cette étude, nous avons examiné en particulier ceux qui se trouvent ou ont occupé des logements temporaires publics ou des logements provisoires insalubres tels que des baraquements, des cabanes en bois, des bidonvilles ou des maisons en conteneurs. En raison de sa saillance et du fait que beaucoup de ces logements ne sont pas légalisés et pourraient se trouver sur la propriété de quelqu'un d'autre, ce problème a également été la source de litiges, de stigmatisation ethnique et territoriale et d'une animosité totale envers les Roms. En outre, la documentation sur l'antitsiganisme et les comportements racistes soulignent que pour la majorité de la population, les Roms sont considérés comme non méritants, avec des allégations répandues selon lesquelles les investissements dans les infrastructures de logement en faveur des Roms sont injustes, puisque les autres (c'est-à-dire les non-Roms) ne bénéficient pas de ce traitement spécial (Gagnon 2020 ; Sam Nariman et al. 2020).



En se concentrant spécifiquement sur le logement social, son partage et ses règles d'attribution dans les pays européens, les stratégies urbaines sont ce qu'Orna Rosenfeld (2015) décrit comme une « tendance à la résidualisation », à savoir comment les pays s'orientent progressivement vers le modèle d'offre résiduelle de logements sociaux. Cette mutation est liée à des changements plus larges dans le secteur du logement qui ont déjà commencé dans les années 1980 dans certains des pays de l'OCDE de l'époque et qui se sont poursuivis jusqu'à nos jours, remettant essentiellement en question la philosophie et les normes existantes qui guident les politiques de logement de l'État. Il s'agit principalement de la privatisation et de la financiarisation du logement, son statut de marchandise éclipçant potentiellement ses autres caractéristiques essentielles (Caturianas et al., 2020). Selon le contexte, dans la pratique, la résidualisation peut se manifester par un désengagement continu de l'État de l'offre de logements en vendant le parc locatif public, en appliquant des conditions de revenus plus strictes, en réduisant l'investissement au restant et en se concentrant davantage sur les mesures liées à la demande, contribuant ainsi à la hausse des coûts du logement. Les effets externes négatifs de ce changement sont principalement endurés par les locataires et les ménages à faibles revenus. Ceux-ci sont confrontés au risque d'une stigmatisation accrue en raison de la consolidation de l'association du logement social avec la pauvreté et le dénuement qui peut conduire à davantage de ségrégation. Le désinvestissement dans l'entretien peut aggraver ce désavantage en dégradant la qualité du logement, ce qui a un impact sévère sur le bien-être des locataires et leur capacité à s'impliquer de manière significative dans la société.

---

## La scission entre la confirmation ou la rupture de l'actuelle politique de logement

Lors des discussions avec les assistants sociaux dans le cadre des groupes de discussion, ou lors d'entretiens avec des fonctionnaires et des décideurs politiques, nous avons observé qu'aucun d'entre eux ne prévoyait de changement effectif. Ils constatent certains des problèmes dénoncés par les Roms que nous avons interrogés, ils entrevoient des changements progressifs mais modérés des instruments existants de la politique du logement, ils insistent sur les questions classiques de coordination et de coopération entre des secteurs politiques cloisonnés, et certains d'entre eux imaginent des améliorations graduelles de l'efficacité et de l'efficacités des politiques. Du côté des militants et des bénévoles, et des organisations de défense des droits des Roms ou pro-Roms, nous avons observé un état d'esprit très différent : un sentiment d'urgence impérieux ; un réel mécontentement vis-à-vis des moyens politiques actuels. Une plus grande prise de conscience de la variété des outils actuellement utilisés, mais aussi de ceux qui pourraient potentiellement être créés. La logique des chiffres, afin de mesurer le pourcentage d'exclus, et une importante utilisation d'un langage plus objectif des chiffres et des statistiques font partie de leur répertoire militant (Bruno, et al. 2014) dans les cinq pays, indépendamment du fait qu'ils appartiennent à une organisation laïque ou religieuse. Ils appellent à des chocs afin de provoquer de sérieux changements, pour ne pas rester dans le flou, pour que la poli-



tique du logement revienne à la réalité. Les groupes de discussion et les entretiens ont révélé une ligne de fracture, entre ceux qui cherchaient des moyens de rationaliser et de relancer les politiques existantes, et ceux qui cherchaient des moyens sociaux, culturels mais aussi politiques d'introduire un choc et de redémarrer l'ensemble des politiques et mesures de déségrégation et d'aide au logement. Pour mieux caractériser les deux positions, on peut dire que d'un côté nous avons des acteurs à la recherche d'actions prioritaires, et de l'autre des acteurs cherchant des actions chocs.

Les premiers, qu'ils soient décideurs politiques, assistants sociaux ou fonctionnaires, ne sont pas indifférents au bien-être des Roms et aux conséquences de la privation de logement. Ils n'insistent pas trop sur la discrimination, même s'ils reconnaissent pleinement l'ampleur de l'antitsiganisme. Ils ont la responsabilité de la mise en œuvre de la politique ; ils sont donc plus attentifs à ce qui est fait et réalisé, et non à ce qui n'est pas fait. Ils sont plus optimistes quant aux résultats et insistent pour *se concentrer* sur l'inventaire existant des logements abordables, des refuges transitoires, des solutions d'urgence, du travail social d'orientation, de coordination de politique provisoire avec les politiques actives du marché du travail. Ils revendiquent une connaissance de la situation qui permet de valider et d'accroître les outils existants. Ils recherchent plus de coordination et moins de dissociation entre les parties prenantes de la communauté politique. Ils ont davantage tendance à parler de prestation de services que de transfert d'argent sous forme d'allocations et de soutien économique pour le loyer et les frais de services publics. À l'exception du cas de Barcelone, lorsqu'ils parlent de politiques du logement, ils sont plus attentifs au processus, voire aux méthodes et procédures, et ils sont très critiques concernant la chronologie de la gestion, en particulier sur l'utilisation des financements existants ou sur la mobilisation des fonds supplémentaires provenant de la philanthropie ou de fonds européens. Ils mettent en avant les problèmes de conflits locaux entre les familles, le non-respect des contrats, le manque de compétences et la sur-adaptation aux conditions de vie existantes des Roms.

Les seconds, les militants des droits des Roms et les bénévoles locaux, sont très attentifs à l'environnement bâti et aux conditions matérielles de vulnérabilité du logement, mais, dans les cinq pays, ils insistent plus encore sur la discrimination, sur les épisodes concrets d'exclusion et de rejet, et s'inquiètent, voire sont effrayés, de la ségrégation croissante non pas en termes de racisme général mais plus en termes d'isolement géographique. Ils sont plus symétriques dans leur façon de parler, comparant généralement, sinon presque toujours, ce qui est fait et ce qui ne se fait pas, ceux qui sont inclus et ceux qui chutent, exclus. Dans la plupart des cas, ils sont très critiques, ils constatent des résultats insuffisants, ils sont enclins à chiffrer la portée limitée de la politique réalisée, et donc insistent sur les événements susceptibles de *choquer* le secteur et d'introduire des mesures universelles et non sélectives. Par ailleurs, dans le cas de Barcelone, les militants roms soulignent que dans le cadre des mesures d'aide sociale universelle, de nombreux Roms sont exclus du système et discriminés. De manière générale, les militants roms réclament des actions qui contribuent à briser les courants politiques existants pour modifier les référentiels, les clivages et les discours; et développer radicalement des programmes d'insertion au logement et de déségrégation des quartiers. Ils tendent à valoriser à la fois la prestation de services et le transfert d'argent, et à dresser une liste d'allocations supplémentaires qui pourraient être conçues pour améliorer l'entretien et le renouvellement des logements



ainsi que pour lutter contre les discriminations raciales et ethniques sur les marchés privés. Dans la manière d'encadrer la politique du logement, ils sont plus attentifs aux résultats qu'aux processus, et ils sont très critiques à l'égard des discontinuités de la gouvernance. Ils mettent en évidence les quartiers et les agglomérations non gérés par les pouvoirs publics et laissés à l'abandon par les pouvoirs privés, et dans certains cas au clientélisme politique discrétionnaire.

Il convient également de noter qu'en période de pandémie, de nombreuses organisations publiques et privées jusqu'ici impliquées dans la solidarité sélective basée sur des contrôles de ressources et d'autres méthodes de sélection de bénéficiaires « méritoires » ont commencé à apporter un soutien sans conditions à la place. Comme Alteri et al (2021, p. 9) l'ont décrit, « De nombreuses autorités locales ont changé les politiques idéologiques précédentes sur le sans-abrisme, la toxicomanie et autres, suite à la crise pandémique, agissant comme un catalyseur de changement ». Lors des mesures d'urgence, chacun pouvait demander une aide alimentaire et un soutien sanitaire. Accompagnement, prise en charge, réciprocité sont revenus dans le vaste vocabulaire des motivations, surtout au stade le plus précoce de la pandémie et de son effervescence collective presque durkheimienne, complétée par des sentiments épars de solidarité et d'appartenance (Recchi et al. 2020) et la reconnaissance de l'interdépendance d'intérêts individuels hétérogènes (Bianchi et al. 2020).

Compte tenu de ces différences, nous pouvons relever d'autres résultats importants de recherche qualitative.

---

### Capacités du secteur public et intégration segmentée des Roms dans la prestation de services sociaux

Tout d'abord, toutes les parties prenantes que nous avons rencontrées ont une bonne connaissance de la privation de logement des Roms. Bien qu'occupant des niveaux de responsabilité différents, ils avaient un savoir commun de la situation sur le terrain. À travers leurs activités, ils ont pu porter un regard attentif sur ce qui se passe dans la vie quotidienne des personnes en situation de précarité, et ils s'interrogent sur leur savoir opérationnel visant à améliorer la légitimité de leur action. Dans de nombreux cas, ils valorisent leur travail principalement en fonction de leur capacité à comprendre la situation, plutôt que de montrer les conséquences positives de leurs actions.

Aucune d'entre elles n'a jamais développé de collaborations particulières avec le système bancaire, ni à des fins de lutte contre les discriminations, ni dans le but de connaître les particularités des produits bancaires proposés aux plus démunis, ni d'imaginer d'éventuels projets ou concertations gagnant-gagnant entre public et privé. Dans un seul cas, à Milan, le chef d'une ONG était au courant d'un programme mis en place par une grande banque locale pour des prêts à faible taux d'intérêt pour les personnes ayant des emplois précaires.



Les relations avec les forces policières et judiciaires ne sont pas abordées ouvertement. À Paris et à Milan, plus explicitement à Milan, certains acteurs sont incommodés par le sentiment d'un éventuel intérêt des forces de police à avoir des camps extrêmement concentrés et ségrégués, afin d'exercer davantage de contrôle sur certains comportements criminels possibles, et d'obtenir plus facilement des informations sur les milieux criminels. Dans cette veine, certaines personnes qui ont participé à notre étude semblent parfois considérer la police comme un acteur freinant les programmes de déségrégation ou permettant de contrer les environnements plus ségrégués.

En l'absence d'offre de logement convenable, l'une des principales préoccupations des décideurs politiques est liée aux règles de limitations et aux critères d'écrémage pour pouvoir sélectionner qui peut bénéficier des services publics et des allocations. Ces critères d'écrémage font référence à la sélection par les services sociaux des bénéficiaires les plus performants, ceux qu'ils pensent être les plus faciles à aider, afin de montrer de bons résultats au terme de leur période ou de leur programme. Certaines décisions suscitent la confusion : parfois une personne a bénéficié d'une mesure sociale, mais sera exclue d'une autre similaire, sans comprendre clairement pourquoi. Parfois, quelqu'un qui a squatté un appartement vacant pour améliorer ses conditions de logement pourrait alors être exclu d'une opportunité de logement social. Cela a été confirmé par un homme de 30 ans, marié et père de 2 enfants, à Barcelone. Afin d'obtenir le soutien et l'aide de la municipalité, le service social lui a conseillé de quitter un appartement « occupé » : sinon, il ne recevrait aucun soutien des services sociaux. Suite à cette recommandation, il est allé vivre avec son oncle dans un entrepôt abandonné où ils ont dû y construire un baraquement très précaire. Suite à ce choix, les services sociaux ont aidé cette famille à obtenir l'appartement qu'elle habite actuellement et ce depuis environ 5 ans.

Un autre point qui semble important est que les autorités locales peuvent autoriser avec des contrats informels des bidonvilles temporaires sur le domaine public. En banlieue parisienne, il s'agit de gagner du temps, d'acquérir une certaine forme de connaissance des résidants et de leurs besoins, et de pouvoir adapter des propositions de logement spécifiques ménage par ménage. Cependant, dans ces situations, les gestionnaires ne s'engagent pas toujours auprès de toutes les personnes vivant dans ces bidonvilles de manière informelle afin de leur apporter un soutien, ce qui crée des conflits et du favoritisme.

Les lacunes importantes en offre de logements sociaux pour celles et ceux issus des quartiers roms marginalisés (surpopulation, vétusté, conception uniforme et inflexible, historique de ségrégation, etc.) avaient incité à élaborer des politiques alternatives, ou du moins complémentaires. L'Italie et la France ont développé des programmes de logement de transition, qui bénéficient souvent d'un soutien financier, composé majoritairement de fonds européens. Le logement de transition est basé sur le mérite : il exige que les résidents soient dignes de leur futur chez-soi. Il s'agit d'un changement qualitatif substantiel dans le sens où ils ne sont plus des bénéficiaires passifs d'aide mais des participants actifs au processus d'amélioration de leurs conditions de vie – d'objets à sujets, de l'inaction au service. Ainsi, les plus faibles sont exclus, ceux avec des conditions plus délicates ou considérés comme plus difficiles à collaborer avec. L'appréciation du mérite repose sur certaines évaluations morales faites au quotidien par les opérateurs, bien que de telles attentes morales soient souvent implicites plutôt qu'énoncées ouvertement. Dans l'habitat



de transition, l'insertion est le résultat de la satisfaction de répondre à des critères pré-établis à tous les niveaux et ainsi d'évoluer vers l'acquisition de son propre logement. Le logement de transition est considéré par les acteurs que nous avons interrogés comme très coûteux et se définit comme le partenariat intégré du logement social et des services sociaux. Dans ce schéma, le ménage évolue progressivement dans une sorte de parcours au mérite en répondant à des critères prédéterminés mais descendre à un niveau inférieur après avoir gravement enfreint les règles est également possible. Dans le cas de certains programmes en banlieue parisienne, il n'y a pas de seconde chance, et enfreindre une règle ou, pire, ne pas accepter une offre de logement, est irréversible et a pour conséquence immédiate l'exclusion du programme. D'autres conséquences pourraient également entraîner l'inscription d'individus ou de familles sur une sorte de liste noire, leur fermant l'accès à des programmes similaires et la quasi-impossibilité de recevoir une aide au logement par la suite. L'objectif est de motiver les résidents, de les laisser disposer de temps pour améliorer leur situation économique, le but ultime étant l'accession à leur propre vie autonome. L'élément indissociable de l'ensemble du dispositif est l'accompagnement social et le conseil, proposés sur place ou à proximité afin de résoudre les éventuelles difficultés personnelles (papiers administratifs, problèmes financiers, etc.) et renforcer la capacité à conserver un logement stable.

Il ne s'agit là que d'exemples concrets parmi des dizaines d'autres qui permettraient d'énoncer un point essentiel : la sélectivité des instruments de la politique du logement destinés aux Roms. La catégorisation ethnique est très forte, même dans des pays comme la France où elle ne peut pas être ouvertement énoncée. Comme Charles Tilly (1998, p. 8) l'a soutenu dans son analyse de l'inégalité durable : "L'inégalité durable survient parce que les personnes qui contrôlent l'accès aux ressources productrices de valeur résolvent des problèmes organisationnels urgents au moyen de distinctions catégorielles". Fréquemment traités comme des citoyens de seconde zone, il est possible pour les collectivités locales d'apporter ou non une réponse aux problèmes de privation de logement des Roms, il est possible ou non de mobiliser et de défendre les Roms contre la discrimination. Dans certains cas, cela s'est produit à Milan, à Barcelone et à Paris, les autorités locales ont proposé des solutions de logement uniquement pour la mère et les jeunes enfants, divisant de facto l'unité familiale et risquant de rendre impossible l'unité du couple dans ses responsabilités parentales.

Ce type de politiques de logement segmentées, où les Roms bénéficient d'une aide sociale inférieure à la norme, est une véritable caractéristique de la discrimination en matière de logement. C'est pourquoi, en Hongrie par exemple, les logements sociaux parfois proposés aux familles roms sont de si mauvaise qualité qu'ils ne représentent pas une nette amélioration des conditions de logement. Charles Tilly (1998, p. 15) défend que "la réduction ou l'intensification des attitudes racistes, sexistes ou xénophobes aura relativement peu d'impact sur l'inégalité durable, alors que l'introduction de nouvelles formes d'organisation . . . aura un grand impact". Notre recherche montre que les politiques visant à lutter contre la privation de logement et la discrimination des Roms exacerbent dans de nombreux cas l'utilisation de distinctions catégorielles et, corrélativement, la discrimination est plus fréquente.



Tous les acteurs perçoivent comme un problème cette discrétion aléatoire dans la décision de savoir qui en bénéficiera et qui n'en bénéficiera pas. Mais il n'est pas discuté ouvertement : il n'y a pas de réunions délibératives entre les acteurs concernés pour en discuter. Le manque de directives claires de la part du gouvernement concernant le respect des lois et réglementations anti-discrimination a permis aux organisations d'établir et de légitimer « leurs propres mesures de conformité » (Pager et Shepherd 2008, p. 197). Confrontés à la rareté des ressources et à la volonté d'évaluer au cas par cas l'intégrabilité et la solvabilité de la famille, les acteurs reconnaissent les problèmes, mais ne prennent pas de mesures en vue d'une éventuelle résolution collective fondée sur la réflexivité. Dans cette situation, on peut noter de multiples conséquences négatives : d'une part, le clientélisme politique et la corruption, et d'autre part, une forte concurrence et des ruptures de solidarité entre les habitants.

Les conflits locaux entre les résidents, et entre les résidents, la police et les autorités locales ne dépendent pas seulement de l'appréciation incertaine des dispositions relatives au logement et à l'aide sociale. Il existe un autre mécanisme qui crée des tensions dans les quartiers les plus marginalisés : les parcelles de terrain contestées dans les municipalités et les quartiers qui leur sont associés, et les questions de droits de propriété aléatoires (voire simplement indéfinis). Les processus de régularisation sont rarement étudiés, et encore moins mis en œuvre. Dans de nombreux pays, l'habitat informel ne permet pas aux personnes vivant dans ces espaces de déclarer une résidence administrative à cette adresse. L'absence de résidence administrative implique la perte du droit à de nombreuses prestations sociales, paradoxalement l'éligibilité à l'allocation de logement. Il s'agit d'une question essentielle, car en refusant la résidence administrative aux personnes habitant des espaces marginalisés, les personnes les plus démunies ne peuvent pas bénéficier des droits sociaux existants, ces droits étant liés à la reconnaissance administrative de la résidence.

À Paris et Barcelone, un principe de dé-ghettoisation (Markovic 2021) apparaît très important lors de la mise en œuvre de politiques concrètes, améliorant fondamentalement les conditions dans les milieux où vivent les Roms, principalement dans le contexte urbain considéré comme des ghettos. Les objectifs politiques de santé publique et d'ordre public, comme la réduction des conflits avec les voisins, semblent plus importants que de changer la façon dont ces lieux sont perçus par la population majoritaire (voir aussi Le Galès 2017). En Hongrie et en Roumanie, et partiellement à Milan, un principe de déstigmatisation est évoqué par les fonctionnaires et les décideurs politiques, mais plus comme une hypothèse de travail que comme une démarche visant à créer un plan opérationnel. Pour lutter contre la stigmatisation et les étiquettes attachées aux Roms sur la base de l'existence de stéréotypes négatifs, dans le cadre des programmes de rénovation des logements et des quartiers, il faudrait changer l'image du lieu et encourager la déségrégation.

Tous les acteurs sont bien conscients du fait que l'antitsiganisme joue un rôle majeur dans l'atténuation du succès des programmes de logement ambitieux, et même des plans de relogement à moyen terme. Sur le marché du logement, la présence de ménages roms dans une zone est considérée comme indésirable car elle peut entraîner une baisse de la valeur des propriétés. Cette perception, bien qu'elle ne soit pas universellement partagée,



représente l'un des principaux obstacles aux efforts de déségrégation (Markovic, 2021), et elle est discutée, dénoncée et considérée comme une menace exogène majeure pour les politiques de logement inclusif. Dans notre recherche nous avons vu que cette réalité n'est pas traitée comme une variable, qui -en fait- varie, qui fait partie du champ de forces à traiter, qui peut être manipulée par des méthodes à la fois de négociation et de valorisation des lieux (par exemple, en combinant les mesures d'intervention sur le marché du logement avec la mise en place d'un bien collectif au profit de l'ensemble des habitants).

---

## L'intégration des Roms implique également une planification urbaine importante

Les personnes rencontrées ayant connu une "carrière ascendante du logement", c'est-à-dire une amélioration de leur situation de logement, expriment une plus grande satisfaction dans toutes les sphères de leur vie. L'amélioration du logement semble accroître et maintenir l'autonomisation individuelle, l'engagement professionnel, la régularisation de l'emploi. Il n'y a pas de recettes magiques, pas de déterminisme simple, mais du point de vue des Roms, et des fonctionnaires et travailleurs sociaux que nous avons rencontrés, lorsque le logement est prioritaire, il exerce un impact positif sur la vie professionnelle et sur d'autres facteurs profonds d'épanouissement personnel et d'autonomie, y compris la santé mentale. Dans le langage d'Amartya Sen, nos résultats empiriques confirment que dans une situation où les Roms bénéficient de ressources et de droits, le capital social et le bien-être individuel se développent avec des retours positifs sur les "facteurs de conversion" pour leur bien-être personnel et familial (Sen, 2000). Au-delà du langage du choix social et du développement humain, cette interprétation met en évidence le fait que l'amélioration du logement (y compris la qualité du milieu environnant, et pas seulement l'habitation) avec des biens collectifs (comme les égouts) et des subventions ne représente pas un coût économique et politique, mais un investissement, avec des retours positifs pour l'individu concerné, et pour toute la société locale en termes de capital social, de sécurité et de qualité de vie commune. Cela ne signifie pas que la fourniture d'un logement décent est suffisante pour lutter contre l'exclusion actuelle des personnes issues de campements roms marginalisés : des programmes intéressants réalisés dans les cinq territoires accompagnent l'amélioration du logement d'autres mesures de renforcement (principalement axées sur l'emploi). Mais nous voulons insister ici sur le fait que voir l'amélioration des conditions de logement est indéniablement la première étape la plus importante, avec de nombreux effets positifs sur la motivation et l'engagement personnels.

La déségrégation fait partie de ce processus, mais elle a des exigences. Elle est positive si elle se fait par l'amélioration de la qualité des biens collectifs au niveau local, en favorisant les flux intérieur/extérieur, en réduisant la discrimination sur le marché immobilier et sur le marché locatif, ainsi qu'en offrant des possibilités de logement abordable. De tels efforts locaux aboutiraient à une logique gagnant-gagnant. Au contraire, si la "déségrégation" devient une arithmétique simplifiée de l'expulsion, déplaçant les plus vulnérables vers des conditions de logement encore pires, et affaiblissant leurs liens sociaux et amicaux, elle ne fait qu'amplifier l'hyper-ségrégation et appauvrir la vie et les opportunités



des gens. L'un des résultats de nos recherches concerne les programmes visant à améliorer les ressources humaines et relationnelles impliquées dans le processus d'évolution du système de logement, et réside dans les avantages découlant de la vie en milieu social (y compris les services, les réseaux de services et la communauté locale) poreux, riches en liens sociaux, en rencontres, en échanges et en expériences partagées. L'amélioration des connexions des quartiers avec l'environnement urbain environnant et les transports publics sont particulièrement importants dans les contextes hongrois et roumains, mais dans toutes les villes et régions que nous avons étudiées, la qualité des infrastructures et des biens collectifs et leur lien avec la sociabilité ouverte, la sécurité et la création d'emplois est un défi de taille qui nécessite à la fois des politiques sociales et une planification urbaine.

Nous pouvons souligner quelques réflexions méthodologiques concernant la lutte contre la privation de logement et la discrimination. Dans des contextes de faibles ressources économiques, l'amélioration des conditions de logement encourage les gens à surmonter tout sentiment de passivité et de résignation, et à exprimer leur capacité à choisir et à agir, à cultiver leurs intérêts et à s'impliquer dans des projets, à prendre des risques, etc. Un logement de qualité est une puissante incitation à la réalisation de soi.

Deuxièmement, la participation active des bénéficiaires est essentielle. Habiter un lieu ne signifie pas seulement trouver un toit et un abri, mais aussi se connecter à une communauté locale et concrétiser une sécurité contextuelle : les individus se sentent à la fois protégés par leur communauté locale et encouragés à participer à une entreprise commune. L'augmentation de la protection et des encouragements peut libérer les ressources motivationnelles frustrées suite à l'isolement et à l'insécurité, et peut aider à canaliser ces ressources vers des comportements coopératifs, la participation et l'engagement envers le programme de changement.

Dans presque tous les entretiens, les Roms affirment avoir besoin de plus d'informations sur leurs droits et les opportunités d'action disponibles, ainsi que de transparence concernant le calendrier et les critères de sélection des programmes de logement ou d'emploi. Des bases de données communes sur les politiques et la communication, des informations claires sur les règles et les procédures, sont très importantes pour réduire les conflits entre les pauvres. C'est par plus de transparence que l'on peut réduire le clientélisme politique afin de satisfaire les besoins élémentaires en matière de logement, améliorer la démocratie locale en s'opposant aux privilèges illégitimes, à l'injustice, aux faveurs du patronage et à la corruption, ainsi que lutter contre les gangs et l'emprise criminelle dans les villes/quartiers. Une meilleure circulation de l'information aide également les individus à sortir des cycles vicieux de l'usure et de la servitude personnelle par l'endettement. Tout programme sérieux d'amélioration du logement ne peut négliger ces dimensions politiques et démocratiques. Il doit le faire à tous les niveaux, du macro-niveau de la formulation de règles et de procédures transparentes et non discriminatoires, au méso-niveau des organisations, des conventions et des plans opérationnels de mise en œuvre et d'intervention dans l'environnement matériel. Mais aussi, et nous insistons sur le fait que ce niveau ne doit pas être négligé, le niveau micro des rencontres et des interactions de l'aide et de l'accompagnement social doit faire l'objet d'une attention particulière. La transparence et la qualité des informations transmises et partagées par les travailleurs sociaux sont fon-



damentales. À tous les niveaux, en augmentant cette transparence, les garanties et les règles, on augmente les chances que la politique du logement multiplie le bien-être personnel et collectif. S'attaquer au clientélisme, améliorer la compréhension commune des limites et des règles, et soutenir la confiance institutionnelle constituent les conditions de base pour qu'un programme d'amélioration du logement ait un impact sur chaque sphère du bien-être individuel, y compris l'autonomie économique.

Ces trois caractéristiques soulignent l'importance stratégique de l'utilisation des politiques sociales pour mobiliser les ressources humaines et relationnelles qui doivent être intégrées dans les politiques de logement, et pour renforcer les liens sociaux présentant les caractéristiques décrites ci-dessus. Parmi ces différents instruments politiques, le logement social n'est pas un instrument mineur. Dans toutes les villes, sauf peut-être en banlieue parisienne, il est très rare. Même en banlieue parisienne, il reste difficile d'accéder à un logement social, et les politiques actuelles de logement social ne sont pas en mesure de réduire activement la privation de logement des Roms. La lutte contre la ségrégation, le dénuement et la discrimination nécessite un engagement politique, des coalitions de défense pour soutenir une politique dans le temps, des ressources adéquates et une planification urbaine sérieuse. Nos résultats montrent l'importance d'améliorer le parc de logements sociaux, bien que cela ne soit pas suffisant en soi. Nous recommandons de multiplier les instruments de la politique du logement et d'augmenter les ressources pour permettre l'accès aux instruments existants. Mais une fois encore, cela ne suffit pas dans une situation de stigmatisation, de racisme, de pouvoir discrétionnaire incontrôlé et de clientélisme politique : il est important que même la planification urbaine puisse lutter contre la hiérarchisation ethnique qui catégorise les Roms comme des citoyens de seconde zone. C'est l'ordre social qui aboutit à un système dans lequel certains individus bénéficient de logements de qualité inférieure dans un contexte de faible offre de biens collectifs, et dans lequel ces mêmes individus ne sont pas en mesure de faire valoir leurs droits. Cet ordre territorial discriminatoire est reproduit par des codes d'urbanisme, des normes comportementales, des infrastructures médiocres ainsi que par des conventions inférieures aux normes en matière de planification, d'hygiène et d'infrastructures.

La planification urbaine est une activité éminemment politique. Elle instaure des pratiques liées à certaines zones géographiques, établit des procédures de sélection des populations et des protocoles d'action différenciés, dans le but de réduire les marges de mixité sociale et d'atténuer l'intentionnalité et la discrétion de l'action politique. À cet égard, Laurent Thévenot (1984) a parlé d'un investissement dans les formes : planifier signifie donner des bases, dépenser des ressources pour créer des orientations territoriales afin de contrer les logements ethniquement discriminatoires par la coordination de différentes interventions politiques (construction, entretien, renouvellement, soins, auto-construction, sécurité, écoute, endiguement de la violence, assistance, promotion, capacitation, etc.)

---

### Travail social (in)efficace

Dans nos entretiens, le travail social souffre d'une image négative. Les personnes que nous avons interrogées ont une compréhension profonde du potentiel et des défis du



travail social. Elles comprennent les difficultés et les ressources limitées qui entravent les actions des travailleurs sociaux. Cependant, elles ont aussi des attentes, tant en termes de qualité de la communication que de besoins matériels. Elles demandent de l'aide, des informations, elles souhaitent comprendre les règles et les conditions pour avoir accès au logement social et aux autres services d'aide sociale. Elles dénoncent généralement un manque de transparence sur les règles de sélection des personnes bénéficiant des prestations sociales. Dans certains cas, elles parlent de pots-de-vin et de corruption des services sociaux et des commissions de sélection. Nombre d'entre elles ont également tendance à mettre en évidence des problèmes de discontinuité, insistant sur le fait qu'au moment le plus difficile de leur vie, notamment en période de chômage ou de sans-abrisme, elles se sentent abandonnées et seules, sans véritable soutien ni personne à qui parler.

Ces critiques ne signifient pas que toutes les expériences du travail social sont négatives. Les personnes de notre étude ont partagé des expériences positives, voire très positives, avec les travailleurs sociaux. Cependant, de manière générale, dans la plupart des entretiens, le message pointe vers le manque d'efficacité des services sociaux. Un homme de 27 ans à La Mina nous a dit qu'il pensait que les services sociaux ne voulaient pas l'aider, ni pour la nourriture à l'époque où il n'avait pas d'emploi, ni pour une bourse sportive, puisque son fils aîné joue au football. Il a obtenu la bourse pour son fils grâce à un autre Rom qui travaillait au conseil municipal et qui l'a aidé.

À Milan, D., une Rom italienne mère de 6 enfants, a été assistée par les services sociaux et le tribunal des mineurs pendant une quinzaine d'années (elle a actuellement 40 ans). Cependant, elle considère que lorsqu'elle avait vraiment besoin de leur aide, ils n'étaient pas là. Lorsqu'elle était sans abri, vivant dans la rue, elle n'a reçu aucune proposition concrète d'hébergement, et elle a décidé de squatter un appartement. Mais elle se souvient avoir passé de longs mois à vivre dans la rue, espérant être placée dans un refuge avec ses enfants, ce qui n'est jamais arrivé. Elle a essayé différentes stratégies pour réussir à obtenir des aides sociales, pour faire pression sur les services sociaux. En réfléchissant à son chemin sur plusieurs années, elle n'est pas très confiante et a l'impression d'avoir été vue ou considérée par les travailleurs des services sociaux seulement de temps à autre.

Dans de nombreux cas, les répondants insistent sur le manque de transparence. Personne ne prend assez de temps pour leur expliquer comment les politiques fonctionnent, pourquoi ils reçoivent ou non des prestations. Ils ont souvent le sentiment que la situation est injuste et ils ne comprennent pas comment le système s'applique.

En banlieue parisienne, S. est une femme de 21 ans, mariée et mère de deux enfants (4 ans, 4 mois). Elle vit dans un bidonville d'Ivry, sur un terrain appartenant à la municipalité. Elle y vit depuis 2011, et lorsqu'elle s'est mariée, elle est restée dans le même bidonville, dans une petite maison qu'elle a construite elle-même. À 17 ans, elle a donné naissance à son premier enfant, et il était difficile pour son mari et elle de trouver des ressources suffisantes pour s'occuper de leur jeune fils. C'est pourquoi, pour la première fois, elle a décidé de se rendre au centre social de la ville pour demander une aide, notamment une aide financière pour acheter des vêtements et de la nourriture pour son enfant. L'assistant social du centre lui a parlé de la possibilité de demander un logement d'urgence en tant que mère isolée, mineure. Elle pourrait demander à aller vivre dans un



foyer pour mères isolées. Sa famille pourrait lui rendre visite pendant la journée mais devrait partir à 18h. Elle se souvient avoir été effrayée par l'insistance de l'assistant social sur ce plan, car il ne correspondait pas du tout à ce qu'elle demandait. Elle ne voulait pas quitter sa famille, ni son mari, et elle était venue au centre en espérant une aide financière spécifique. Après cette expérience, elle n'est plus jamais retournée voir l'assistant social, ni le centre. En parallèle, elle nous fait part d'une relation positive avec une ONG (Emmaüs), dont le personnel se rend régulièrement dans le bidonville. Trois ans après la difficile visite au centre social, en 2020, un centre d'hébergement pour migrants s'est ouvert assez près du bidonville où elle vit, et le personnel de l'association a commencé à venir y visiter les habitants chaque semaine. Elle a une bonne relation avec les employés d'Emmaüs, et se sent à l'aise pour parler avec eux et même leur demander de l'aide. Avec leur soutien, elle a déposé sa demande de logement social. Elle trouve qu'elle est plus optimiste pour l'avenir parce qu'ils viennent chaque semaine, et elle sait qu'elle peut discuter avec eux de toute question sociale ou administrative.



---

## LEÇONS APPRISES : UNE LISTE DE CONTRÔLE DES PRINCIPES DE CONCEPTION ET DE MISE EN OEUVRE



La pandémie actuelle de COVID-19 a mis en évidence la nécessité absolue de s'attaquer aux problèmes de privation de logement et de discrimination des Roms. Les zones densément peuplées avec des logements insalubres surpeuplés, dont les habitants n'ont pas d'accès direct aux égouts, à l'eau, à l'assainissement ou à l'électricité, sont considérées comme étant à haut risque de devenir des foyers d'une contagion communautaire généralisée. L'absence ou la rareté des biens collectifs et des infrastructures publiques (canalisations d'eau, systèmes d'égouts, etc.) et la planification insuffisante de l'aménagement du territoire sont des signes évidents de la perpétuation de la discrimination territoriale. Seules les institutions publiques peuvent affronter et réduire ces problèmes. La gestion maladroite de la situation par les autorités, qui ont fermé et mis en quarantaine certains quartiers où n'étaient apparus que quelques cas de contamination par le virus, avec tous les habitants en bonne santé à l'intérieur, a relancé le débat sur la nécessité d'une intervention plus large pour améliorer les conditions de logement (Amnesty International, 2020). Un débat qui, dans la plupart des cas, ne prend pas en compte la discrimination comme un problème à combattre et à surmonter. La discrimination semble être comprise dans une appréciation plutôt étroite, devenant un sujet peu traité - voire mis de côté dans les discussions, comme appartenant à des questions plus mineures qui ne concernent que quelques personnes, plutôt qu'une question globale concernant la qualité de la démocratie et des biens communs et des infrastructures pour toutes les personnes. Nos résultats illustrent la rareté actuelle des programmes de logement social (en particulier en Hongrie et en Espagne), ainsi que celle de la pertinence d'une offre politique efficace pour améliorer les conditions de logement des Roms, non seulement en fournissant des instruments ciblés mais aussi en luttant contre la discrimination à la fois dans le logement social et dans le secteur privé, y compris les marchés des prêts et des hypothèques. Les dispositions relatives au logement et les mesures anti-discriminatoires sont les deux faces d'une même pièce. Elles sont essentielles pour lutter contre la marginalisation avancée des Roms et leur privation de logement.

La " relégation " spatiale affecte les communautés roms dans la plupart des contextes que nous avons étudiés. Dans les villages et quartiers de Hongrie et de Roumanie où vit une majorité de Roms, ainsi que dans les bidonvilles, les squats d'usines et d'entrepôts et dans de nombreux hébergements spécifiques en France, en Italie et en Espagne, ou encore dans certains quartiers fortement ségrégués de Barcelone, les Roms souffrent de privation de logement et sont regroupés sans avoir le choix de leur lieu de vie, sans réelle alternative et avec peu de perspectives d'avenir. Les Roms ne souffrent pas seulement de logements insalubres et d'une discrimination au logement qui engendre la méfiance et la stigmatisation : les plus marginalisés et les plus pauvres d'entre eux vivent dans des quartiers, des villages ou des micro-environnements marqués par une faible diversité sociale, une faible diversité ethnique, de fortes frontières entre ces espaces et ceux qui leur sont adjacents ou qui les englobent. Dans de nombreux cas, ces endroits sont étroitement surveillés et contrôlés par les autorités.

Ce processus de contrôle discriminatoire du logement basé sur des critères ethniques peut être particulièrement fort, rapide et violent. Ainsi, il ne s'agit pas seulement de créer des frontières physiques et symboliques, d'expulser des personnes indésirables parce que pauvres et appartenant à un groupe ethnique stigmatisé. Il s'agit de séparer les gens, de les individualiser, puis de réassembler de nouvelles communautés avec de nouvelles hiér-



archies et un nouvel ordre social. Séparer puis réunir sont deux mécanismes fondamentaux de la création du contrôle. Ce mécanisme de combinaison est effectué dans le but de reconstruire des communautés de personnes similaires, qui doivent ensuite accepter une nouvelle hiérarchie du pouvoir. Codes d'urbanisme, infrastructures, principes d'hygiène et de santé publique font partie de ce scénario, dans lequel le gouvernement cherche à contrôler au travers de la reconfiguration des communautés. Il ne s'agit pas seulement de contrôler par la séparation, mais de contrôler par des normes différenciantes, en institutionnalisant les hiérarchies ethniques, en réorganisant la stigmatisation dans l'action. Le contrôle nécessite un travail sur les individus, les communautés et les infrastructures dans le contexte de cette procédure commune. Et cela produit de nouveaux ordres et de nouveaux arrangements, avec même des normes urbaines différentielles (par exemple, concernant les minorités, il devient possible de réaliser des catégories de logement inférieures aux normes).

Nos résultats montrent également que pour chaque Rom interrogé qui a vu ses conditions de logement s'améliorer, cela a toujours été bénéfique à tous les niveaux de fonctionnement personnel, pour sa santé, ses aspirations intergénérationnelles, sa capacité à travailler et à générer des revenus, son ouverture et sa convivialité sans entrave, sa participation sociale et son entraide. Comme nous l'avons déclaré, cette recherche n'est pas une analyse politique. Elle ne présente pas un état global du logement dans les cinq pays et ne prête pas attention aux aspects juridiques de la politique du logement et en particulier au système du logement social. En outre, elle ne cherche pas à évaluer et à comparer les conditions de logement des communautés roms marginalisées dans les cinq pays. Elle ne fait pas la lumière sur "ce qui est" et "ce qui est (ou doit être) fait" en matière de logement des groupes de Roms les plus pauvres. Elle a une portée plus limitée, étroite et précise : elle présente le point de vue de certains Roms, partageant leurs perceptions, sentiments, réflexions et stratégies en matière de discrimination. Elle examine également comment les politiques existantes sont encadrées par les Roms ainsi que par certains fonctionnaires, coalitions de défense et décideurs politiques concernés, afin de comprendre quels sont les principaux mécanismes de discrimination en jeu dans les villes et régions que nous avons étudiées.

La conclusion de ce rapport ne contient pas une série de recommandations dérivées des résultats empiriques. Elle tente simplement de mettre en évidence certains des points majeurs que l'étude qualitative a découverts concernant les aspirations des Roms à vivre dans des logements habitables.

Même si les contextes individuels diffèrent, il existe plusieurs principes clés qui s'appliquent à la plupart d'entre eux et sur lesquels nous souhaitons attirer l'attention :

### **C'est de la politique, ni plus ni moins que de la politique.**

Presque tous les responsables politiques que nous avons interrogés soulignent les problèmes de recherche de consensus, de création de coalitions, de gestion des conflits avec les groupes anti-Roms, de justification des interventions auprès des bénéficiaires Roms. Les questions liées à la communication politique, à la résistance aux pressions racistes et discriminatoires, au maintien d'un type de politique d'inclusion sont primordiales. Les



décisions finales concernant la construction / la rénovation / l'entretien / l'infrastructure d'une municipalité sont prises par le maire et le conseil municipal. Des groupes d'habitants ou des ONG peuvent faire pression, mais c'est aux mandataires et à l'administration qu'il incombe de déposer la demande d'aide financière de l'État et de gérer ensuite l'ensemble du processus. Le rôle fort du maire, qui fait pression pour l'amélioration du logement ou pour la reproduction d'un ordre territorial discriminatoire, s'est avéré crucial pour comprendre les résultats concrets. Parfois, il suffit que les autorités politiques accordent leur soutien et que la gestion pratique incombe aux dirigeants locaux. Mais les ONG seules ne sont pas en mesure de gérer avec succès l'amélioration des conditions de logement ou la réinstallation des personnes. Elles ont besoin d'une légitimité permanente, d'un soutien continu de la part du gouvernement local, mais aussi des niveaux institutionnels supérieurs, ce qui est meilleur encore. Cette situation est particulièrement évidente dans les banlieues parisiennes, avec de nombreuses inégalités territoriales et des modes de gouvernance qui changent d'une ville à l'autre (Cousin, et al. 2020), mais elle n'est pas différente dans les autres pays.

### La variété des instruments politiques est essentielle.

Les ONG, les organisations de défense des droits des Roms et des pro-Roms ont souligné le fait que le logement social est actuellement marginalisé, alors qu'il devrait être soutenu et dynamisé, car il procure de la dignité, et une base durable pour le bien-être individuel. Il peut également avoir un potentiel de déségrégation, mais la planification urbaine est fondamentale pour améliorer ce potentiel et ne pas reproduire les conditions de ségrégation et de marginalisation. Nous avons également recueilli de nombreuses critiques à l'égard du logement temporaire : il serait de mauvaise qualité, basé sur l'urgence et, dans de nombreux cas, plus adapté aux individus qu'aux ménages. Néanmoins, en raison des différences entre les contextes individuels, les capacités et les préférences des personnes, le logement social n'est pas une solution universelle. Pour certains résidents, il serait plus approprié de construire une habitation, tandis que d'autres pourraient bénéficier d'un passage progressif d'un logement insalubre à un logement décent. Pour beaucoup, les mesures de confiance qui offrent les garanties nécessaires pour accéder au marché locatif seraient la meilleure solution. L'absence de programmes et de campagnes visant à combattre la discrimination dans l'obtention d'un prêt bancaire pour l'achat d'un habitat ou d'un prêt pour la rénovation de l'actuel est un problème. Il en est de même des instruments politiques visant à clarifier les droits de propriété et à permettant l'enregistrement dans un registre foncier du bien immobilier dans lequel vit une personne. Si les ménages vivent dans des baraquements ou des cabanes et qu'il existe suffisamment de terrains à construire, les programmes de logements de transition constituent une aide décente. La construction autonome soutenue par des microcrédits convient principalement aux ménages les plus aisés et en même temps capables de construire la maison eux-mêmes (et il s'agit d'une solution exigeant de l'espace, donc la disponibilité d'un terrain est une condition préalable nécessaire). Il existe de nombreux moyens politiques, et leur diversité est la clé d'une politique de logement efficace applicable à toutes sortes de circonstances (Le Galès, Pierson 2019). Il n'existe pas de solution unique, c'est pourquoi l'existence d'une variété d'options et leur mise à disposition sont cruciales.



### **Cela prend du temps.**

Le passage de logements insalubres à des logements décents ne se fait pas du jour au lendemain. Un engagement à long terme qui dépasse le calendrier électoral est approprié, mais très rare. Dans un environnement à plusieurs niveaux, nous constatons que de nombreuses lois ne sont pas appliquées, que la plupart des plans ne sont pas approuvés et que même les programmes financés ne sont pas mis en œuvre. L'ensemble du secteur de la politique du logement en Catalogne et à Barcelone en est un exemple typique, mais tous les territoires que nous avons étudiés luttent pour trouver du temps et conserver les ressources politiques afin de soutenir les programmes à moyen terme.

### **Au-delà de la communication et de la coopération, l'information et la transparence.**

Pour assurer la durabilité de la solution de logement donnée, mais aussi la "longévité" politique susmentionnée, les ONG insistent beaucoup sur la création de voies de communication avec les résidents Roms et les autres citoyens. Ces canaux ne doivent pas être transitoires, mais suffisamment établis pour rester actifs tout au long du processus. Du côté des Roms que nous avons interrogés, la clarté et la transparence des règles et des procédures sont réclamées comme un changement nécessaire. Les gouvernements locaux utilisent l'opacité et surtout l'ambiguïté comme un outil pour promouvoir les programmes et pérenniser le consensus et les votes. Mais le niveau d'opacité que nous avons observé sur le terrain a produit trop d'effets pervers, et a globalement conduit au désengagement des Roms. Même les programmes qui impliquent les futurs locataires dans la construction imposent une marge de manoeuvre limitée et une information complète sur les règles de participation (qui peut être inclus, quelles sont les exigences et les avantages ?).

### **Prévenir la détresse financière, ne pas se contenter de la punir.**

Les loyers, les cautions et autres charges doivent être communiqués clairement et dès le départ. Les ménages peuvent ainsi anticiper et épargner. Les paiements des loyers ainsi que la capacité de remboursement de la famille doivent être contrôlés régulièrement et de manière transparente afin d'éviter l'accumulation de dettes. La sensibilisation aux questions financières peut n'être qu'un énième outil de stigmatisation et d'accusation, ne favorisant qu'à soupçonner des comportements particuliers. En revanche, elle pourrait offrir des possibilités de pédagogie sérieuse aux personnes pauvres, sans pour cela faire prévaloir le mythe libéral de l'autonomie et de l'indépendance, mais en les encourageant vers un accompagnement et une responsabilisation sur mesure (Lazarus 2020).



### Un travail social significatif et continu.

Les problèmes liés à la continuité du travail social ont été particulièrement soulignés par les Roms interrogés. Ils ne font pas partie du scénario ni du cadre des décideurs politiques, des fonctionnaires, des militants des droits des Roms et pro-Roms. Nos entretiens montrent que les Roms sont affectés par des problèmes de discontinuité. En particulier, beaucoup nous ont dit s'être sentis abandonnés au moment des besoins les plus grands. Nous avons également observé de nombreuses innovations, notamment en matière de gestion des conflits (à Barcelone), d'orientation et de formation professionnelle à Milan, de groupes d'entraide pour les femmes (en banlieue parisienne, mais aussi à Milan), et bien d'autres. Mais la plupart d'entre elles sont basées sur des missions, et épisodiques. Le temps et la coopération vont de pair, en particulier lorsqu'il s'agit de questions difficiles telles que les urgences pour les sans-abri, les destructions de logements (pour cause d'incendie, d'inondation, etc.), les expulsions, mais aussi concernant les instruments politiques intermédiaires qui définissent les besoins en matière de logement, ou l'autogestion de leurs logements par les communautés.

### Considérer le fond du fond, le dernier parmi les derniers.

De manière générale, il semble que la plupart des interventions et des orientations politiques soient consacrées aux personnes vulnérables, mais pas aux plus vulnérables. Dans tous les pays, nous avons constaté un glissement de la politique du logement vers les classes moyennes. À Milan, une loi régionale stipule que les nouveaux lotissements de logements sociaux ne peuvent accueillir plus de 20 % de personnes très pauvres. Mais dans les autres pays également, nous avons observé une tendance générale à l'exclusion croissante des plus pauvres des programmes d'entretien et d'accession aux logements sociaux.



---

## RÉFÉRENCES

- Aguilera**, Thomas, and Tommaso **Vitale**. 2015. "Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde." *Projet* 348(5):68. doi: 10.3917/pro.348.0068.
- Akkaya**, Özlem , and Egemen **Yıldırım**. 2019. "Locally Confined Territorial Stigmatization: The Case of "Gypsy" Stigma". *İdealkent* 26: 214-253. doi: 10.31198/idealkent.431380.
- Alteri**, Luca, Louisa **Parks**, Luca **Raffini**, and Tommaso **Vitale**. 2021. "Covid-19 and the Structural Crisis of Liberal Democracies. Determinants and Consequences of the Governance of Pandemic." *Partecipazione e Conflitto* 14(1): 01-36. doi: 10.1285/i20356609v14i1p01.
- Amnesty International**. 2020. *Otvorený list Rade Európy: Karantény rómskych osád v Bulharsku a na Slovensku si vyžadujú náliehavú pozornosť*. Available at: <https://www.amnesty.sk/otvoreny-list-rade-euro-py-karanteny-romskych-osad-v-bulharsku-a-na-slovensku-si-vyzaduju-naliehavu-pozornost/>
- Associazione 21 luglio**. 2020. "*Asy(s)Lum. Dalle 'Istituzioni Totali' Di Goffman Ai 'Campi Rom' Della Città Di Roma*". Rome: Associazione 21 luglio.
- Balestra**, Carlotta, and Joyce **Sultan**. 2013. Home Sweet Home: The Determinants of Residential Satisfaction and its Relation with Well-being. *OECD Statistics Working Papers*.
- Bianchi**, Federico, Andreas **Flache**, and Flaminio **Squazzoni**. 2020. "Solidarity in collaboration networks when everyone competes for the strongest partner: a stochastic actor-based simulation model." *The Journal of Mathematical Sociology* 44(4): 249-266. doi: 10.1080/0022250X.2019.1704284.
- Bourgeois**, Marine. 2018. "From Groups to Individuals? The Making of Target Publics in the French Administration of Low-Rent Housing." In *Creating Target Publics for Welfare Policies: A Comparative and Multi-level Approach, Logic, Argumentation & Reasoning*, edited by L. Barrault-Stella and P.-E. Weill. Cham: Springer: pp. 155–76.
- Bowles**, Samuel, Glenn C. **Loury**, Rajiv **Sethi**. 2007. *Is equal opportunity enough? A theory of persistent group inequality*. Working Paper presented at Santa Fe Institute, April 20. <http://www.santafe.edu/~bowles/IsEqualityEnough2007.pdf>
- Bruno**, Isabelle, Emmanuel **Didier**, and Tommaso **Vitale**. 2014. "Statactivism: Forms of Action between Disclosure and Affirmation." *Partecipazione e Conflitto* 7(2):198–220.
- Caturianas**, Dovydas, et al. 2020. *Policies to Ensure Access to Affordable Housing*. European Parliament. Available at: [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/652729/IPOL\\_STU\(2020\)652729\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/652729/IPOL_STU(2020)652729_EN.pdf)
- Cousin**, Gregoire, Federico **Bianchi**, and Tommaso **Vitale**. 2020. "From Roma Autochthonous Homophily to Socialisation and Community Building in the Parisian Metropolitan Region Shantytowns." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 0(0):1–23. doi: 10.1080/1369183X.2020.1736993.
- Du Bois**, William Edward Burghardt. 1935. *Black Reconstruction in America: An Essay toward a History of the Part Which Black Folk Played in the Attempt to Reconstruct Democracy in America, 1860–1880*, Vol. 6. Oxford, UK: Oxford University Press.



- Du Bois**, William Edward Burghardt. 2007. *The Souls of Black Folk*, Edited by B. H. Edwards. New York: Oxford University Press.
- Ford**, Janet, and Deborah **Quilgars**. 2001. "Failing Home Owners? The Effectiveness of Public and Private Safety-Nets." *Housing Studies* 16(2):147–62. doi: 10.1080/02673030120038456.
- FRA – **European Union Agency for Fundamental Rights**. 2016. *Poverty and employment: the situation of Roma in 11 EU Member States. Roma survey – Data in focus*. Luxembourg: Publications Office of the European Union. doi:10.2811/413303.
- Froio**, Caterina, Pietro **Castelli Gattinara**, and Tommaso **Vitale**. 2020. *L'extrême droite est-elle le porte-voix du malaise des quartiers populaires? Le mythe des campagnes pour le logement social de Casapound en Italie*. Chaire Citoyenneté, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.
- Gagnon**, Audrey. 2020. "Constructed Attitudes toward the Roma: A French Case." *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique* 53(4). doi: 10.1017/S0008423920001110.
- Gehrt**, Daniel, Marco **Hafner**, Lucy **Hocking**, Evangelos **Gkousis**, Pamina **Smith**, Jack **Pollard**. 2019. *Poor indoor climate, its impact on child health, and the wider societal costs*. Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2019. [www.rand.org/pubs/research\\_reports/RR3256.html](http://www.rand.org/pubs/research_reports/RR3256.html)
- Goffman**, Erving. 1961. *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*. New York: Anchor Books.
- Gould**, Roger V. 2002. "The Origins of Status Hierarchies: A Formal Theory and Empirical Test". *American Journal of Sociology* 107(5): 1143–78. doi: 10.1086/341744.
- Hegedüs**, József, Vera **Horváth**, and Eszter **Somogyi**. (2017) *Affordable Housing in Central and Eastern Europe: Identifying and Overcoming Constrains in New Member States*. Metropolitan Research Institute.
- Immergluck**, Daniel, and Marti **Wiles**. 1999. *Two Steps Back: The Dual Mortgage Market, Predatory Lending, and the Undoing of Community Development*. Chicago, IL: Woodstock Institute.
- Jones**, Anwen, Marja **Elsinga**, Deborah **Quilgars**, and Janneke **Toussaint**. 2007. "Home Owners' Perceptions of and Responses to Risk." *European Journal of Housing Policy* 7(2):129–50. doi: 10.1080/14616710701308539.
- Kemeny**, Jim, and Stuart **Lowe**. 1998. "Schools of Comparative Housing Research: From Convergence to Divergence." *Housing Studies* 13(2): 161–176. doi: 10.1080/02673039883380.
- Krysan**, Maria, and Kyle **Crowder**. 2017. *Cycle of Segregation: Social Processes and Residential Stratification*. New York: Russell Sage Foundation.
- Lazarus**, Jeanne. 2020. "Financial Literacy Education: A Questionable Answer to the Financialization of Everyday Life". In *The Routledge International Handbook of Financialization*, London: Routledge, pp.390 - 399.
- Le Galès**, Patrick. 2017. "The political sociology of cities and urbanisation processes: social movements inequalities and governance." *The Sage Handbook of the 21st Century City*, London: Sage, pp. 215-235.
- Le Galès**, Patrick, and Paul **Pierson**. 2019. "'Superstar Cities' & the generation of durable inequality." *Daedalus* 148(3): 46-72.



- Lundberg**, Shelly, and Richard **Startz**. 1998. "On the persistence of racial inequality". *Journal of Labor Economics* 16(2): 292–322. doi: 10.1086/209890.
- Maestri**, Gaja, and Tommaso **Vitale**. 2017. "A Sociology of the Camps' Persisting Architecture. Why Did Rome Not Put an End to Expensive Ethnic Housing Policies?" In *Architecture and the Social Sciences*. Berlin: Springer, pp. 197–218 .
- Manzoni**, Chiara. 2016. "Should I Stay or Should I Go? Why Roma Migrants Leave or Remain in Nomad Camps." *Ethnic and Racial Studies* 0(0):1–18. doi: 10.1080/01419870.2016.1201579.
- Markovic**, Filip. 2021. *When a home is not a house: Housing conditions of marginalized Roma communities in Slovakia and the policies designed to improve them*. MSc Dissertation, Master Program "Public Policy", Paris: Sciences Po School of Public Affairs.
- Massey**, Douglas S. 2020. "Still the Linchpin: Segregation and Stratification in the USA." *Race and Social Problems* 12: 1–12. doi: 10.1007/s12552-019-09280-1
- McAvay**, Haley. 2018. "Immigrants' Spatial Incorporation in Housing and Neighbourhoods: Evidence from France." *Population* 73(2): 333–62. doi: 10.3917/popu.1802.0351.
- McAvay**, Haley, and Mirna **Safi**. 2018. "Is There Really Such a Thing as Immigrant Spatial Assimilation in France? Desegregation Trends and Inequality along Ethnoracial Lines." *Social Science Research*. doi: 10.1016/j.ssresearch.2018.03.005.
- Morel Journel**, Christelle, and Valérie **Sala Pala**. 2011. "Le peuplement, catégorie montante des politiques urbaines néolibérales ? Le cas de Saint-Etienne". *Métropoles*, 10. doi: 10.4000/metropoles.4536.
- Myrdal**, Gundar. 1944. *An American Dilemma: The Negro Problem and Modern Democracy*. New York: Harper.
- Oberti**, Marco. 2008. "The French Republican Model of Integration: The Theory of Cohesion and the Practice of Exclusion". *New Directions for Youth Development* 2008, n. 119: 55–74. doi: 10.1002/yd.273.
- Olivera**, Martin. 2016. "Un projet «□pour les Roms□»□? Bricolages, malentendus et informalité productive dans des dispositifs d'insertion et de relogement." *Lien social et Politiques* (76):224–52. doi: 10.7202/1037073ar.
- Pager**, Devah, and Hana **Shepherd**. 2008. "The Sociology of Discrimination: Racial Discrimination in Employment, Housing, Credit, and Consumer Markets." *Annual Review of Sociology* 34(1):181–209. doi: 10.1146/annurev.soc.33.040406.131740.
- Pattillo**, Mary. 2013. "Housing: Commodity versus Right." *Annual Review of Sociology* 39(1):509–31. doi: 10.1146/annurev-soc-071312-145611.
- Quilgars**, Deborah, Marja **Elsinga**, Anwen **Jones**, Janneke **Toussaint**, Hannu **Ruonavaara**, and Päivi **Naumanen**. 2009. "Inside Qualitative, Cross-national Research: Making Methods Transparent in a EU Housing Study." *International Journal of Social Research Methodology* 12(1):19–31. doi: 10.1080/13645570701804292.
- Recchi**, Ettore, Emanuele **Ferragina**, Emily **Helmeid**, Stefan **Pauly**, Mirna **Safi**, Nicolas **Sauger**, and Jen **Schradie**. "The «Eye of the Hurricane» Paradox: An Unexpected and Unequal Rise of Well-Being During the Covid-19 Lockdown in France." *Research in Social Stratification and Mobility* 68: 100508. doi: 10.1016/j.rssm.2020.100508.



- Robinson**, John N, III (2021). «Surviving Capitalism: Affordability as a Racial “Wage” in Contemporary Housing Markets». *Social Problems* 68(2): 321–39. doi: 10.1093/socpro/spaa078.
- Rosenfeld**, Orna. 2015. *Social housing in the UNECE Region: Models, Trends and Challenges*. United Nations Economic Commission for Europe. [https://unece.org/fileadmin/DAM/hlm/documents/Publications/Social\\_Housing\\_in\\_UNECE\\_region .pdf](https://unece.org/fileadmin/DAM/hlm/documents/Publications/Social_Housing_in_UNECE_region.pdf)
- Sam Nariman**, Hadi, Márton **Hadarics**, Anna **Kende**, Barbara **Lášticová**, Xenia Daniela **Poslon**, Miroslav **Popper**, Mihaela **Boza**, Andreea **Ernst-Vintila**, Constantina **Badea**, Yara **Mahfud**, Ashley **O’Connor**, and Anca **Minescu**. 2020. “Anti-Roma Bias (Stereotypes, Prejudice, Behavioral Tendencies): A Network Approach Toward Attitude Strength.” *Frontiers in Psychology* 11. doi: 10.3389/fpsyg.2020.02071.
- Sen**, Amartya. 2000. *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- Thévenot**, Laurent. 1984. "Rules and implements: investment in forms." *Social science information* 23.1: 1-45. doi:10.1177/053901884023001001
- Tilly**, Charles. 1998. *Durable Inequality*. Berkeley: University of California Press.
- Torri**, Rossana, and Tommaso **Vitale**. 2008. *Ai Margini Dello Sviluppo Urbano. Uno Studio Su Quarto Oggiaro*. Milano: Bruno Mondadori.
- Vacca**, Raffaele, David **Cañarte**, and Tommaso **Vitale**. 2021. “Beyond Ethnic Solidarity: The Diversity and Specialisation of Social Ties in a Stigmatised Migrant Minority.” *Journal of Ethnic and Migration Studies* 0(0):1–29. doi: 10.1080/1369183X.2021.1903305.
- Vitale**, Tommaso. 2010. “Regulation by Incentives, Regulation of the Incentives in Urban Policies.” *Transnational Corporations Review* 2(2):35–45. doi: 10.1080/19186444.2010.11658232.
- World Bank**. 2002. *Chudoba Rómov a sociálna starostlivosť o nich v Slovenskej republike*. Bratislava. Available at: [https://i.sme.sk/cdata/5/42/4299505/sprava\\_o\\_romoch\\_v\\_SR.pdf](https://i.sme.sk/cdata/5/42/4299505/sprava_o_romoch_v_SR.pdf)



---

## ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

- Sujets et règles pour les entretiens semi-directifs et les groupes de discussion
- Grille d'information sur le processus opérationnel



---

## Entretiens semi-directifs avec des Roms

---

### Aperçus pour les entretiens semi-directifs avec les Roms

- Chaque unité de recherche doit recueillir 20 entretiens avec des Roms.
  - 10 Roms vivant dans la zone métropolitaine (au moins 6 mois par an), âgés de plus de 18 ans, qui ont vu leurs conditions de logement s'améliorer.
  - 10 Roms vivant dans la zone métropolitaine (au moins 6 mois par an), âgés de plus de 18 ans, qui se battent pour améliorer leurs conditions de logement, mais sans succès, ou qui n'ont tout simplement **pas** vu leurs conditions de logement s'améliorer.
- Si possible, différencier selon l'âge et le sexe.
- Si possible, différencier le comportement transnational du comportement sédentaire.
- Si possible, différencier les parents isolés / couples, et avec ou sans enfants.

---

### Règles pour les entretiens semi-directifs avec des Roms

- Pour faciliter l'entretien, des photos et de courtes histoires représentatives d'inclusion/exclusion du logement pourraient être utilisées.
- Chaque unité de recherche peut trouver des images et des histoires caractéristiques qui sont bien adaptées au contexte local.
- L'entretien ne peut pas durer plus de 1h15mn
- Les questions les plus délicates doivent être posées au milieu de l'entretien.
- L'ordre des thèmes n'a pas à être respecté, mais les 5 thèmes principaux doivent être couverts..
- Il n'est pas nécessaire de couvrir tous les sous-thèmes.
- Les entretiens doivent être enregistrés pour être valables (si nécessaire, pas intégralement).
- Seules les personnes qui acceptent de signer le formulaire de consentement peuvent participer.
- Avant le début de l'entretien, le formulaire de consentement doit être signé

---

### Sujets abordés lors des entretiens semi-directifs avec les Roms

Informations nécessaires à recueillir :

*Avant ou après les sections thématiques :*

- Genre
- Année de naissance
- Lieu de naissance



- Si dans un schéma transnational, ou a définitivement migré : année de départ du pays d'origine
- Nationalité au moment de la naissance et au moment de l'enquête,
- Situation de famille
- Position au sein du ménage
- Nombre d'enfants

Dans les sections thématiques (doivent apparaître au cours de la conversation, en relation avec les sujets principaux) :

- Lieu actuel de résidence (ville, département/pays)
  - Type de logement actuel (par exemple appartement, cabane, ferme, tente, etc.)
  - Si dans un schéma transnational, ou a définitivement migré : logement occupé dans le pays d'origine
  - Statut d'occupation de ce logement
  - A bénéficié ou non des instruments politiques liés au logement
  - A bénéficié ou non des instruments politiques liés à l'intégration économique
  - Les conditions de vie se sont améliorées ou non
- Statut du travailleur
  - Prestations sociales

---

## Section I - Parcours de logement

**Objectif : comprendre la trajectoire de vie, identifier les "points de rupture" en matière de logement.**

*Discutez de la situation résidentielle :*

1. Où habitez-vous ?
2. Que pouvez-vous me dire sur votre lieu de résidence ? (Quel est le type de logement de cette résidence ? Depuis combien de temps y vivent-ils ?)

*Opportunités et contraintes dans cette situation :*

1. Comment êtes-vous arrivé à cet endroit ? Où viviez-vous avant cela (en cas de migration, renseignez-vous également sur le logement dans le pays d'origine) ?

*Si les personnes évoquent des problèmes liés aux ressources ou à la politique du logement, vous pouvez poursuivre avec ces questions secondaires :*

1. Quelles sont les ressources dont vous disposez pour vivre ici ? (Aide familiale, capital social, statut professionnel).



2. Recevez-vous une aide des services administratifs ? (Identifiez les instruments politiques mobilisés : ici, ayez à portée de main les mesures possibles de sorte que s'ils ne se souviennent pas du nom, vous pouvez énumérer quelques options)
  1. Avez-vous déjà reçu une aide financière ?
  2. Avez-vous déjà été dans un centre d'hébergement d'urgence ?
  3. Que pensez-vous de ces services ? (Considérez-vous les services d'hébergement d'urgence comme une opportunité ou comme un piège ?)
  
1. Comment cette condition de vie affecte-t-elle les autres membres du ménage ? Qu'en est-il de vos parents les plus proches ? Essayez-vous de vous rapprocher d'eux ? Essaie-t-ils de se rapprocher de vous ?

---

## Section II - Les projets d'ego résidentiels pour l'avenir

**Objectif : comprendre l'appréciation de la situation actuelle et les plans à court et à long terme.**

1. Que pensez-vous de votre lieu de résidence actuel ?
2. Pensez-vous que vos conditions de logement ont un impact sur votre santé ou sur celle de votre famille ?
3. Avez-vous l'intention de déménager ?
  1. Si oui : où ? Avec qui ?
  2. Si oui, pouvez-vous décrire votre projet et son état d'avancement ?

*Si les personnes évoquent des problèmes liés aux ressources ou aux projets de vie, vous pouvez poursuivre avec ces questions secondaires :*

1. Où espérez-vous vivre ? Avez-vous des objectifs à long terme ?

---

## Section III – Discriminations.

**Objectif : comprendre les expériences de discrimination et les sentiments à l'égard des institutions locales.**

1. Avez-vous déjà eu le sentiment d'être victime de discrimination ?
2. Lorsque vous avez cherché à louer/acheter votre habitation, avez-vous dit que vous étiez rom ? Pensez-vous qu'il est possible que le fait d'être rom rende plus difficile la recherche d'un logement ?

*Si les personnes évoquent des problèmes liés aux discriminations, aux centres administratifs ou aux services sociaux, vous pouvez poursuivre avec ces questions secondaires :*



1. Fréquentez-vous les administrations publiques, et les services sociaux en particulier ? Appréciez-vous? Vous sentez-vous bien accueilli ?
2. Lorsque vous avez une question à poser aux services sociaux, combien de temps vous faut-il pour recevoir une réponse ?
3. Qu'est-ce qui peut vous aider à faire face à ces discriminations et à les faire cesser ?
4. Voyez-vous des mécanismes permettant d'améliorer la réputation des Roms ?

---

#### Section IV - Insertion dans les quartiers et conflits locaux

**Objectif : identifier les sources de conflit et les réseaux accompagnateurs.**

1. Avez-vous déjà eu des conflits dans votre quartier ? Pourquoi ?
2. Qui vous aide en cas de besoin d'argent, d'informations ou d'aide sociale pour les enfants ?

*Si les personnes évoquent des problèmes liés aux centres administratifs, ou au réseau ordinaire de soutien social, vous pouvez poursuivre avec ces questions secondaires :*

1. Quelles associations ou églises vous ont aidé pour toute question liée à votre bien-être dans le quartier ?
2. Avez-vous déjà eu des conflits avec des institutions locales ? Pourquoi ?
3. Dans votre vie, qu'est-ce qui est vraiment important dans le quartier où vous voulez vivre ?

---

#### Section V - Relation avec le système bancaire formel

1. Lorsque vous avez besoin d'argent, à qui pouvez-vous vous adresser ? Iriez-vous dans une banque ?
2. Connaissez-vous des programmes et des projets visant à améliorer l'accès aux prêts et aux crédits dans le système bancaire formel ?

*Si vous avez le temps, et si les répondants apprécient de parler des banques, vous pouvez poursuivre avec ces questions secondaires :*

1. Que pensez-vous des banques ?
2. Pensez-vous que la situation des banques évolue ? Pensez-vous qu'elle pourrait s'améliorer ? Ou empirer ?



---

## Entretiens semi-directifs avec des décideurs politiques et des fonctionnaires exécutifs.

---

### Aperçus pour les entretiens semi-directifs avec les décideurs politiques et les fonctionnaires exécutifs

Chaque unité de recherche doit recueillir 5 entretiens avec des décideurs politiques et des fonctionnaires exécutifs en charge de la planification de la politique du logement.

- 1 responsable d'une agence nationale en charge des problèmes de logement
- 1 personne du gouvernement régional
- 1 conseiller municipal / maire adjoint de gauche
- 1 conseiller municipal / maire adjoint de droite
- 1 responsable d'un bureau public pour l'intégration des Roms ou équivalent selon le pays

---

### Règles pour les entretiens semi-directifs avec les décideurs politiques et les fonctionnaires exécutifs

- L'entretien ne peut pas durer plus d'une heure
- Il est préférable de poser les questions sensibles au milieu de l'entretien et non au tout début.
- L'ordre des sujets n'a pas à être respecté, mais tous les sujets doivent être couverts.
- **Toutes les sous-thématiques ne doivent pas être couvertes : veuillez sélectionner celles qui sont les plus appropriées à votre contexte national.**
- Les entretiens doivent être enregistrés pour être valables.
- Seules les personnes qui acceptent de signer le formulaire de consentement peuvent participer.
- Avant le début de l'entretien, le formulaire de consentement doit être signé.

---

### Sujets abordés lors des entretiens semi-directifs avec les décideurs politiques et les cadres de la fonction publique

---

#### Section I - Diagnostic de la situation du logement des Roms et responsabilité politique

- Principales questions sous-thématiques :
  - Comment évaluez-vous la situation actuelle des Roms en matière de logement ?
  - Quels sont les problèmes principaux,



- Y a-t-il eu des changements importants ?
- Si oui : à quel moment y a-t-il eu un changement ?
- Pour quelles raisons ? Qu'en pensez-vous ?
- Quels sont les principaux instruments politiques adoptés pour faire face à ces problèmes ?
- Diriez-vous qu'il existe des formes graves de ségrégation résidentielle touchant les Roms ?
  - Des efforts sont-ils faits pour réduire la ségrégation ?
  - Y a-t-il des efforts pour améliorer les conditions de vie dangereuses ?
  - Avez-vous connaissance d'une évaluation du coût que représente la ségrégation des Roms ?
  - Constatez-vous quelque chose comme une ségrégation sociale et ethnique chronique (pas seulement concernant les Roms) ?
- Les politiques investissent-elles pour améliorer l'accès au logement ?
  - Qu'est-ce qui est privilégié : la location ou la propriété ?
- Seriez-vous d'accord avec l'affirmation caricaturale selon laquelle il existe surtout des solutions à court terme pour des besoins à long terme, ou considérez-vous cette affirmation comme injuste, voire blessante ?

---

## Section II - Travail politique et mise en œuvre.

- Exemples de questions sous-thématiques :
  - Les fonds et les instruments politiques suivent-ils des mesures d'aide sociale universelles ou ciblent-ils explicitement les groupes roms ?
  - Quel est le rôle joué par le secteur associatif, les groupes religieux et les acteurs privés ?
  - Considérez-vous que les travailleurs sociaux et les centres locaux sont bien formés et efficaces pour aider la partie la plus pauvre de la population ?
  - Connaissez-vous des projets visant à améliorer le niveau réputationnel des Roms dans l'accès aux prêts bancaires ?
  - (si cela est pertinent dans votre pays) Quelle est votre opinion sur les centres d'hébergement d'urgence pour les Roms ? Êtes-vous d'accord pour dire qu'ils sont une aide ? Et un piège ?
  - Quels sont les principaux problèmes institutionnels auxquels vous êtes confrontés (par exemple : mobilisation des fonds européens ; manque d'autorité législative ; questions liées au suivi, à la coordination et à la gouvernance) ?

---

## Section III - Facteurs géographiques et contextuels dans la politique du logement.

- Exemples de questions sous-thématiques :
  - Comment faites-vous face à la précarité du logement, aux bidonvilles et aux risques environnementaux (pollution, inondation, incendie) ?
  - Quels sont les types actuels de centres d'hébergement d'urgence ?



- *Si dans le pays il y a des hébergements d'urgence : Comment les hébergements d'urgence sont-ils gérés ? Que peut-on faire pour résoudre le problème des refuges surpeuplés ?*
- *Si cela est pertinent dans votre pays : Existe-t-il une gestion adaptée aux conditions météorologiques concernant l'accès au logement ? (Exemple : hiver ; canicule)*

---

#### Section IV - Discriminations.

- Exemples de questions sous-thématiques :
  - Pensez-vous qu'il soit approprié de parler de discrimination à l'égard des Roms dans le secteur du logement ?
  - Comment se manifeste la discrimination ?
    - La discrimination est-elle présente dans les processus d'admission (tant dans les services ciblés que dans les structures d'aide sociale ordinaires) ?
    - Ou diriez-vous qu'elle est liée aux préjugés personnels au ras du sol de certains fonctionnaires chargés de sélectionner les bénéficiaires ?
    - Pour comprendre les préjugés et la discrimination, le problème est-il la pauvreté ou l'origine ethnique ?
  - Connaissez-vous des projets ou des tentatives de lutte contre les discriminations ?
  - Avez-vous remarqué des évolutions significatives au cours des dernières années ?

---

#### Section V - Catégorisation et définition des Roms.

- Exemples de questions sous-thématiques :
  - Comment les Roms sont-ils considérés ?
    - Pouvez-vous identifier des tendances significatives dans la catégorisation ?
    - Quelles sont les principales évolutions par rapport au passé ?
    - Trouveriez-vous approprié de parler de racisme à l'égard des Roms ?
    - Êtes-vous d'accord pour dire qu'il y a une question de suspicion et de doutes sur la viabilité économique des pauvres ?
    - Concernant les problèmes de catégorisation et de catalogage des Roms, voyez-vous une évolution dans le secteur du logement ?
    - Sur le marché de l'immobilier ?
    - Dans les politiques de logement et les services sociaux ?
    - *Si cela est pertinent dans votre pays : Comment jugez-vous la sélectivité du droit à l'hébergement dans les centres d'hébergement d'urgence ou dans d'autres services sociaux ?*
  - *Si possible, dans le contexte de la conversation, essayez d'explorer la question de la réputation des Roms et de l'appréciation politique de ce qui devrait être fait.*





---

## Groupes de discussion avec des acteurs de la rue

---

### Exemples du groupe de discussion

- Chaque unité de recherche doit organiser 2 groupes de discussion
- Chaque groupe de discussion doit être composé de 5 participants (ni plus ni moins).
- Les groupes de discussion rassembleront des travailleurs sociaux, des fonctionnaires de terrain, des leaders communautaires et des bénévoles.
- Le critère pour sélectionner et inviter les personnes au groupe de discussion est que ces personnes travaillent sur le terrain au niveau de la mise en œuvre de la politique du logement.
- Chaque groupe de discussion doit comprendre des participants qui ne sont pas seulement spécialisés dans les "questions roms", mais qui ont aussi une expérience de travail sur l'accès au logement des personnes pauvres.
- Les participants doivent provenir de différentes zones de la région métropolitaine.

---

### Règles du groupe de discussion

- Les groupes de discussion sont organisés autour de 5 thèmes
- Chaque participant peut parler environ 5 minutes dans chaque thème.
- Le groupe de discussion durera 2h30m
- Deux facilitateurs doivent orienter et stimuler la conversation.
- Les groupes de discussion doivent être enregistrés.
- Seules les personnes qui acceptent de signer le formulaire de consentement peuvent participer.
- Avant le début des groupes de discussion, le formulaire de consentement doit être signé.
- À la fin des groupes de discussion, un formulaire d'évaluation doit être rempli.

---

### Thèmes du groupe de discussion

---

#### Introduction par les animateurs

*5 minutes*

- Présentation de R-Home et de ses objectifs scientifiques
- Présentation des objectifs du groupe de discussion
- Insister pour se concentrer sur les problèmes et les solutions de la mise en œuvre quotidienne de la politique et des projets de logement pour les Roms



---

## Section I - Présentation de chaque participant.

*25 minutes*

- 3 minutes d'introduction : chaque participant se présente, présente son travail et son engagement, les principales continuités et discontinuités dans son travail depuis le début (ce qui a changé).
- 10 minutes pour les questions et les discussions afin de créer une bonne ambiance

---

## Section II - La définition de la communauté politique et des acteurs.

*30 minutes*

- **Question centrale:** qui sont les principaux acteurs du système local d'aide sociale en matière de politique du logement ? Les participants doivent partager leur propre point de vue et ne pas s'appuyer sur des descriptions neutres.
- Voici des exemples de sous-rubriques à introduire au cours de la conversation par les animateurs :
  - Quelle est la hiérarchie ?
  - Qui est réellement présent, jour après jour ?
  - Qui est absent, ou quasiment absent ?
  - Quels sont les principaux problèmes en termes de coordination ?
  - Perçoivent-ils des conflits relationnels majeurs ?
  - Constatent-ils la concurrence des grands protagonistes ?
  - Comment les différents rôles sont-ils définis ?
- 3 minutes pour chaque participant pour sa courte intervention
- 15 minutes pour les questions et les interventions, et les conversations communes

---

## Section III - Ressources financières et humaines.

*30 minutes*

- **Question centrale :** Quelles sont les principales ressources du service social local en matière de politique du logement ? Insister sur leur propre point de vue et non sur des descriptions neutres.
- Voici des exemples de sous-thématiques à introduire au cours de la conversation par les animateurs :
  - Quels sont les principaux fonds mobilisés ?
  - Les associations de Roms sont-elles présentes sur le terrain ?
  - Les fonds et les instruments politiques disponibles relèvent-ils principalement de mesures d'aide sociale universelles ou ciblent-ils explicitement les groupes roms ?



- Quelles sont les principales discontinuités par rapport au passé ?
- Quelle est votre opinion sur les abris d'urgence ? Les considérez-vous comme une aide ou un piège ?
- Connaissez-vous des projets visant à améliorer le niveau réputationnel des roms afin d'accéder aux prêts bancaires ?
- Quels rôles jouent les bailleurs de fonds privés et les acteurs philanthropiques ?
- 3 minutes pour chaque participant pour sa courte intervention
- 15 minutes pour les questions et les interventions, et les conversations communes

---

## Section IV - Discriminations.

*30 minutes*

- **Question centrale:** Quelles sont les principales dynamiques de discrimination dans le secteur du logement local (logement social + marché immobilier) ?

Insister sur leur propre point de vue et non sur des descriptions neutres.

- Voici des exemples de sous-rubriques à introduire au cours de la conversation par les animateurs :
  - Quels sont les principaux critères de sélection ?
  - Avez-vous une idée de la proportion entre ceux qui sont acceptés et ceux qui sont exclus des programmes de logement social ? Quel est le pourcentage de réussite ? Connaissez-vous le taux de réussite des demandeurs roms ?
  - Comment se traduit l'exclusion des aides ? (sélection, filtrage et retrait des bénéficiaires anciens ou potentiels des prestations sociales)
  - Comment la sélection est-elle justifiée ? Y a-t-il déjà eu une justification ostensiblement raciste ? La principale justification est-elle que la sélection se fait sur la base des ressources disponibles ?
  - Existe-t-il des critères formels de comportement à adopter ?
  - Constatez-vous une différence entre les villes d'une même région métropolitaine ?
  - Pensez-vous qu'il soit approprié de parler de discrimination à l'égard des Roms dans le secteur du logement ?
  - Pensez-vous que derrière les préjugés et la discrimination, le problème est la pauvreté ou l'origine ethnique ?
  - Voyez-vous des constantes significatives dans les mécanismes ou les processus de discrimination ? Comment pourriez-vous l'expliquer en quelques mots ?
  - Connaissez-vous des projets ou des tentatives de lutte contre les discriminations ? Ces projets utiliseraient-ils des fonds et des instruments politiques appartenant à des mesures d'aide sociale universelles ou pourraient-ils cibler explicitement les groupes roms ?
- 3 minutes pour chaque participant pour sa courte intervention
- 15 minutes pour les questions et les interventions, et les conversations communes



---

Section V - Catégorisation et définition des Roms. 30 minutes

- **Question centrale:** Quels sont les principaux mécanismes de catégorisation dans le secteur du logement local (logement social + marché immobilier).

Insister sur leur propre point de vue et non sur des descriptions neutres.

- Voici des exemples de sous-rubriques à introduire au cours de la conversation par les animateurs :
  - Comment les Roms sont-ils considérés ?
  - Dans les demandes d'aide, comment la solvabilité des Roms est-elle examinée ou "certifiée" ?
  - Existe-t-il des associations ou des fonctionnaires qui assument le rôle et la fonction de parrains pour aider les Roms ?
  - Pouvez-vous penser à des mécanismes qui pourraient contribuer à améliorer la réputation des Roms ?
  - Voyez-vous des schémas pertinents dans les mécanismes et processus de priorisation ? Comment pourriez-vous les expliquer en quelques mots ?
  - Trouveriez-vous adéquat de parler de racisme à l'égard des Roms ? Trouveriez-vous judicieux de parler de phénomènes de suspicion et de doutes sur la viabilité économique des pauvres ?
- 3 minutes pour chaque participant pour sa courte intervention
- 15 minutes pour les questions et les interventions, et les conversations communes



## Liste des informations sur le processus de la politique du logement.

- Dans votre ville/région, quelles sont les principales politiques de logement en faveur des pauvres ?
- Dans votre ville/région, quels sont les principaux instruments de la politique du logement en faveur des pauvres ?
- Votre ville/région dispose-t-elle d'une mesure, d'un programme ou d'un dispositif spécifique en matière de logement pour les Roms ?
- Votre ville/région a-t-elle une politique concrète pour les personnes vivant dans des bidonvilles ?
- Votre ville/région dispose-t-elle de mesures et de programmes pour aider les pauvres à accéder à la propriété ou à la location ?
- Votre ville/région finance-t-elle des politiques de développement communautaire pour gérer les conflits et aider les individus et les familles roms très vulnérables à intégrer leur quartier ?
- Pourriez-vous décrire les principaux programmes et projets visant à améliorer l'accès aux prêts et aux crédits dans le système bancaire formel ?
- Qui est chargé de réglementer la politique du logement mise en œuvre dans votre ville/région ? L'État ? Ou un autre niveau institutionnel ?
- Qui est chargé de financer la politique du logement mise en œuvre dans votre ville/région ? L'État ? Ou un autre niveau institutionnel ?
- Quelles sont les principales coalitions de défense d'intérêts qui soutiennent la politique de logement en faveur des pauvres dans votre ville/région ?
- Existe-t-il des encouragements et des procédures favorisant la coordination entre les politiques de logement et les politiques actives du marché du travail dans votre ville/région ?
- Quelles sont les principales coalitions de défense d'intérêts qui soutiennent la politique de logement à l'égard des Roms dans votre ville/région ?
- Quels sont les principaux problèmes dans la mise en œuvre de la politique de logement à l'égard des pauvres (et en particulier des Roms) dans votre ville/région ? Veuillez décrire brièvement s'ils sont principalement liés :
  - au lien entre la conception et la mise en œuvre ?
  - à des difficultés financières ?
  - à des problèmes organisationnels ?
  - aux compétences ?
  - à des procédures et des directives ambiguës ?
  - à des des objectifs conflictuels ?
  - à des détenteurs du droit de veto ?
  - à l'opposition ouverte de la part d'acteurs extérieurs ?
  - à l'opposition ouverte des acteurs internes ?
  - à l'absence de processus de mise en œuvre légalement structuré pour renforcer la compatibilité des responsables de la mise en œuvre et des groupes cibles ?
  - au manque de soutien des groupes d'intérêt et des parlementaires ?



- à des changements dans les conditions socio-économiques qui entravent considérablement le soutien politique ou l'efficacité des instruments politiques disponibles ?
- Et quels sont les principaux points forts et de réussite de la mise en œuvre de la politique de logement en faveur des pauvres (et notamment des Roms) dans votre ville/région ?



---

## TABLE DES MATIÈRES ANALYTIQUE

---

### TABLE DES MATIÈRES

---

<u>AVANT-PROPOS</u>	1
<u>RÉSUMÉ ANALYTIQUE</u>	3
<u>REMERCIEMENTS</u>	9

---

### INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

<u>Privation de logement et discrimination à l'égard des Roms.</u>	11
--	----

---

<u>Méthodologie</u>	12
---------------------	----

---

<u>SOMMAIRE</u>	14
-----------------	----

---

### LES CONDITIONS DE LOGEMENT

<u>L'extrême dénuement du milieu bâti</u>	18
---	----

---

<u>Le squat</u>	20
-----------------	----

---

<u>L'accès à la propriété privée</u>	22
--------------------------------------	----

---

<u>Logements sociaux</u>	24
--------------------------	----

---

<u>Centres d'hébergement d'urgence</u>	25
--	----

---

<u>"Les camps roms"</u>	27
-------------------------	----

---

### LES DISCRIMINATIONS AU LOGEMENT

<u>La relation avec le système bancaire formel</u>	34
--	----

---

<u>La ségrégation résidentielle</u>	36
-------------------------------------	----

---

<u>L'insuffisance des services publics et des infrastructures</u>	40
---	----

---

<u>Stigmatisation et discrimination territoriales</u>	41
---	----

---

### PROJETS, PROGRAMMES ET POLITIQUES CONTRE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE DE LOGEMENT

<u>La scission entre la confirmation ou la rupture de l'actuelle politique de logement</u>	46
--	----

---



<u>Capacités du secteur public et intégration segmentée des Roms dans la prestation de services sociaux</u>	48
<u>L'intégration des Roms implique également une planification urbaine importante</u>	52
<u>Travail social (in)efficace</u>	54
<u>LEÇONS APPRISES : UNE LISTE DE CONTRÔLE DE PRINCIPES DE CONCEPTION ET DE MISE EN OEUVRE</u>	56
<u>C'est de la politique, ni plus ni moins que de la politique.</u>	58
<u>La variété des instruments politiques est essentielle.</u>	59
<u>Cela prend du temps.</u>	60
<u>Au-delà de la communication et de la coopération, l'information et la transparence</u>	60
<u>Prévenir la détresse financière, ne pas se contenter de la punir.</u>	60
<u>Un travail social significatif et continu.</u>	60
<u>Considérer le fond du fond, le dernier parmi les derniers.</u>	61
<u>RÉFÉRENCES</u>	62
<u>ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE</u>	66
<u>Entretiens semi-directifs avec des Roms</u>	67
<u>Aperçus pour les entretiens semi-directifs avec les Roms</u>	67
<u>Règles pour les entretiens semi-directifs avec des Roms</u>	67
<u>Sujets abordés lors des entretiens semi-directifs avec les Roms</u>	67
<u>Informations nécessaires à recueillir</u>	67
<u>Dans les sections thématiques (doivent apparaître au cours de la conversation, en relation avec les sujets principaux) :</u>	68
<u>Section I - Parcours de logement</u>	68
<u>Section II - Les projets d'ego résidentiels pour l'avenir</u>	69
<u>Section III – Discriminations.</u>	69
<u>Section IV - Insertion dans les quartiers et conflits locaux</u>	70
<u>Section V - Relation avec le système bancaire formel</u>	70
<u>Entretiens semi-directifs avec des décideurs politiques et des fonctionnaires exécutifs.</u>	71
<u>Aperçus pour les entretiens semi-directifs avec les décideurs politiques et les fonctionnaires exécutifs</u>	71



<u>Règles pour les entretiens semi-directifs avec les décideurs politiques et les fonctionnaires exécutifs</u>	71
<u>Sujets abordés lors des entretiens semi-directifs avec les décideurs politiques et les fonctionnaires exécutifs</u>	71
<u>Section I - Diagnostic de la situation du logement des Roms et responsabilité politique</u>	71
<u>Section II - Travail politique et mise en oeuvre.</u>	72
<u>Section III - Facteurs géographiques et contextuels dans la politique du logement.</u>	72
<u>Section IV – Discriminations.</u>	73
<u>Section V - Catégorisation et définition des Roms.</u>	73
<u>Groupes de discussion avec des acteurs de la rue</u>	74
<u>Exemples du groupe de discussion</u>	74
<u>Règles du groupe de discussion</u>	74
<u>Thèmes du groupe de discussion</u>	74
<u>Introduction par les animateurs.</u>	74
<u>Section I - Présentation de chaque participant.</u>	75
<u>Section II - La définition de la communauté politique et des acteurs.</u>	75
<u>Section III - Ressources financières et humaines.</u>	75
<u>Section IV – Discriminations</u>	76
<u>Section V - Catégorisation et définition des Roms.</u>	77
<u>Liste des informations sur le processus de la politique du logement.</u>	78
<u>TABLE DES MATIÈRES ANALYTIQUE</u>	80

